

Pages neuchâteloises:

Votations neuchâteloises: LES SIX PROJETS ACCEPTÉS

Par 621.403 voix contre 323.596 et à la grande majorité des cantons

OUI MASSIF au suffrage féminin

(De notre correspondant à Berne par intérim)

Le suffrage féminin sur le plan fédéral a été accepté par 621.403 oui contre 323.596 non, 15 cantons et un demi-canton contre 6 cantons et un demi-canton. Les cantons rejettants sont Uri, Schwytz, Obwald, Glaris, les deux Appenzell, Saint-Gall et Thurgovie. La participation électorale a été de 57 %.

On l'espérait, cette victoire, mais on ne l'espérait pas si belle. Belle parce que la participation est plus qu'honorable, parce que des cantons traditionnellement abstentionnistes ont voulu marquer de leur empreinte le scrutin. Ainsi, des cantons romands comme Genève, Vaud, Neuchâtel et le Valais ont donné un « oui » éclatant. Cette victoire est belle, aussi, parce que, outre la majorité populaire très large qui s'est manifestée, il y a celle des cantons, indiscutable, sans appel. Certes, la Suisse centrale, et celle qui connaît la Landsgemeinde ont voté « non ». Mais Lucerne et Nidwald se sont dégagés de cette opposition. Dans les deux cas, l'implantation industrielle qui existe a joué un rôle favorable. On attendait donc l'opposition d'Uri, de Schwytz (tout en espérant qu'il bascu-

lerait), des deux Unterwald — or, l'un des deux a accepté — d'Appenzell, de Glaris, de Saint-Gall.

Peut-être que le « non » de Thurgovie, ce canton dont on ne dit jamais rien, déçoit un peu. Mais comment ne pas être satisfait des chiffres de Berne, que l'on craignait un peu, des Grisons, dont on se méfiait, d'Argovie, sur lequel on se posait des questions, de Schaffhouse, qui s'était montré rétif sur le plan cantonal il y a peu, de Fribourg et du Valais, néophytes dans le groupe des cantons qui avaient accordé à la femme l'égalité politique.

Si le projet avait été rejeté, nous serions beaucoup, en ce moment, à ressentir une certaine gêne. Mais au contraire, c'est une légitime fierté qui peut se faire jour, car les hommes de ce pays ont accordé ce droit aux femmes, sans que celui-ci soit, en quelque sorte, noyé dans un grand référendum concernant toute une constitution, tout un régime. L'acte, ici, était spécifique. Le « oui » est authentique.

Si l'on se souvient qu'en 1959, Genève, Neuchâtel et Vaud avaient fait figure de pionniers, on mesure le chemin parcouru. J. E.

(Lire la suite en avant-dernière page)



Un bureau de vote à Zurich: deux « oui » pour un « non »

(Téléphoto AP)

DES JAPONAIS À YVERDON...

YVERDON (ATS). — La votation fédérale sur le suffrage féminin a si bien retenu l'attention de l'étranger que M. Yasuhiko Yoshida, correspondant permanent de la radiodiffusion-télévision japonaise en Europe, est venu à Yverdon pour filmer les opérations de vote à l'intention de dizaines de millions de téléspectateurs nippons. L'équipe de la TV japonaise a pris sur le vif non seulement les citoyens yverdonnois accomplissant leur devoir civique, mais aussi les membres de l'Association pour le suffrage féminin qui, à la sortie du bureau de vote, offraient un verre au tonneau aux électeurs qui avaient pris la peine de se rendre aux urnes...

LES IDÉES ET LES FAITS

Cote en baisse

De toute évidence, il ne saurait y avoir de véritable démocratie sans un accord entre les gouvernants et le peuple entre les autorités politiques et les citoyens soumis aux lois qu'elles préparent, arrêtent, édictent. Mais ni le peuple ni le corps civique ne sont une seule fête et un seul avis. L'un et l'autre s'expriment en des opinions diverses et parfois opposées. L'accord ainsi établi ne satisfait donc jamais tout le monde, il suscitera une ou des oppositions, il ne sera jamais que le fait de la majorité à laquelle la minorité devra bien se plier. Cela aussi est une loi de la démocratie qui trouve d'ailleurs son juste contrepoint dans la liberté laissée à cette minorité de défendre ses propres idées, de les répandre et de tenter ainsi de les faire admettre et approuver par un nombre tel de citoyens qu'elles soient un jour soutenues par une majorité.

Cette diversité doit se retrouver dans une assemblée délibérante, on ne le conteste plus guère aujourd'hui. Ainsi, nul ne tenterait chez nous de remettre en cause le système de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil national. Cela signifie-t-il que l'exercice du pouvoir gouvernemental obéit forcément aux mêmes exigences, aux mêmes nécessités que celui de la fonction parlementaire? En droit, non! En fait, on a jugé bon, en Suisse, pour des raisons prétendument dictées par l'équité, d'appliquer à la composition du Conseil fédéral, depuis 1960, les règles de la justice distributive. Trois « grands partis » et un quatrième de force moyenne, alors rien de plus simple que de répartir les sept sièges du Conseil fédéral selon la formule 2-2-2-1.

Formule magique, a-t-on dit et pourquoi? Parce que chacun ayant sa « juste » part du gâteau, on était plus ou moins assuré de résoudre plus facilement les grands problèmes politiques, économiques ou sociaux. Naïvement, on pensait que le sens des responsabilités allait de pair avec celui de l'équité. Il a fallu, hélas, déchanter.

La « formule magique » ne se justifie-t-elle pas si elle s'accompagne, de ce « contrat de légitimité » assurant un accord entre les partis censés « gouvernementaux », tout au moins sur les questions essentielles. Mais on a vu que les intérêts électoraux ou ceux des différents groupes économiques n'ont en rien perdu de leur poids. Ce sont eux encore qui prédominent dès qu'il s'agit de faire un choix déterminant. On veut bien accepter les avantages de la « participation », sans renoncer à ceux de l'opposition, et quand on pense y trouver son profit, on joue sur les deux tableaux.

Bref, on commence à s'apercevoir que la représentation proportionnelle de fait introduite dans le collège gouvernemental n'a pas donné au Conseil fédéral une assise plus large et plus solide. L'échec, devant le parlement de divers projets, dans le domaine de la politique conjoncturelle par exemple, ou devant le souverain, comme le nouveau régime financier repoussé le 15 novembre dernier par la majorité des cantons, montre bien qu'un tel système est bien loin de consolider l'autorité de l'exécutif.

Aussi, la formule magique commence-t-elle à perdre de plus en plus de son crédit. Dans le parti socialiste, qui fut le principal bénéficiaire du nouveau système, en ce sens qu'il put placer deux des siens au collège gouvernemental, un certain nombre de jeunes constatent que cet avantage se paie d'une stagnation inquiétante pour un groupe politique qui attend se justifier par l'audace et le mouvement. Ils pensent qu'un retour à l'opposition active et franche aurait l'effet d'un bain de jeunesse annonciateur de nouvelles conquêtes.

Mais voici qu'à leur tour, les dirigeants de ce parti démocrate-chrétien, dernier avatar de l'ancien parti catholique conservateur, remettent eux aussi en question un système dont l'effet le plus visible jusqu'ici a été de donner une base plus large à la force d'inertie gouvernementale.

Rappelons, en effet, que si le branle est enfin donné pour l'aménagement du territoire, une politique cohérente de l'immigration de la main-d'œuvre et un encouragement systématique à la construction de logements, il a fallu des impulsions venant du peuple lui-même sous la forme d'initiatives constitutionnelles.

Décidément, la cote de la formule magique est en baisse.

Georges PERRIN

SUFFRAGE FÉMININ

Table with 3 columns: Canton, Oui, Non. Lists results for Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell (Ext.), Appenzell (Int.), Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève.

Totaux 621403 323596

AYANT MENÉ À BIEN SA MISSION APOLLO-14 SUR LE CHEMIN DU RETOUR RENDONS À ROOSA CE QUI LUI APPARTIENT..

par Eric Schaerlig

Les trois astronautes de la mission spatiale Apollo-14 ont pris samedi soir le chemin du retour vers la Terre. Après les difficultés qui avaient surgi au début de leur voyage, ils ont réalisé sans la moindre anicroche leur mission lunaire. L'atterrissage de Shepard et Mitchell sur la Lune ainsi que leurs deux sorties constituent un franc succès pour la NASA.

Ils ont désormais quitté notre satellite et rejoignent Roosa qui les attendait à bord du module de commande qui fonce maintenant vers la Terre et se posera dans l'océan Pacifique mardi soir. En dépit des difficultés qu'ils ont rencontrées sur la Lune durant leur tentative d'ascension du cratère « Côte », les astronautes Alan Shepard et Edgar Mitchell ont néanmoins de quoi être satisfaits des informations scientifiques que recèlent probablement les 54,4 kilos de roches qu'ils rapportent, ou que révéleront les instruments abandonnés sur la Lune.

Stuart Roosa, quant à lui, n'a pas été inactif non plus: un peu oublié des télespectateurs ou des auditeurs terrestres, il avait en effet un programme chargé, dont il est venu à bout avec succès. Ses expériences étaient avant tout d'ordre photographique: elles consistaient à « mitrailler » — à bout portant tout d'abord, puis de 112 km d'altitude — les sites lunaires encore en lice pour les prochaines expériences Apollo.

(Lire la suite en dernière page)

Les prochains explorateurs de la Lune disposeront d'une « mini-jeep »

HOUSTON (AP). — Apollo-14 constitue une grande réussite et, si tout se passe bien jusqu'au retour sur Terre et au plongeon dans le Pacifique prévu pour demain, la NASA pourra poursuivre son programme d'exploration de la Lune, qui aurait été compromis si ce vol s'était soldé comme son prédécesseur immédiat, Apollo-13, par un échec.

Trois autres vols sont en effet prévus au calendrier du programme « hommes sur la Lune », amputé d'ailleurs de trois missions, faute de crédits suffisants. De juillet 1971 à juin 1972, les Apollos numéros 15, 16 et 17 partiront à leur tour pour la Lune. Les sites ne sont pas encore fixés. Ils dépendront, entre autres, des photos que Stuart Roosa, seul sur orbite lunaire pendant quelque 36 heures, a prises des différentes régions qu'il survolait.

Les prochains vols Apollo disposeront d'un LEM modifié, perfectionné, assez grand pour contenir une « mini-jeep » — véhicule électrique, sur pneus, à deux places capable de mener les astronautes à une vingtaine de kilomètres de leur base de départ. Les explorateurs de la Lune pourront alors faire des visites en règle de leur domaine. Ensuite, il faudra attendre au moins dix ans pour qu'un Américain remette le pied sur la Lune. La NASA escompte cependant y envoyer des sondes automatiques, munies de robots semblables à ceux que possèdent les Soviétiques.

Par ailleurs, l'agence spatiale américaine met au point une station orbitale qui sera lancée en 1972 et où se succéderont trois hommes pour des périodes de quatre, puis huit semaines.

Golf et javelot

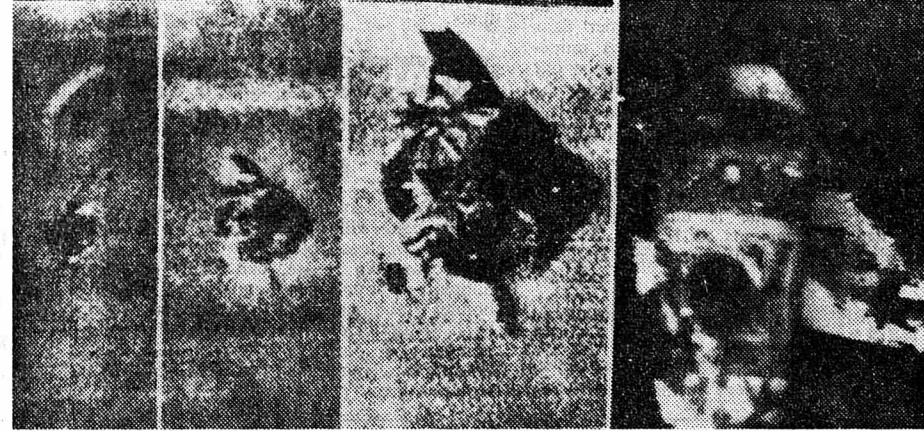
HOUSTON (Reuter). — En se plaçant devant la caméra, peu avant de regagner « Antares » et, utilisant une sorte de club de fer, en expédiant la « balle » au loin, Alan Shepard est devenu le premier golfeur et le premier lanceur de javelot lunaire.

Après un second essai, Shepard a déclaré que l'objet était parti à des kilomètres — la gravité de la Lune est en effet six fois inférieure à celle de la Terre. Shepard a également lancé une pioche, à une distance nettement supérieure à celle atteinte par un champion du monde du javelot. Commentant l'exploit, l'astronaute Fred Haise, chargé des communications, s'est écrié « extraordinaire ».

ÉMEUTES EN IRLANDE DU NORD



Cinq morts, dont un soldat, une dizaine de blessés, de nombreuses personnes arrêtées, tel est le bilan d'un nouveau week-end de violences en Irlande du Nord. La situation a été jugée suffisamment grave à Londres pour justifier l'envoi de 600 soldats supplémentaires. Notre téléphoto AP montre ce qui reste d'un autobus incendié par les émeutiers à Belfast. Lire nos informations en dernière page.



Quatre phases du rendez-vous entre le module lunaire « Antares » et la cabine-mère « Kitty Hawk »

(Téléphoto AP)

HARO SUR LE BAUDET!

Le chiffre 7 porte-t-il chance aux Suisses ou leur est-il défavorable? Considérant les résultats obtenus finalement hier, 7 février, pour le suffrage féminin, plus d'un citoyen réservera peut-être encore son jugement. Pour une analyse approfondie du scrutin un peu plus de recul semble nécessaire, il est vrai. Et puis plus d'un électeur ayant voté « non » hier pensera sans doute: On les attend aux résultats (les femmes). En politique on ne fait pas de cadeaux. Même pas aux dames... Où donc la galanterie irait-elle se nicher?

Un autre 7 qui a profondément marqué la vie politique en Suisse, ce fut celui du 7 juin 1970, lorsque 46 % des Suisses (les femmes n'avaient pas encore le droit de vote à l'échelle fédérale) apportèrent leurs suffrages à l'initiative Schwarzenbach contre la présence, en Suisse, d'un nombre excessif d'étrangers.

Là, une étude sérieuse des motifs qui ont conduit tant de citoyens à dire « oui » à M. Schwarzenbach a été réalisée entre-temps par le délégué du Conseil fédéral pour les questions conjoncturelles. De cette enquête, extrêmement bien menée, et dont les conclusions viennent de paraître dans le bulletin d'information dudit délégué, nous ne retiendrons aujourd'hui que la constatation suivant laquelle l'initiative Schwarzenbach était « dirigée davantage contre l'industrie débordante que contre les travailleurs étrangers ».

On aurait tort de sous-estimer la gravité de l'argument. Il correspond à une tendance profonde et durable au sein des masses laborieuses. Elle consiste à accuser l'industrie de tous les maux. Les secteurs économiques en général, et l'industrie d'exportation en particulier, sont la cible des critiques, émanant surtout des générations âgées.

Ayant du mal à s'adapter à l'accélération de l'évolution technologique, les « aînés » déchargent leur mauvaise humeur sur les chefs d'entreprise, les « profiteurs », les « riches », qui selon eux sont les principaux bénéficiaires de la présence d'une abondante main-d'œuvre étrangère en Suisse.

Ce faisant, les mêmes contempteurs oublient que c'est précisément à l'industrie et à son essor, obtenu en grande partie grâce aux travailleurs étrangers, qu'ils doivent un niveau de vie que les autres Européens leur envient. Et ils ne se demandent probablement jamais où en serait le Suisse moyen sans des exportations florissantes.

R. A.

Actualités régionales:

pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9

Les sports: pages 11, 12 et 13

Carnets du jour: page 17

Nouvelles de Suisse: page 19

Le 45me camp de la Sagne: on attendait un choc, ce fut une discussion (Page 7)

Un mort et cinq blessés aux Ormonts (Page Jura - Vaud)

Football: l'entraînement bat son plein (Page 13)

Fleurier a inauguré sa nouvelle salle de gymnastique

De notre correspondant :

Une nouvelle étape dans le domaine scolaire a été franchie samedi après-midi, à Fleurier, par l'inauguration officielle de la salle de gymnastique construite au nord-ouest du collège régional, place de Longereuse.

Ce bâtiment a été conçu comme une prolongation du collège. L'architecture connaît les mêmes lignes directrices, les mêmes éléments et les matériaux utilisés sont sensiblement les mêmes. Le bâtiment comprend deux étages : un sous-sol et un rez-de-chaussée. Au sous-sol sont disposés les locaux du commandement de la protection civile avec réserve d'eau, de carburant, générateur électrique et ventilation. Le reste du sous-sol abrite vestiaires, douches et toilettes à disposition de la salle de gymnastique et une vaste salle de culture physique.

Au rez-de-chaussée, le volume principal est occupé par la salle de gymnastique d'une dimension de 26 mètres sur 14 m 20, correspondant aux directives du département de l'instruction publique. Cette salle dispose d'une entrée spacieuse, d'un local d'engins et d'un emplacement pour d'éventuels spectateurs.

LE PREMIER PAS

En mai 1969, le Conseil général accepta le projet du Conseil communal et vota les crédits nécessaires à l'exécution. Les travaux commencèrent en automne. Auparavant, l'exécutif avait reçu une lettre des

sociétés sportives demandant l'étude de la construction d'une nouvelle salle de gymnastique et faisant valoir un manque de place évident en s'en tenant uniquement à la salle de la rue du Collège.

Les rapports de la commission scolaire et de la commission du collège régional confirmèrent ce point de vue. Une commission s'occupa activement, à partir de 1968, de la préparation du programme à suivre.

INAUGURATION

Avant été invités pour l'inauguration : les membres du Conseil général, du Conseil communal, de la commission du collège régional, le chef du département de l'instruction publique et la commission de construction présidée par M. Emile Wenger, chef de la section des bâtiments.

Celui-ci ouvrit la partie officielle en adressant des souhaits de bienvenue aux invités, fit l'historique de la construction et remercia tous les collaborateurs y ayant participé. Il fit part de sa gratitude à M. René Blant, architecte, à la direction des travaux publics de la Chaux-de-Fonds et à M. Louis Jeanneret, architecte à Fleurier, surveillant des travaux.

M. Blant, pour sa part, releva l'excellente entente qui n'a cessé de régner entre la commission de construction et la surveillance, ainsi qu'avec les autorités fleurisannes, au nom desquelles M. André Junod, président de commune, prit la parole.

M. François Jeanneret devait souligner qu'après avoir construit le collège régio-

nal, Fleurier s'est préoccupé du développement corporel en créant la salle de gymnastique. Il se félicita que les autorités locales aient pris contact avec celles de la Chaux-de-Fonds pour continuer une expérience heureuse exactement dans les vues de l'autorité cantonale et souhaita que la jeunesse et les sociétés sportives trouvent toute satisfaction dans l'utilisation de cette nouvelle salle de gymnastique où des démonstrations ont été faites par le club judoka « Samouraï » et par les espoirs de Jacques Gunthard.

C'est dans le hall du collège régional que le verre de l'amitié a été servi par les élèves de l'école ménagère.

G. DROZ

Au Club des loisirs

(sp) Environ cent soixante membres du Club des loisirs du Val-de-Travers se sont réunis récemment à la Maison de paroisse de Fleurier. M. Edmond Jeanneret a présenté le conférencier, M. Hans Maegli, de la Côte-aux-Fées, qui parla du « Pays où fleurit la gentiane ». Le cinéaste fut longuement applaudi. L'après-midi s'est terminé par une collation.

La S.F.G. en mouvement...

(c) L'assemblée de la section fleurisane de la Société générale de gymnastique qui aura lieu mercredi prochain, entendra les différents rapports d'activité et procédera aux nominations statutaires. D'autre part, deux groupements de volleyball, se sont formés dans le cadre de la section, sous la responsabilité de M. Michel Hyvernat. Ils pourront s'entraîner dans la nouvelle salle de gymnastique.

Dans le courant de ce mois et en mars, ces groupements participeront à un championnat cantonal de volleyball. Plusieurs autres groupements du canton se déplacent à Fleurier. La soirée annuelle de la section a été fixée au 6 mars et aura lieu à la salle Fleurisane. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

LE PEUPLE EN A DÉCIDÉ

L'Ecole secondaire des Verrières
fermera ses portes prochainement

De nos correspondants :

A la suite du référendum communal, les électeurs des Verrières se sont prononcés samedi et dimanche au sujet de l'école secondaire. Sur les 590 électeurs et électrices, 216 répondirent OUI et 141 NON à la question : « acceptez-vous l'arrêté du Conseil général, du 18 décembre 1970, concernant l'école secondaire ? »

Ainsi, le problème est définitivement tranché selon les règles démocratiques. L'école secondaire fermera ses portes, ce que, sur le principe, chacun regrette. Il est à souhaiter que les esprits s'apaisent bien vite et que tous dans le village y collaborent en tournant la page et en regardant vers l'avenir avec confiance.

M. Herbert Zurbuchen, président du comité référendaire a déclaré :

— L'essentiel est que le peuple ait rendu son verdict. Il faut espérer maintenant que les promesses qui ont été faites seront non seulement tenues mais que le village des Verrières n'aura pas à en souffrir.

M. Zurbuchen constate que le résultat n'est pas identique à ceux obtenus devant les autorités. La commission scolaire à l'unanimité et le Conseil général à l'unanimité moins une voix, s'étaient prononcés pour la fermeture de l'école secondaire. Grosso modo, quatre électeurs et électrices sur 10 ont dit non. La différence est sensible.

Henri Guillemain : la défaite
de 1870-1871 était voulue...

De notre correspondant :

Dans le cadre des manifestations commémoratives du centenaire de la guerre des Bourbaki, le Comité local avait eu l'excellente idée d'organiser une conférence sur la guerre de 1870. Pour ce faire, il avait convié, M. Henri Guillemain, spécialiste en la matière, pour retra-

cer cet événement pour les habitants des Verrières. Un public nombreux et chaleureusement accueilli avec enthousiasme l'orateur, présenté par le pasteur Claude Monin.

M. Guillemain situa avec force détails, ce qu'était la France des années 1870 et 1871, dans le contexte de la proclamation de la République par Gambetta. Pour les gens de bien, il ne fallait surtout pas de victoire républicaine, pourtant à la portée de la France, et c'est à quoi la plupart des responsables s'ingénierent... Dans de telles circonstances, l'armée de l'Est, ni soutenue ni ravitaillée comme elle aurait dû l'être, courait au désastre.

Captivé par le récit de M. Guillemain, le public lui fut infiniment reconnaissant d'être venu si gentiment et spontanément aux Verrières. Il a beaucoup appris, et passé une excellente soirée contribuant au succès d'une œuvre en faveur d'enfants déshérités.

E.M.



Les « Samouraï » lors de leur démonstration.

(Avispress - Schelling)

COUVET - COUVET

Covassons et Fleurisans
sont arrivés
à Grindelwald

L'arrivée des Covassons à Grindelwald samedi.

(Avispress - Fyj)

Après un pique-nique à Thône, les cent trente-six élèves du camp de sports de Couvet et leurs accompagnants sont arrivés à Grindelwald, samedi en début d'après-midi. Après la prise des cantonnements, les participants ont passé un examen pour former quatorze groupes de skieurs, selon leurs aptitudes.

La journée de dimanche a débuté par les messages religieux. Entrecoupés par un dîner « choucroute », matin et après-midi ont été consacrés à la pratique du ski. Le programme d'aujourd'hui prévoit du ski dans la région du First.

Avec les cent six jeunes
Fleurisans

De leur côté, les cent six Fleurisans et leurs accompagnants sont arrivés hier dans la station oberlandaise. Ils ont pris immédiatement leurs quartiers, ont dîné, puis ont disputé quelques épreuves de sélection.

Comme leurs camarades de Couvet, les élèves des écoles de Fleurier skieront aujourd'hui dans la région du First, où les conditions d'enneigement sont favorables. Signalons à l'intention des parents des jeunes Fleurisans que le numéro de téléphone des baraquements est le (036) 2 26 43, celui de la feuille d'instructions étant le numéro du camp de Couvet.

CARNET DU JOUR

Médecins et pharmaciens : habituels.

Collision

(sp) Dimanche après-midi à 17 heures, M. A.C., de Fleurier, circulait en auto sur la route cantonale Couvet - Travers. Peu après le Bois-de-Croix, il se trouva en présence d'une voiture arrêtée sur la droite de la chaussée.

Devant cet obstacle, M. C. freina et donna un coup de volant à gauche. Son véhicule entra alors en collision avec la voiture de M. P.-A. R. de Boveresse qui venait en sens inverse. Pas de blessés. Dégâts matériels.

Avec les contemporains
de 1899

(sp) Quatorze contemporains de 1899 se sont retrouvés, samedi à Couvet, sous la présidence de M. Eugène Favre de Fleurier. Le rapport du président, qui a relaté l'activité de 1970 ainsi que les comptes ont été adoptés avant que M. Joseph Simonin ne remercie le comité de son travail. La prochaine assemblée a été fixée au 5 février 1971 à Fleurier. Le comité reste composé comme suit : M. Eugène Favre, président, M. Henri Jacot et William Brunner.

BUTTES

Refus de priorité

(sp) Samedi à 14 h 50, M. C.C. domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de la voiture de son père sur la route la Côte-aux-Fées - Fleurier. A Buttes, à la bifurcation, il n'aperçut pas l'auto de Mlle D.W. de Pratteln, à laquelle il devait céder le passage et qui roulait en direction de Sainte-Croix. La collision ne put être évitée. Pas de blessés mais dégâts importants.

FRANCE VOISINE

PONTARLIER

Départ du sous-préfet

M. Pares, sous-préfet de Pontarlier, va quitter cette ville pour Bastia où il occupera les mêmes fonctions. M. Pares était bien connu en Suisse, car il fut un fonctionnaire sympathique, entretenant de très bonnes relations avec ses voisins frontaliers. Une cérémonie était organisée dimanche en l'honneur de son départ, à Pontarlier. Toutes les personnalités de la région étaient présentes.

La section « Soliat » du C.J. a
tenu son assemblée à Travers

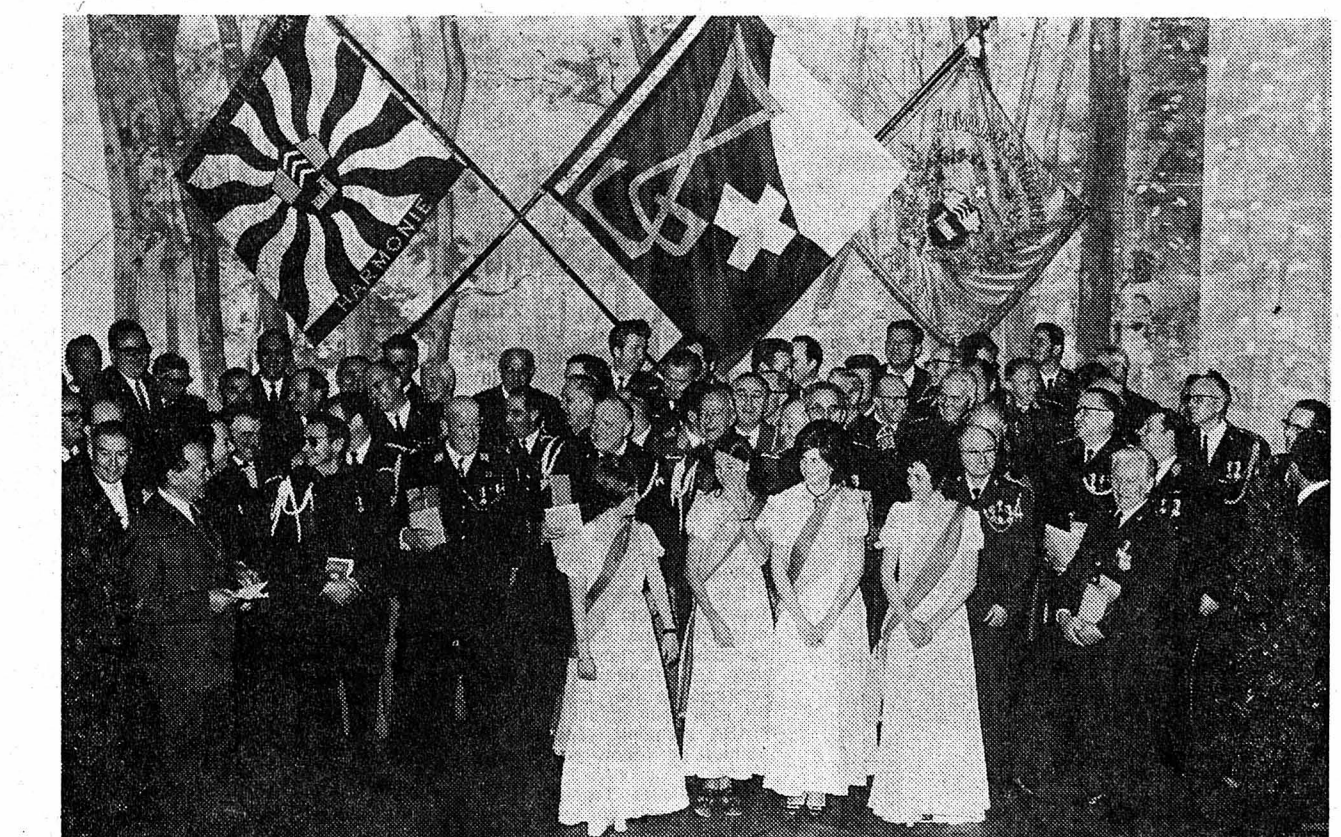
De notre correspondant :

La section « Soliat » de Travers, du club jurassien, a tenu samedi son assemblée à Travers sous la présidence de M. Pierre Bourquin. Les différentes commissions ont présenté leurs rapports. Relevons que celle du musée, grâce à un travail ardu et fort apprécié a déterminé et étiqueté 250 oiseaux avec l'aide de M. Schertenlieb du centre ornithologique de Sempach. L'expertise et la numérotation des insectes sont prévus pour cette année. La commission ad hoc a procédé au nettoyage du chalet de la Banderette où se trouve le musée et a décidé de planter le printemps prochain, un arbre en souvenir de l'année de la nature.

Les comptes présentent une situation saine et le président a retracé les grandes lignes de l'activité de la section. Sept sociétés du village ont fréquenté le chalet. Un hommage a été rendu à deux disparus, MM. Louis Ricca et Robert Wyss vétérans can-

tonaux et membres honoraires de la section.

M. Armand Fluckiger, 65 ans, président du Conseil communal et membre actif depuis un quart de siècle a été proclamé membre honoraire. Les commissions de surveillance de la propriété, de botanique, de zoologie, de géologie et des oiseaux ont été nommées. La commission du chalet est présidée par M. Bernard Borel et celle du musée par M. Maximilien Diana. Le comité a été ainsi formé : MM. Pierre Bourquin, président ; Claude Jenni vice-président ; Fernand Ruffieux secrétaire-correspondant ; Bernard Borel secrétaire aux verbaux ; Robert Perrinjacquet caissier ; Albert Overnay fils, proposé aux convocations et Claude Perrinjacquet, caviste. Il incombera à MM. Serge Thiébaud, Edmond Racine et Miguel Espinosa de vérifier les comptes. Cette assemblée a démontré que la section « Soliat » était bien vivante, ce qui est tout à son honneur et à celui du village de Travers.

Les délégués cantonaux des sociétés de musique
ont tenu leurs assises annuelles à Môtiers

Démouilles d'honneur et drapeaux, rien ne manquait au bonheur des musiciens.

Môtiers accueillait hier, à l'occasion de leur 47^e réunion annuelle, les délégués des sociétés de musique affiliées à la Fédération neuchâteloise. Au cours de la réunion, de nombreux membres vétérans furent récompensés de leur assiduité.

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, le compte rendu de cette manifestation sera publié demain.

LIVRETS DE DÉPÔT

4 1/2 %
LIVRETS JEUNESSE

5 1/4 %

IMEFBANK

Agence de Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 13 ☎ 24 08 36

VAUD

Le « Petit livre rouge des écoliers » :
l'éditeur dépose plainte à son tour

On sait qu'une plainte pénale a été déposée à Lausanne contre l'éditeur et les vendeurs du « Petit livre rouge des écoliers ». La dénonciation fait l'objet d'une enquête.

La plainte contre le livre et ses propagateurs est intervenue à peu près en même temps que paraissait dans la « Nouvelle Revue de Lausanne » un article d'André

Un deuxième article de notre distingué confrère n'a pas eu l'heur de plaire aux éditeurs du « Petit livre », les éditions Ce-

dips, qui, s'estimant injuriés, eux et leurs collaborateurs, par certains passages de cet article, et désignés à la vengeance publique, ont déposé plainte à leur tour, contre M. Marcel.

En effet, on lit dans le deuxième article qu'il est question d'un coup d'éclat né d'une « légitime colère », dont André Marcel ajoute qu'il « revendiquerait sa part de responsabilité », décidé qu'il est « à augmenter l'opinion publique jusqu'au bout ». Cedips estime qu'il y a là, en plus du titre de ce deuxième article (« voulez-vous qu'on aille le détruire ? »), des « menaces précises » et un appel clair à l'agression et à la violence.

Avis mortuaires

L'Eternel est mon berger. Il me conduit... Ps. 23.

Madame André Rüfenacht-Kunz, à Travers ;
Mademoiselle Josiane Rüfenacht, à Riaz, et son fiancé, Monsieur Bernard Gremion, à Bulle ;
Monsieur Pierre-André Rüfenacht et sa fiancée, Mademoiselle Lucette Pellaton, à Travers ;
Monsieur Jean Rüfenacht, à Couvet ;
Madame Henri Kunz, à Couvet ;
Madame et Monsieur Henri Barbezat-Kunz, à Couvet ;
Madame et Monsieur Jean-Claude Tendi, et leur petite Laurence, à Couvet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

André RÜFENACHT

leur bien-aimé époux, papa, fils, beau-fils, beau-frère, oncle cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 49^e année.

Travers, le 7 février 1971.

Son soleil s'est couché avant la fin du jour. Jér. 15.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le mardi 9 février, à 16 heures.

Culte au temple de Travers, où l'on se réunira à 14 h 30.

Domicile mortuaire : Midi-du-Pont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La société des accordéonistes « Echo du Vallon », Travers, a le pénible devoir de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur

André RÜFENACHT

membre du comité, et père de Pierre-André Rüfenacht, membre du club.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La société de chant « L'Espérance », de Travers, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

André RÜFENACHT

membre actif.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Amicale des Contemporains de 1922 a le pénible regret d'annoncer le décès de leur ami

André RÜFENACHT

Les membres sont priés de se réunir pour accompagner ce camarade trop tôt enlevé à leur amié.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité.

Le club d'accordéonistes « Ondina », des Verrières, a le regret de faire part du décès de

Madame Oscar BUCHS

mère, belle-mère et grand-maman de la famille Paul Wieland-Buchs.

Le comité.

Madame Paul Hiltbrand, à Couvet ;
Madame et Monsieur Pierre Baudin-Hiltbrand, à Neuchâtel ;
Monsieur François Baudin, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul HILTBRAND

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue maladie, dans sa 76^e année.

Couvet, le 5 février 1971.

(La Grande-Prise.)

Je vous laisse la paix,

Je vous donne ma paix.

Je ne vous donne pas comme le monde donne.

Que votre cœur ne se trouble point et ne s'alarme point. Jean 14 : 27.

L'ensevelissement aura lieu, le mardi 9 février 1971, à Couvet.

Prière pour la famille au domicile mortuaire : hôpital de Couvet, à 13 h 10.

Culte au temple, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

CERCUEILS TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

La droguerie A. Gurtner
Couvetsera FERMÉE du 6 février
au 20 février inclus

PATINOIRE
de FLEURIER
Ce soir lundi
à 20 heures
FINALE
du championnat de
3^eme ligue, groupe 10
Couvet -
les Ponts-de-Martel

INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION — AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

R. MONNIER

L'école apolitique
est un mythe

Mme Heidi Deneys, professeure secondaire à la Chaux-de-Fonds, M. Robert Hari, directeur du Cycle d'orientation à Genève, Roland Katz, membre de l'Association des parents d'élèves à Bière et Jacques Vernet, député à Genève, étaient réunis autour de Roland Bailly, pour la traditionnelle « Table ouverte » du dimanche. Ils avaient à débattre un sujet pour le moins aussi important que le vote des femmes, à savoir : « La politique doit-elle entrer à l'école publique ? »

« Il faut intéresser les élèves à la chose publique et les sensibiliser aux grands événements politiques internationaux » disent les enseignants présents.

« Oui, mais... rétorquent les deux autres interlocuteurs, il faut que les parents obtiennent la garantie de la neutralité et de l'objectivité des enseignants. »

« L'école apolitique est un mythe » constate l'un des auditeurs lors d'une intervention téléphonique.

L'école est et a toujours été, par définition, un moyen de transmettre un mode de pensée, un code de morale, une façon de vivre, en bref, une éthique.

saient autrement que la masse, étaient rejetés hors de l'enseignement.

Aujourd'hui, parce que les moyens de communication rapprochent les lieux, les peuples, il n'y a plus une ethnie, il y a des ethnies, toutes respectables, toutes valables, mais très différentes, qui s'affrontent en un même idéal.

Les maîtres et les élèves sont, dans la vie, à chaque pas, confrontés avec l'une ou l'autre de ces ethnies. L'est donc normal qu'ils en discutent dans le cadre de l'école.

L'école autrefois se fixait un but : celui d'insérer le mieux possible l'enfant dans l'éthique du peuple auquel elle appartenait.

Aujourd'hui, tout le monde subit l'influence de tout le monde. La société de demain, à long ou à court terme, est totalement inconnue. Une opinion vraie aujourd'hui sera fautive demain. C'est pourquoi l'enseignant, quel que soit son choix, sa couleur politique, contient peut-être un peu de la vérité future et il est bien que l'enfant soit mis en présence de toutes les tendances.

L'influence d'un maître est toujours corrigée par l'influence d'un autre maître ou d'un autre adulte. Ces parents qui craignent une influence néfaste, font peu confiance en leurs rejetons et moins encore en leur propre code de références. C'est, somme toute, un signe de faiblesse de leur part.

G.-A. M.

VOTATIONS : 6 FOIS OUI

Ecrasante majorité pour le suffrage féminin — Forte opposition à l'élection des conseillers aux Etats par le peuple

Dans le canton de Neuchâtel, les femmes ont le droit de vote depuis la fin de l'année 1959. Le corps électoral masculin n'allait pas se déjuger en 1971. C'est ainsi qu'il a accepté le projet fédéral à l'écrasante majorité de 20,205 oui contre 4426 non.

Il y a douze ans, la participation avait atteint 64 % en février (suffrage féminin sur le plan fédéral) et 54 % en septembre (attribution du droit de vote aux femmes en matière

cantonale et communale). Cette fois-ci, un peu plus de 57 % des électeurs inscrits se sont prononcés. C'est beaucoup par rapport à de récentes votations où la participation variait entre 8 et 23 %, mais il convient de se rappeler que lors du scrutin sur l'initiative Schwarzenbach, 74 % des citoyens s'étaient manifestés.

Lors de la première votation de 1959, on avait retiré des urnes 13,938 oui et 12,775 non. Après la seconde, 11,240 oui, 9738 non. En 1959, on était encore très partagé. Aujourd'hui, c'est presque l'unanimité. Cela tient au fait que l'expérience a été positive. Non seulement l'accession des citoyens aux « honneurs » civiques n'a pas modifié la situation politique, mais surtout les femmes elles-mêmes, celles qui ont accepté des responsabilités dans la vie publique, ont démontré leurs capacités et su se faire apprécier de leurs partenaires masculins. La cause est donc entendue et l'on ne peut que s'en féliciter, en espérant que les femmes s'intéresseront toujours davantage aux affaires de l'Etat et des communes.

XXX

Electeurs et électrices neuchâteloises se sont trouvés ensemble devant les isolements pour se prononcer sur les six projets cantonaux qui leur étaient soumis. « Ensemble » est d'ailleurs euphémique car, en fait, peu de femmes ont rempli leur devoir civique. Alors que pour la votation fédérale, 74 % des électeurs inscrits ont voté,

la participation n'a atteint que 37 % sur le plan cantonal. Pourtant cinq projets sur six étaient d'ordre social et de nature à intéresser au premier chef l'élément féminin.

Sauf en ce qui concerne l'élection des conseillers aux Etats par le peuple, (la majorité des députés libéraux s'étant prononcés contre), aucune opposition n'était apparue. L'acceptation ne faisait donc aucun doute et il faut se réjouir de la netteté du scrutin en ce qui concerne l'AVS et l'assurance-maladie des personnes âgées. Quant à la votation sur le mode d'élection à la Chambre haute, les avis ont été plus partagés qu'on pouvait le supposer. Que 9525 « non » soient tombés dans les urnes alors que le Conseil d'Etat, le Grand conseil et la grande majorité des hommes politiques recommandaient l'acceptation est significatif.

Nous souhaitons, quant à nous, que le statu quo soit maintenu. Comme le député Blaise de Montmolin, nous craignons, en effet, que la ratification du principe de l'élection directe ne conduise à l'introduction du système de la représentation proportionnelle pour le Conseil des Etats. Or, cette représentation proportionnelle, en faisant de la Chambre haute, une copie en réduction du Conseil national, saperait notre système bicaméral. « Il est bon que le Conseil des Etats soit la représentation des cantons, ou du peuple des cantons, dans ce qu'ils ont d'uni et non dans ce qu'ils ont de divergent » déclarait

le député libéral devant l'assemblée de son parti. Puisse-t-on s'en souvenir au Château et tenir compte comme il se doit de la forte résistance d'une partie importante du corps électoral.

Jean HOSTETTLER



Hier encore, ils ne votaient pas pour les mêmes occasions...

DISTRICTS	Suffrage féminin		Conseillers aux Etats		AVS: prestations complémentaires		AVS: aide complémentaire		Assurance-maladie des personnes âgées		Loi sur l'assurance-maladie		Formation professionnelle	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Neuchâtel	2924	572	3464	1685	5146	242	5186	206	5109	275	4815	401	4252	848
Neuchâtel	447	54	508	159	666	28	673	22	662	28	625	49	573	90
Serrières	312	64	357	136	488	25	493	20	489	25	462	36	405	79
Vauseyon	412	81	467	160	622	35	628	32	607	47	585	58	519	115
La Coudre	192	30	220	68	283	14	283	11	280	18	266	27	228	60
Hauterive	247	45	236	157	380	25	378	28	381	22	360	36	327	71
Saint-Blaise	317	79	323	242	547	48	555	42	552	45	524	58	485	95
Marin-Epagnier	250	51	263	123	383	25	385	21	370	21	355	19	297	95
Thielle-Wavre	30	11	19	30	52	4	51	5	51	5	48	7	40	14
Cornaux	124	35	128	58	185	12	191	5	187	7	165	24	137	55
Cressier	149	48	163	90	248	12	246	11	242	15	231	23	196	60
Enges	24	18	21	24	38	8	41	7	39	8	34	11	26	17
Le Landeron-Combes	281	92	282	187	446	39	452	34	453	34	418	60	359	101
Lignières	69	32	52	73	115	19	120	16	120	13	103	30	82	45
Total	5778	1212	6503	3192	9599	536	9682	458	9543	566	8991	839	7926	1745
Boudry	375	105	401	216	606	42	615	36	602	52	555	74	475	148
Boudry	360	89	408	214	604	40	611	34	613	31	582	51	503	116
Cortaillood	463	114	431	362	771	44	772	38	768	44	729	65	653	124
Colombier	218	50	228	159	380	21	382	18	376	26	360	36	341	50
Auvergnier	746	175	933	386	1282	71	1290	61	1267	84	1212	110	1063	244
Peseux	426	107	493	284	774	34	782	30	756	47	720	62	639	128
Corcelles-Cormondr.	212	43	226	109	334	15	338	11	331	17	315	23	266	67
Bôle	85	26	75	60	132	12	131	14	131	14	116	2	101	33
Rochefort	21	2	21	8	31	1	31	1	32	1	30	2	22	7
Brot-Dessous	225	64	320	57	366	28	366	25	356	36	341	41	278	92
Bevaix	154	54	170	117	285	16	286	14	281	17	254	38	196	94
Gorgier-Chez-le-Bart	239	54	309	132	447	19	446	21	435	28	420	36	369	77
Saint-Aubin-Sauges	24	10	16	22	33	5	36	5	37	4	31	7	25	0
Fresens	11	20	17	13	27	4	30	4	31	4	30	5	17	17
Montalchez	24	11	30	23	42	12	47	7	41	12	34	19	30	21
Vaumarcus-Vernéaz	24	11	30	23	42	12	47	7	41	12	34	19	30	21
Total	3583	924	4078	2162	6114	364	6113	319	6057	417	5729	571	4978	1227
Val-de-Travers	117	31	1271	74	195	9	197	7	200	7	181	19	152	45
Môtiers	395	72	393	161	555	32	559	25	549	34	521	47	443	115
Couvét	166	72	173	122	276	35	280	31	270	37	261	41	189	108
Travers	77	19	89	48	129	15	134	10	135	9	122	20	82	55
Noiraigue	37	17	42	19	58	8	62	4	59	7	51	10	43	20
Boveresse	480	82	539	191	739	36	748	29	737	39	677	57	589	133
Fleurier	98	35	139	49	178	12	180	11	183	11	167	23	127	54
Buttes	68	30	55	66	119	13	124	9	121	11	106	22	64	56
La Côte-aux-Fées	53	21	74	16	84	9	84	8	83	9	85	7	60	30
Saint-Sulpice	166	42	226	101	301	41	299	39	297	46	276	56	229	89
Les Verrières	38	28	42	34	65	18	64	19	66	17	63	19	36	44
Total	1695	449	1893	881	2699	228	2731	192	2699	227	2510	321	2014	749
Val-de-Ruz	212	67	235	120	234	15	234	15	236	26	219	31	257	93
Cernier	136	48	179	64	233	17	236	13	230	15	214	31	180	54
Chézard-Saint-Martin	130	43	128	79	192	23	194	20	188	25	171	35	142	65
Dombresson	27	17	23	27	46	6	46	6	43	10	38	13	20	30
Villiers	16	11	14	19	31	2	32	2	29	5	24	9	14	19
Le Pâquier	71	41	65	82	132	19	135	19	130	25	115	35	78	67
Savagnier	49	11	38	32	69	9	72	7	66	11	62	13	53	21
Fenin-Villars-Saules	71	28	88	42	121	14	126	11	119	16	109	25	80	50
Fontaines	8	9	14	9	20	5	23	1	21	3	16	7	12	9
Engollon	196	32	222	74	296	15	300	12	290	22	270	31	248	53
Fontainemelon	73	28	86	44	124	13	125	12	122	14	115	19	89	40
Les Hauts-Geneveys	65	30	71	58	115	19	118	15	119	14	104	25	89	39
Boudevilliers	64	18	70	40	105	13	108	9	107	11	103	14	83	28
Valrang	33	34	45	34	69	17	69	18	71	17	68	18	58	28
Collingne	159	54	195	67	267	9	267	7	259	12	250	22	205	58
Les Geneveys-s.-Cof.	37	20	38	29	58	14	60	12	53	16	45	23	39	28
Montmolin	37	20	38	29	58	14	60	12	53	16	45	23	39	28
Total	1347	485	1511	823	2222	210	2256	179	2183	242	2023	351	1647	682
Le Locle	1795	276	2532	506	3043	149	3053	137	2990	186	2896	217	2517	510
Le Locle	186	36	213	75	2991	14	287	16	286	17	277	22	244	46
Les Brenets	46	19	53	33	61	28	58	28	68	20	53	30	44	41
Cerneux-Péquignot	78	50	62	77	101	48	107	43	103	47	88	60	55	86
La Brévine	13	18	14	15	24	11	24	11	23	12	20	12	10	24
Le Bémont	53	21	64	36	84	16	89	13	92	10	81	19	66	28
La Chaux-du-Milieu	182	60	232	99	327	34	331	33	334	36	309	43	237	103
Les Ponts-de-Martel	22	24	22	29	25	26	27	24	30	23	26	26	10	40
Brot-Plamboz	22	24	22	29	25	26	27	24	30	23	26	26	10	40
Total	2375	504	3192	870	3956	326	3976	305	3926	351	3750	429	3183	878
La Chaux-de-Fds	2689	422	3726	857	4583	220	4612	141	4535	266	4331	350	3776	743
Ch-de-Fds - Centre	1682	210	2385	418	2837	104	2844	95	2801	134	2695	176	2324	447
Ch-de-Fds - Les Forges	908	169	1316	237	1557	81	1565	71	1543	92	1485	115	1248	280
Ch-de-Fds - Charrière	26	7	30	13	41	3								

IMMEUBLES

LOTISSEMENT LE FORNEL CORCELLES/NEUCHÂTEL A VENDRE 5 VILLAS de 6 et 7 pièces

Construction soignée — tout confort — garage
— situation tranquille dans zone de verdure —
vue sur le lac

Possibilité d'aménager un petit appartement avec entrée
séparée

Hypothèques

en 1er rang : entre 220,000 fr. et 255,000 fr.
en 2ème rang : à fixer selon le cas

Renseignements, plans et visite des lieux par :

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ

Neuchâtel, 13, fbg de l'Hôpital. Tél. 25 76 71.

A vendre
à la Béroche
immeuble
locatif avec

café -
restaurant

boucherie : 5 appartements, entièrement
rénovés et équipés.

S'adresser à
M. André WYSS,
2025 Chez-le-Bart.
Tél. (038) 65 17 77.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête
pour vos problèmes de publi-
cité. Nous avons pour les
résoudre un service à votre
disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par
voies d'enchères publiques,

LES MERCREDI 10 et JEUDI 11 FÉVRIER 1971,

dans l'appartement sis à Neuchâtel, rue de Comba-Borel 2,
rez-de-chaussée, pour le compte d'une succession, les objets
suivants :

le mercredi 10 février 1971, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h :
un millier de livres de tous genres, notamment : Histoire
neuchâteloise, suisse et française, peinture, biographies, récits,
romans, dictionnaire géographique de la Suisse, collection
d'almanachs du Messager boiteux (1805 à 1960), conteurs
neuchâtelois, etc. ;
le jeudi 11 février 1971, dès 14 h :

15 tableaux, Ecoles suisse, française et autres, notamment
par Edouard Girardet, Gustave Jeanneret, D. Jhy, Emile Lam-
belet, E.-P. Berne-Bellecour, Théodore Steinlen (1779-1847),
Constant Troyon, J.-A. Vallin ; 2 gravures de L. Midart ;
1 table et 6 chaises style Louis XV ;
1 table Napoléon III, marquetée ; 1 glace style Louis XV ;
1 bibliothèque d'angle ; 1 grande bibliothèque, 2 corps, noyer ;
1 bureau ministre, moderne ; 1 lampadaire 1925 ; plusieurs
paires de grands rideaux, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.
Pas d'exposition avant la vente.

Parc pour autos à 80 m (ancien jardin de la Chaumière,
au sud de la rue des Parcs).

Le greffier du tribunal :
W. BIANCHI

Vente aux enchères publiques

Le jeudi, 11 février 1971, à 14 h 15
à la salle des ventes juridiques, rue de
l'Hôpital 14, à Bienne (Hôtel de la Pré-
fecture), il sera réalisé publiquement,
en plus d'objets mobiliers neufs, les vo-
lumes suivants :

« Psalterium Romanum, Sacro-Sancti
Concilii » édition 1764, format 49/31/7 cm
en langue latine.

« Les Psaumes de David, avec les Can-
tiques Sacrez » imprimé en 1751, en lan-
gue française.

« Le Nouveau Testament » imprimé en
1790, en langue française.

« Nützliche Haus- und Feldschule » im-
primé en 1678, en langue allemande.

Pour de plus amples renseignements,
les amateurs sont priés de s'adresser
à : l'Office des Faillites de Bienne, tél.
(032) 2 21 91.

A LOUER

BOXES

chauffés, fermés,
dans garage
souterrain,
place de lavage
à disposition.
S'adresser à
P. Cretegnny & Cie,
fbg du Lac 43,
Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

CHALET

A louer
tout de suite
appartements
meublés,
tout confort, 7 et 4
pièces.
Tél. (025) 3 21 92.

A louer dans immeuble commercial neuf, en bordure
du lac, côté ouest à Neuchâtel,

bureaux

de 190 m2 environ. Places de parc devant l'im-
meuble. Libre dès avril 1971, ou date à convenir.

Faire offres à la Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel,
tél. (038) 24 37 91.

locaux commerciaux

A louer pour fin mars, près du
centre de la ville,

d'une surface de 72 m2.
Situation tranquille et ensoleillée.
Convient pour bureaux ou
ateliers d'horlogerie.

S'adresser à :
l'étude Jacques Ribaux,
avocat et notaire, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

DEMANDES À LOUER

Nous offrons Fr. 400.—
à personne en mesure de nous four-
nir un

APARTEMENT

de 3 à 4 pièces avec ou sans con-
fort, à Neuchâtel ou environs. Télé-
phoner au (038) 24 18 42.

Fonctionnaire PTT
cherche à
Neuchâtel pour le
1er avril apparte-
ment de

2 à 3
pièces

prix modéré.
Faire offres sous
chiffres E 465063
à Publicitas S.A.,
2540 Granges.

Offres d'emplois

Salon de coiffure
pour dames cherche

coiffeuse

pour fin de semaine,
ainsi que
shamponneuse.
Tél. (038) 33 20 30.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL

Notre chancellerie du personnel est responsable de
l'exécution de tous les travaux d'ordre administratif liés à
une gestion moderne de personnel : correspondance
diverse, dossiers, statistiques, recherche d'appartements,
contacts téléphoniques nombreux, etc.

Pour compléter son effectif, nous cherchons un

employé
de commerce

titulaire d'un diplôme de commerce ou d'un certificat
fédéral de capacité et pouvant satisfaire au profil suivant :

- quelques années d'expérience dans un domaine analogue
- langue maternelle française, très bonnes connaissances d'allemand ; si possible notions d'italien
- sens de l'organisation
- discrétion et courtoisie
- aptitudes à mener de front plusieurs tâches simultanément
- âge : 25-30 ans.

Nos conditions de travail et nos prestations sociales sont
celles d'une grande entreprise. Nous assurons nos candi-
dats de notre entière discrétion.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL

TEL 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

Bienne

Bureau d'architecture cherche

dessinateur en bâtiment

ayant du goût, de l'initiative et quelques années d'expé-
rience pratique.

Bonnes conditions à candidat capable.

Entrée à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae, photo et pré-
sentations de salaire, sous chiffres 80-0-18709 aux Annon-
ces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.



TISSOT

Par suite de mutations de titulaires, 2 postes de

secrétaires

sont à repouvoir rapidement :

— l'une devrait avoir le goût des chiffres et le sens
de l'exactitude pour seconder, de façon indé-
pendante, le chef de la comptabilité industrielle ;

— l'autre serait chargée de la correspondance fran-
çaise avec notre clientèle et de divers travaux
de bureau.

Renseignements et offres au Service du personnel
de la fabrique d'horlogerie, Chs. Tissot & Fils S.A.,
2400 le Locle. Tél. (039) 31 36 34.



Nobellux

WATCH CO S.A.

cherche

POSEUR-EMBOITEUR
QUALIFIÉ

ainsi que

OUVRIÈRES

pour différents travaux de remontages.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., rue du
Seyon 4, 2001 Neuchâtel. — Tél. (038) 24 16 41.

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

GÉRANT

pour un de ses magasins, ainsi qu'un

CHAUFFEUR

pour l'approvisionnement de ses succursales et les
livraisons.

Travail indépendant et varié. Faire offres ou se
présenter à A. Borloz, Hôpital 10, Neuchâtel,
tél. 25 19 80.

Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.— à Fr. 25.000.—, si vous
avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance,
contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous
bénéficiez d'une réduction
de 20% sur le coût total des intérêts
autorisés.

Notre «service-express», téléphone
071 233922, vous donne chaque soir
de 19 à 21 h. tous les renseignements
désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/391

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



Columbella

par
Phyllis A. WHITNEY

53

Dehors, la pluie se remit soudain à tomber bruyam-
ment, cependant que, dans un curieux mélange de
colère et de supplication, Leila s'agrippait à moi en
disant, d'une voix entrecoupée que j'avais pene à
comprendre :

— C'est de votre faute ! Il vous faut l'empêcher de
lui faire du mal ! Papa est dans la clairière avec
Cathy... ils sont déchainés l'un contre l'autre... Oh !
j'ai peur qu'il la tue !

Avant même qu'elle eût fini de parler, je m'étais
précipitée dans l'escalier. Je traversai le hall en cou-
rant. Du côté de la terrasse, une porte-fenêtre était
ouverte, près de laquelle il y avait une sorte de por-
temanteau avec une étagère où l'on rangeait les tor-
ches électriques. A l'une des patères était accroché
le burnous que Catherine aimait porter. Je le sentis
humide contre ma main, tandis que je prenais un im-
perméable de plastique à la patère voisine et saisissais
une des torches sur la tablette. L'averse avait
déjà cessé, mais les gouttes tombant des arbres cré-
pitaient sur l'imperméable tandis que je m'élançais
dans le bois. Je glissai sur une flaque boueuse et

faillis tomber, me retenant de justesse à un troc ru-
gueux. Dans cette humidité sylvestre, l'odeur vanillée
des céréales se mêlait à la senteur du jasmin d'une
façon qui me rappela le parfum de Catherine. La clarté
de ma torche cueillit soudain un des fruits du man-
guier et je sus que je touchais au but. Contournant le
gros arbre, je débouchai dans la clairière.

Elle était déserte. Il ne s'était sûrement pas écoulé
plus de deux ou trois minutes depuis que Leila m'avait
alertée, mais King et Catherine avaient disparu. Comment
s'était terminée leur dispute ?

Aucun bruit autour de moi, sinon celui fait par
l'eau s'égouttant des arbres. Immobile, je m'efforçai
de retrouver mon souffle tout en regardant le banc
de marbre où je m'étais assise avec King, la balustrade
de bois...

La balustrade !
Mon cœur venait de bondir de nouveau et je me
rapprochai de la balustrade en braquant la torche dans
sa direction. Oui, j'avais bien vu : brisée, une partie de
cette balustrade pendait dans le vide. L'estomac
noué par une folle angoisse, je dirigeai le rayon de
la torche dans le « recueilleur », mais sa lumière eut
tôt fait de s'y perdre. Toutefois, démasquée par la course
des nuages, la clarté de la lune me permit de repé-
rer au-dessous de moi les rocs en saillie... Mais je ne
me souvenais que de deux rocs perçant la paroi du
« recueilleur », alors que j'apercevais maintenant trois
masses sombres aux contours indistincts...

D'après Leila, ses parents s'étaient violemment que-
rellés à cet endroit... A présent, il n'y avait plus per-
sonne, mais la balustrade était démolie et quelqu'un
semblait avoir chu dans le vide... Catherine ou King ?
Penchée au-dessus du « recueilleur », j'appelai désespé-
rément, mais les trois masses sombres conservèrent
la même immobilité et rien ne me répondit. Alors,
faisant volte-face, je me mis à courir vers la maison,
aussi vite que je le pouvais en dépit des tournants du
sentier et des endroits boueux, avec l'horrible impres-
sion que Catherine allait soudain surgir de l'obscurité

pour m'empêcher d'aller chercher du secours. La pani-
que me donnait des ailes et je dus atteindre la ter-
rasse en un temps record.

Sur les dalles, ma course devint bruyante et, au
moment où j'arrivais à la galerie du rez-de-chaussée,
le hall s'éclaira. Je vis Edith Stair venir vers moi.
Incapable de parler, je courus à sa rencontre, tout
en remarquant qu'elle aussi était complètement habillée.

— Chut ! fit-elle vivement en me prenant le bras.
Ne réveillez pas toute la maison ! Que se passe-t-il ?...
Qu'est-ce qui vous a fait peur ?

A son contact, je me ressaisis suffisamment pour
lui dire :

— Il y a eu un accident... Là-bas... Dans la clai-
rière... La balustrade est rompue et je... je crois que
quelqu'un est tombé dans le « recueilleur » !

Elle demeura un instant à me regarder avec une
sorte de stupeur incrédule puis, me lâchant, elle dit :

— Je vais appeler King !
Tandis qu'elle se ruait à l'assaut de l'escalier, je
fis quelques pas incertains vers le milieu du hall. Mes
pensées s'ordonnaient mieux et je me rendais compte
comme il était peu probable que Catherine ait pu pou-
ser King si violemment que la balustrade se soit rom-
pue sous le choc. Le contraire était beaucoup plus
vraisemblable. Aussi, tant que je ne saurais à quoi
m'en tenir, il me fallait faire bien attention et peser
mes paroles.

Sous la porte près de l'escalier, filtrait de la lumiè-
re. Alex était donc encore dans son bureau...

Mais déjà Edith revenait en courant.

— Ni King ni Catherine ne sont dans leurs cham-
bres ! Les lits ne sont même pas défaités !

La porte proche du bas des marches s'ouvrit, et
Alex apparut, une élégante robe de chambre bordeaux
par-dessus son pyjama gris.

Edith se précipita vers lui.

— Miss Abbott est allée dans le bois... Elle dit que
la balustrade du « recueilleur » est rompue, comme si

quelqu'un était tombé dans le vide... Et ni King ni
Catherine ne sont dans leurs chambres !

Tout en me jetant un regard acéré, Alex me prit
la torche des mains et s'élança vers la porte de la
terrasse. Edith l'imita et je les suivis en courant.

Alex arriva un peu avant nous dans la clairière et,
se débarrassant alors de ses pantoufles, il entreprit
de se laisser descendre à plat ventre par l'ouverture
de la balustrade, s'accrochant aux crevasses des dalles
qui formaient la paroi du « recueilleur ». Quand il par-
vint ainsi à hauteur des rocs en saillie, il s'arrêta et,
prenant la torche dans la poche de sa robe de cham-
bre, il l'alluma. Aussitôt, ce fut comme un jaillisse-
ment de rouge près des rochers sombres. J'entendis
Edith haleter.

— Mon Dieu ! C'est Catherine !

Le rayon de la torche se déplaça et je vis la masse
blonde de la chevelure déployée sur la pierre humide.
Alex demeura quelques instants penché au-dessus du
corps, puis il éteignit la torche et la remit dans sa
poche avant d'entreprendre la remontée vers nous.

Edith lui tendit une main pour l'aider à nous rejoin-
dre. Je pus alors voir sur le visage d'Alex quel choc
il venait d'éprouver.

— Elle est morte... dit-il d'une voix mal assurée.
Seul, je ne peux pas la ramener... Il nous faut de
l'aide... téléphoner à la police...

— La police ! s'exclama Edith. Pourquoi ne pas pré-
venir plutôt un médecin, l'hôpital ?

— Oui, un médecin aussi, mais d'abord la police,
confirma son mari. Puisque nous ignorons comment
c'est arrivé, il faut alerter la police.

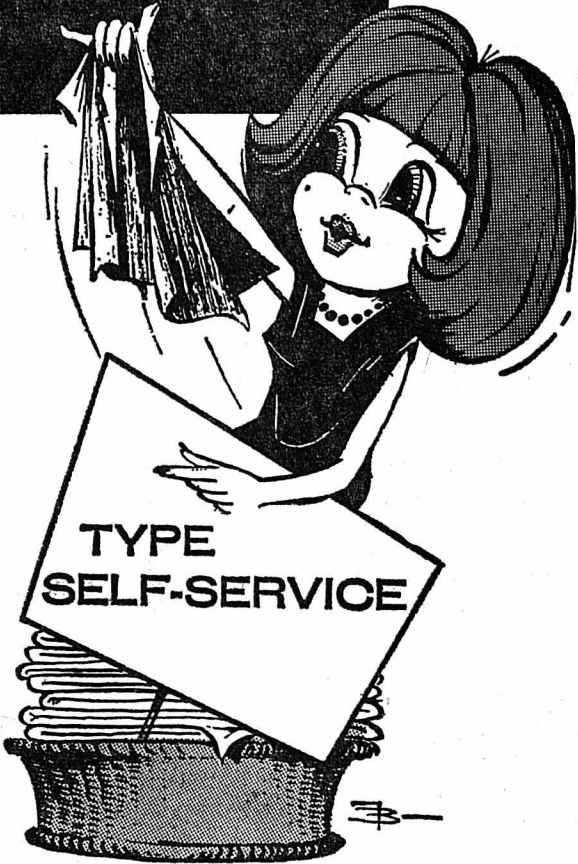
Il avait de nouveau pressé le bouton de la torche
électrique dont le rayonnement indirect me permit de
voir le regard qu'il échangea avec Edith. On eût dit
que chacun d'eux cherchait à sonder les pensées de
l'autre, tout en s'abstenant tacitement de tout com-
mentaire.

(A suivre)

Vêtements à nettoyer? alors...

2 kg. + 1/2 kg. gratuit
DE VÊTEMENTS NETTOYÉS
 Y COMPRIS CINTRES ET HOUSSE PROTÉCTRICE

4.90
D'UN JOUR A L'AUTRE
 ET TOUJOURS 4 KG.+1 KG. GRATUIT POUR 9.-



La formule de nettoyage
 La meilleure marché
 à l'heure actuelle!

DANS TOUS LES MAGASINS

BAECHLER

- Neuchâtel : 3, rue du Seyon, tél. 25 49 12
 21, rue du Seyon, tél. 25 17 51
- Peseux : 6, rue de Neuchâtel, tél. 31 45 27
 8, Grand-Rue, tél. 31 46 55
- La Chaux-de-Fonds : place du Marché, tél. 23 23 92
 77, av. Léopold-Robert, tél. 23 13 43
 24, rue du Locle, tél. 26 83 83
 108, Numa-Droz, tél. 23 15 53
 7, av. Charles-Naine, tél. 26 03 38
- Le Locle : 4, rue du Pont, tél. 31 36 50

Vous aussi, vous pouvez faire de la musique sur un

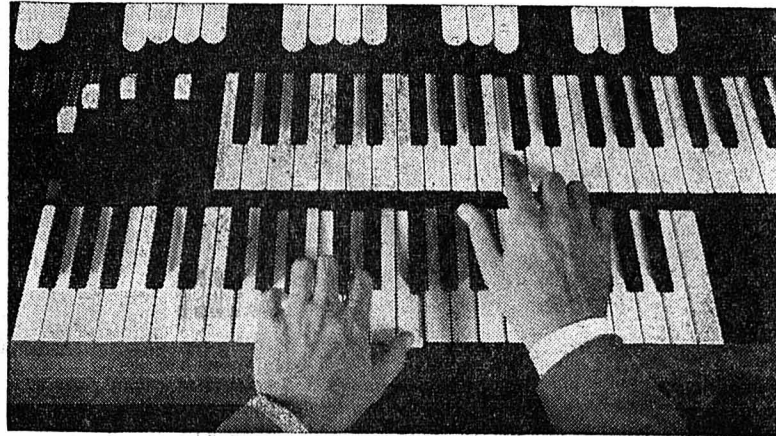
ORGUE HAMMOND

Occupez vos loisirs à faire de la musique !
 L'orgue Hammond est l'instrument idéal ; il vous procure de la joie et une détente complète.

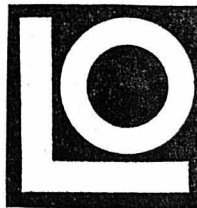
Cours Hammond et autres modèles. Leçons pour débutants, données en petits groupes à personnes de tous âges et de toutes professions.

c/o HUG & CO, MUSIQUE NEUCHÂTEL

Début des cours : mardi 16 février 1971, à 20 heures



Roquefort français
 H. Maire, Fleury 16

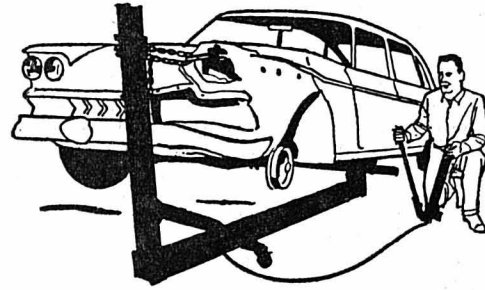


OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
 Maison fondée en 1852
 Place Pury 7
 2001 NEUCHÂTEL
 Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
 Téléphone 25 13 67

CARROSSERIE SCHCELLY

Tél. (038) 25 93 33 HAUTERIVE Tél. (038) 25 93 33



Automobilistes malchanceux !

Nous réparons toutes voitures accidentées et il ne reste aucune trace, et ceci aux prix les plus compétitifs.
 Faites l'essai. — Voitures de remplacement.

COIFFURE Roger
 Moulins 3 - Tél. 25 29 82/83



Permanente «Zotos»

pour cheveux fins et délicats (garantie)

Teintures „minute”

Manucures par spécialistes

Ouvert sans interruption avec ou sans rendez-vous

☎ 25 29 82 - 25 29 83

60 places avec une équipe de première force
 Climatisation - Nursery à disposition des mamans
 Au rez-de-chaussée :



DES GADGETS IMPRÉVUS, CHOISIS POUR VOUS

« Rino », spécialiste coupe Messieurs

Nouveaux rideaux



sans frais de couture
 sans attendre longtemps
 et à des prix particulièrement avantageux
 - simplement et rapidement.

M-VARIOSETTE
 Des rideaux "tout prêts" en TREVIRA

en 4 dessins différents, en différentes grandeurs, peuvent être adaptés à chaque fenêtre d'une hauteur de 120 à 270 cm.
 De 19.- à 60.- francs
 Avec mode d'emploi exact sur chaque emballage.



M-VARIOSETTE
 embellit votre appartement en quelques heures.

Pour bien commencer l'année

laver automatiquement
 le linge et la vaisselle, c'est si facile!

avec

Miele

La perfection dans le détail

Ch. Waag - Neuchâtel

Spécialiste Miele depuis 40 ans

Révision — Pièces de rechange

Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 25 29 14

Lard de la Forêt-Noire



Une nouveauté dans les magasins Bell

De l'argent - immédiatement!



PRÊT PERSONNEL

Téléphonez au

022 25 42 95

ou envoyez ce bon à :

Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Nom: _____

Adresse: _____

55

ORCA, institut spécialisé de



UNION DE BANQUES SUISSES



Système examiné et approuvé par l'Institut Suisse des Recherches Ménagères (IRMG)

MARCHE

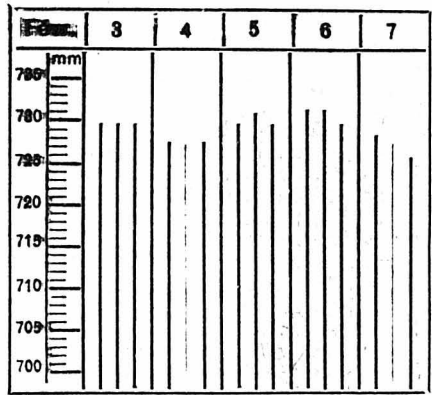
MIGROS

PESEUX

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 6 février : température : moyenne + 0,7 ; min. : -2,8 ; max. : + 5,1. Baromètre : moyenne : 731,1. Vent dominant : direction : nord-est. Force : faible jusqu'à 10 h ensuite est-sud-est faible. Etat du ciel : clair.

Observatoire de Neuchâtel : 7 février. Température : Moyenne - 2,1 min. : - 2,9 ; max. : + 1,9. Baromètre : moyenne : 728,2. Vent dominant : direction : nord-est et nord-est ; force : faible, modéré le soir, est faible de 11 à 17 h. Etat du ciel : couvert par brouillard.



Niveau du lac du 6 février : 428,88
Niveau du lac du 7 février : 428,86

Prévisions du temps pour le nord des Alpes, le Valais, le nord et le centre des Grisons : la couche de stratus qui recouvre le plateau et le nord du Jura ne se déchirera que localement l'après-midi. Au-dessus de 1000 à 1500 mètres et dans les autres régions, le temps sera d'abord ensoleillé. Des passages nuageux temporairement importants se produiront cependant dans la moitié est du pays, où ils pourront produire quelques chutes de neige en fin de journée.

La température restera comprise entre zéro et moins 5 degrés sous la couche de brouillard. Elle atteindra ailleurs moins 2 à moins 6 degrés en fin de nuit et plus 1 à plus 6 degrés l'après-midi. Vents modérés du secteur nord en montagne, où un net refroidissement se fera sentir.

Naissances

Monsieur et Madame Yann RICHTER - DU PASQUIER et Ariane ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Frédéric - André
6 février 1971
Maternité de Pourtalès Neuchâtel

Monsieur et Madame Charles-Henri MATILE-THERRER et Philippe annoncent avec joie la naissance de

Valérie
le 7 février 1971
Maternité Landeyeux Fontainemelon Av. Robert 47

Monsieur et Madame Paul CORNU-NUSSBAUM ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne - Catherine
le 5 février 1971
Maternité de la Béroche 2023 Gorgier

Monsieur et Madame Jacques RIBAUX Monsieur et Madame Gilles HUTIN sont heureux d'annoncer la naissance de

Séverine
7 février 1971
Cassardes 6 Bompas Road 11 2000 Neuchâtel Dunkeld West Johannesburg Transvaal

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

Restaurant de la Grappe LE LUNDI :
La Coudre Neuchâtel
Bollito Misto
L. MARINI
Tél. 33 26 26

Bijouterie A. CHARLET sous le théâtre, NEUCHÂTEL
FERMÉ jusqu'à fin février

Jeu 11 et vendredi 12 février
Orchestre roumain FRUNZA VERDE
Prix des places : Fr. 5.— (non numérotées)

Vente des billets : Relations publiques Coop, Treille 4

Club de loisirs Joie du lundi Conférence Dr Paul Tourneur, de Genève :
VIEILLESE HEUREUSE
Théâtre de Neuchâtel, aujourd'hui à 14 h 30

Salle des conférences
Chris Barber Jazz Band
Ce soir, à 20 h 30
Location : Agence Stribin, librairie Raymond, tél. 25 44 66, et le soir à l'entrée.
L'agence est ouverte cet après-midi.

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL
AUJOURD'HUI RELÂCHE

A Neuchâtel et dans la région

Deuxième marche à skis de la Tourne



Grand succès pour la deuxième marche à ski de la Tourne, organisée durant le week-end par le Groupement de jeunesse de Rochefort. Ce sont en effet quelque deux cents participants qui ont pris, par un soleil magnifique, le départ de cette marche. Venant de tout le canton, ils ont fait preuve d'un entrain qui ne s'est pas démenti du samedi matin jusqu'au dimanche en fin d'après-midi.

Le parcours, balisé aux couleurs de

la FAN, comportait deux postes de ravitaillement, de façon que l'ardeur de chacun ne faiblisse jamais. Le meilleur temps, de 48 minutes, a été réalisé par M. Fernand Steiner. Samedi soir, les organisateurs, soit une vingtaine de personnes, se sont réunis autour d'une fondue aux Grandes-Courtes. Les membres du comité étaient également présents. Il s'agit de MM. Jacques Roth, président, M. Frick, secrétaire et Ch. Perrin, caissier.

Cyclomotoriste blessé au Landeron

Hier, vers 12 h 30, un jeune cyclomotoriste, Jean-Paul Lauber, 16 ans, demeurant à la Neuveville, passait sous la voûte, dans le Vieux-Bourg, lorsqu'il perdit la maîtrise de son engin et tomba sur la chaussée. Blessé au visage et à la jambe gauche, l'adolescent a été transporté à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

AUVERNIER

On recherche un camion
(sp) Après l'accident qui s'est produit vendredi après-midi à Auvonnier, la gendarmerie recherche le conducteur du camion qui circulait sur la RN 5 de Neuchâtel en direction d'Yverdon, et qui a fait le dépassement d'une automobile DAF de couleur blanche, à 16 h 20, peu avant la traversée du village, provoquant par sa manœuvre un accident qui a fait deux blessés. Le chauffeur peut appeler la police cantonale de Boudry, tél. (038) 42 10 21. Les personnes qui auraient été témoins de cet accident sont également priées de prévenir sans délai ladite police.

Collision : une passante blessée

Samedi, vers 21 heures, une voiture conduite par M. Georges Montandon, de Peseux, circulait sur la RN 5. Au carrefour des routes de Bienne et de Lignières, sa voiture fut heurtée par un autre véhicule qui venait du Plateau de Diessé, souffrant d'une commotion et de douleurs à la mâchoire supérieure. Mme Montandon a été transportée à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

MARIN

Agrandissement d'une usine
(c) Depuis que la fabrique Dubied est installée à Marin, on avait parlé à plusieurs reprises d'un agrandissement des ateliers où, rappelés-les, se fabriquent des machines-outils, les machines à tricoter continuant à être produites à Couvet. L'extension de l'usine de Marin est prévue en quatre étapes, et c'est la première d'entre elles qui va être réalisée. Les plans sont actuellement à l'enquête auprès des autorités communales.

Avis mortuaires

La neige sur les pas.

Mademoiselle Francine Châtelain, au Maley-sur-Saint-Blaise ; Monsieur et Madame Léo Châtelain et leurs enfants, à Vevey ; Monsieur Jean-Pierre Châtelain, à Fenin ; Madame Mary-Jane Châtelain et son fils, à Fenin ; Monsieur Arthur Hasler, à la Coudre ; Madame et Monsieur Fernand Béatrix-Hasler, à la Coudre, leurs enfants et petits-enfants ; Mademoiselle Marjuscka Trüb, à Fenin, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Louys CHÂTELAIN

née Sophie HASLER

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 82me année.

Fenin, le 5 février 1971.
(Château de Fenin)

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive.
Marc 4 : 35

L'incinération aura lieu lundi 8 février, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Même quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal ! Car tu es avec moi !
Ps. 23 : 4.

Madame veuve Samuel Gentil-Nicolet, ses enfants et petits-enfants, à la Sagne ; Monsieur et Madame Philippe Nicolet-Widmer, leurs enfants et petits-enfants, aux Ponts-de-Martel ; Madame et Monsieur Fritz Maire-Nicolet et leurs enfants, à Fontainemelon ; Madame et Monsieur André Landry-Nicolet, leurs enfants et petits-enfants, aux Ponts-de-Martel ; Monsieur Roger Nicolet, à Lavigny ; Monsieur et Madame César Nicolet-Perrin et leurs enfants, aux Rasses et à Lausanne ; Madame et Monsieur René Stenz-Nicolet et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ; les familles de feu Louis Huguenin ; les familles de feu Fritz Nicolet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Philippe Nicolet

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, samedi 6 février, dans sa 86me année.

Brot-Dessous et les Ponts-de-Martel, le 6 février 1971.

Repose en paix, cher papa.

L'incinération et le culte auront lieu le lundi 8 février, à 15 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au home de Beaulieu à Brot-Dessous, C.C.P. 20 - 983

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que sur la tête de ceux qui m'environnaient retombe l'iniquité de leurs lèvres.
Ps. 140 : 10.

Monsieur Charles Jaquet, à Colombier ; Madame veuve Rose Locatelli, ses enfants et petits-enfants, à Peseux ; Madame veuve Véra Locatelli, ses enfants et petits-enfants, à Chez-le-Bart ; Monsieur Ernest Raymond et sa fiancée, Mademoiselle Lucienne Meylan, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, Pernicéni, Percassi, Carcani, Piattara, Cantova et Jaquet, font part du décès de

Madame Charles JAQUET

née Ninette LOCATELLI

leur chère épouse, tante, belle-sœur, nièce, cousine, parente et amie, décédée dans sa 58me année, après une longue maladie.

Colombier, le 6 février 1971.
(Crêt Mouchet 2)

Repose en paix.

L'incinération sans suite aura lieu lundi 8 février.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Union chorale de Dombresson-Villiers a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et amis le décès de

Monsieur

Bernard MONNIER

membre honoraire et actif. Rendez-vous des membres devant le domicile mortuaire à 13 heures, lundi 8 février.

Monsieur et Madame Walter Keller-Graf ; Monsieur et Madame Alfred Graf et leurs enfants, Viviane et Dominique ; Madame Simone Girardier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Léon GRAF

née Rosa GIRARDIER

leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 75me année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 7 février 1971.
(Chemin des Pavés 8)

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, mardi 9 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Correspondances

Cette rubrique n'engage pas la rédaction

Quel est l'avenir de nos enfants ?

Monsieur le rédacteur en chef, J'ai pris connaissance de la lettre de M. Serge Kobel et son article a retenu toute mon attention. Je ne peux que le féliciter de son analyse de ce monde aliéné dans lequel nous vivons. Bravo ! Il a osé dire ce que l'on aime trop cacher. Car trop souvent, l'on critique les jeunes, mais ce sont eux qui voient juste, et non l'ancienne génération.

Il n'y a qu'à regarder autour de soi : ce n'est que plaintes, pollution, prostitution, détournements, attaques à main armée, trafic de drogues ou exécutions.

Vraiment, le monde est bien malade. Et il ne faut pas s'étonner si les hôpitaux psychiatriques ou autres établissements regorgent de patients. Il y a de quoi en perdre la raison, et parfois, pour certaines personnes, l'envie de quitter cette pauvre planète.

En tant que père de famille, je me pose souvent cette question, que je ne peux enlever de mon esprit : quel est l'avenir de nos enfants ? Je n'ose pas dire, "ce mot d'un film célèbre" : "Le Pouf" qui sonne le glas.

En vous remerciant de votre amabilité, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes respectueuses salutations.

Bernard Jacot, Neuchâtel.

BOUDRY

Distinction

(c) Lors de la soirée de «L'Echo de l'Areuse», M. Roger Guinand a reçu du président Gasser une médaille de vétérans cantonal pour trente ans d'activité dans l'art choral, dont vingt-cinq ans au Chœur d'hommes de Boudry.

LA VIE HORLOGÈRE

Collaboration Longines - Ordiam

Longines et Ordiam, deux des noms les plus connus sur le marché allemand des montres, ont conclu un accord selon lequel Longines confère à la chaîne de distribution Ordiam le droit de représentation et de vente de ses produits. De son côté, Ordiam s'engage à offrir uniquement les produits de Longines dans la gamme de prix et de qualité propres à cette maison. La chaîne Ordiam, qui compte 45 magasins d'horlogerie et de bijouterie dans 37 villes d'Allemagne, et qui fut la plus importante chaîne commerciale dans cette branche en 1970, annonce un chiffre d'affaires de 31 millions de DM. Le 1er octobre 1970, cette chaîne a été reprise par M. Erich Bucherer qui est l'un des meilleurs spécialistes dans le domaine de la vente de détail de montres en Suisse. Les objectifs du nouveau responsable comprennent une politique échelonnée des prix de l'évaluation du standing de la chaîne commerciale pour ce qui touche au choix des marchandises et à la présentation des magasins de détail. Telles sont les bases de la collaboration avec Longines.

Le vie de nos sociétés en quelques lignes

Les troubles en Italie

ROME (AFP). — L'Italie traverse à nouveau une période délicate. Le réveil de la droite constitue le phénomène nouveau de cette situation qui se détériore quotidiennement, non seulement à Reggio-de-Calabre ou à Catanzaro mais dans toutes les universités de la péninsule.

Ce «réveil» des organisations d'obédience fasciste est sans conteste à l'origine de la recrudescence des actes de violence de ces dernières semaines. Il alimente cette «guérilla urbaine» qui, comme Catanzaro dans la nuit de jeudi à vendredi, engendre des incidents d'une gravité exceptionnelle. Le gouvernement italien a interdit samedi soir toute manifestation publique dans la région de Calabre dans le sud du pays alors que de nouveaux incidents éclataient dans plusieurs villes italiennes après une semaine de tension politique croissante.

Dans la soirée de samedi une bombe a été lancée à partir d'une voiture en marche devant le musée de Crotona, en Calabre, mais personne n'a été blessé. A Rome, un policier a été blessé alors qu'il tentait de séparer des groupes de jeunes gens de droite et de gauche qui en étaient venus aux mains dans le centre de la ville.

Pétrole : nouvelles menaces

VIENNE (AP). — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a menacé une nouvelle fois dimanche de suspendre toutes les livraisons de pétrole si les compagnies occidentales n'acceptaient pas les revendications concernant l'augmentation des prix, d'ici le 15 février.

La résolution adoptée par la 22me conférence extraordinaire le 4 février à Téhéran, a été rendue publique au siège de l'OPEP.

Ce document laisse entendre que les six pays producteurs du golfe persique mettront au point des mesures législatives en vue de l'augmentation unilatérale des prix de pétrole brut pour le cas où les compagnies occidentales, opérant dans ces pays, rejetteraient leurs «revendications minimales».

D'après la législation envisagée, les pays producteurs demandent 1,25 dollar par baril contre 0,89 actuellement.

Dernière minute

Accident d'avion aux Grisons : un mort

COIRE (ATS). — Un accident d'avion s'est produit dimanche, vers 15 h 40, sur le «Flaeschberg», au cours duquel le pilote d'un avion privé, du type «Cesna», a été blessé, et l'unique passagère de l'appareil tuée.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Avis mortuaires

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.
Matth. 5 : 9.

Mademoiselle Madeline Scherler, à Prangins ; Les enfants et petits-enfants de feu Charles Scherler ; Madame veuve Ernest Nicole-Scherler, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Madame Eugène Fivaz-Scherler ; Monsieur Louis Oppliger-Scherler, à la Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants ; Les enfants et petits-enfants de feu Ernest Scherler ; Madame Laure Thiébaud-Oppliger, à Peseux, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Henri Scherler, à Birwil, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Otto Scherler et leur fils, à Colombier ; Monsieur et Madame René Scherler, à Yverdon, leurs enfants et petits-enfants ; Les enfants de feu Arnold Jaquet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile SCHERLER

Instituteur retraité

leur cher père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu après une courte maladie, dans sa 75me année.

2053 Cernier, le 5 février 1971.
J'ai combattu le bon combat.
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
2 Tim. 7.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 9 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de Landeyeux, CCP 20-334.

Etre avec toi, voir ta beauté
Savourer ta tendresse
Jour de ta riche bonté
Quelle immense allégresse.

Madame Marcel Grize ; Mademoiselle Gabrielle Grize ; Monsieur et Madame René Rossel-Grize, à Vevey ; Monsieur et Madame Jean Grize ; Monsieur et Madame Jean-Blaise Grize et leurs enfants, à Neuchâtel et Sydney ; Monsieur et Madame Cyril Grize et leur fils, à Paris ; Monsieur et Madame Paul Grize ; Monsieur et Madame Ernest Cuendet-Grize et leurs enfants, à la Tour-de-Peilz ; Monsieur et Madame Paul-Robert Grize et leurs fils à Paris ; Monsieur et Madame Jacques Margraf-Grize et leurs enfants, à Winterthur ; Monsieur et Madame Charles-Henri Grize, à Dietikon ; Mademoiselle Renée Grize ; Mademoiselle Hélène Grize ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Philippe Cellier, à Cortilles à Echichens à Nods et à Corcelles (NE) ; Les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel GRIZE

leur bien-aimé époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement dans la paix de son Sauveur, à l'âge de 74 ans.

2000 Neuchâtel, le 5 février 1971.
(Sainte-Hélène 34)

Et moi, je sais que mon rédempteur est vivant, et que, le dernier, il sera debout sur la terre.
Job 19 : 25.

La lecture de la Parole aura lieu à la chapelle du crématoire, lundi 8 février, à 11 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

Madame Mathilde Vauthier-Amez-Droz, à Dombresson ; Monsieur Jules Amez-Droz, à Dombresson ; Madame Robert Amez-Droz et famille, à la Chaux-de-Fonds ; Madame Numa Amez-Droz et famille, à Moutier ; Les enfants de feu Gustave Amez-Droz, à Neuchâtel ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Hermann Descombes-Amez-Droz, à Peseux et à Saint-Martin (NE) ; Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Simon-Amez-Droz, à Bevaix ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred Vauthier, à Neuchâtel et Fontainemelon ; Monsieur Robert Vauthier, à Dombresson, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Ida AMEZ-DROZ

leur bien-aimée sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 80me année, après une courte maladie.

Dombresson, le 6 février 1971.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 9 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Mon Foyer, Dombresson, CCP 20-4816.

Arrigo

Pompes funèbres Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrication de cercueils
Transports Toutes formalités

Gerbes mortuaires, couronnes

Confection soignée

FLEURS ROBERT DURNER

Place Pury 25 36 07 - Maladière 25 32 30

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Les associations italiennes de la ville fondent un ciné-club

Les diverses associations italiennes de notre ville viennent de fonder le « Ciné-Club delle associazioni italiane di la Chaux-de-Fonds ». Ce nouveau groupement est autonome et indépendant, et réunit au sein de son comité un représentant de chaque association, à savoir la société « Dante Alighieri », la Colonie libre italienne, la Mission catholique, Superga et l'Association des anciens combattants.

C'est à l'initiative des deux premières citées que l'on doit cette création. En effet, comme on le sait, le gouvernement italien a récemment suspendu, par mesure d'économie, les subsides alloués aux diverses sociétés italiennes et étrangères de la « Dante Alighieri ». Un tel état de fait ne pouvait manquer de contraindre la section locale animée par M. Vittorio Porchia à une nécessaire reconversion. Or, le cinéma avait été précédemment au nombre des activités de la « Dante », puisqu'elle avait participé à la rétrospective consacrée au néoréalisme italien que le Ciné-Club du gymnase avait organisée il y a quelque temps.

D'autre part, la Colonie libre italienne avait créé un Ciné-Club, agréé auprès de la Fédération suisse des Ciné-clubs et avait mis sur pied des séances à l'Amphithéâtre du collège primaire. La qualité de la projection laissait, hélas ! beaucoup à désirer tant pour le son que pour l'image.

Ainsi s'était fait voir le besoin de la création d'un Ciné-Club italien commun. En dépit des coûts relativement faibles, d'une telle entreprise, grâce aux services de la Cinémathèque, il s'agit de la création d'un club d'abonnement pour les deux sociétés de s'adjoindre d'autres associations qui lui assurent une assise financière et un large public. Aussi est-il réjouissant de voir des groupements dont le premier souci est loin d'être la culture, de s'être ralliés à l'intérêt commun : fonder une organisation culturelle qui satisfasse aux exigences légitimes de la population italienne. Il est en effet de première importance qu'elle puisse débattre des problèmes qui sont les siens et conserver une identité propre.

Ainsi, grâce à la solidarité des associations italiennes et à un subside du consulat, il a été possible de dresser pour cette année un programme de 11 films pour un prix plus que modique. On y relève plusieurs des grands noms qui ont fait le néoréalisme italien, Lizzi, Rossellini, Rosi, Vancini et Antonioni, ainsi que des films américains de Stevens, Hitchcock, Welles et Dassin. Choix très éclectique, qui permettra de tester les goûts du public sans pour autant céder à la facilité.

Soulignons que si les conditions sont particulièrement avantageuses aux membres des associations italiennes, ce ciné-club ne pratique nul ostracisme, puisqu'il est largement ouvert à tout cinéphile chaux-de-fonnier s'intéressant au cinéma italien qui demeure l'un des plus attachants de l'heure. On ne peut que souhaiter grand succès à l'entreprise. Lui seul sera le garant du développement de son activité, qui verra peut-être la venue de cinéastes italiens. Et pourquoi pas, l'organisation de rencontres du cinéma italien contemporain avec d'autres institutions qui se consacrent à la diffusion de la culture cinématographique.

« Stop » brûlé : 6000 fr. de dégâts

Dans la nuit de vendredi à samedi, peu après minuit, une voiture fribourgeoise conduite par M. J.-M. T., de Fribourg, circulait rue de la Serre en direction ouest. A la hauteur de la rue des Armes-Rouines, le conducteur négligea de s'arrêter au stop et sa machine fut alors heurtée par une auto conduite par M. S. B., domicilié en ville, qui roulait normalement en direction nord. Cette négligence se solda par 6000 fr. de dégâts.

Ebloui par le soleil

Samedi vers 16 h 40, une voiture conduite par Mme M. F., de la Chaux-de-Fonds, circulait boulevard de la Liberté en direction ouest. A la hauteur du chemin conduisant au camping, elle enclencha le cliquet de gauche et se mit en ordre de présélection au moment où survint une auto conduite par M. R. B., de la ville, qui suivait la première machine et dont le conducteur fut ébloui par le soleil. Un accrochage se produisit. Gros dégâts évalués à 3500 francs.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

DU PURIN À GOGO...

Au moment même où l'on parle d'une interdiction de perguer entre novembre et fin mars, il est permis de douter qu'une solution soit un jour apportée au problème de la pollution au Val-de-Ruz lorsqu'on assiste à de telles opérations. Cette photographie a été prise dernièrement c'est-à-dire à un moment où les dangers accrus de pollution ont été évoqués en long et en large.

Le terrain est gelé. Les gouilles se forment derrière la citerne ! Et pourtant, il faut bien que les agriculteurs vident leurs fosses quand elles sont archiplenes. Alors faut-il se plaindre ou plutôt s'estimer satisfait que ce soit du purin plutôt qu'un engrais chimique ?

(Avispress - G. C.)

Ne vous plaignez plus de votre cheminée !

Il ne tient qu'à vous qu'elle fonctionne parfaitement. Installez une cape antiréflouante BALON extraordinairement efficace. Plus de refolement ni de retours de flamme à l'allumage, même dans les situations les plus défavorables.

Un modèle pour chaque dimension de cheminée (à partir de 30 francs).

Vente par les dépositaires Covoïno ou renseignements auprès de la Covoïno 5 A., 1180 Rolle, tél. (021) 75 10 41.

PHARMACIES DE SERVICE. — Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

PHARMACIE D'OFFICE. — Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

Fontainemelon Vacances et discipline

La commission scolaire s'est réunie avec un ordre du jour assez chargé. Il s'agissait tout d'abord de la nomination d'un membre de la commission au poste de secrétaire. Mais ce travail ne semble pas réveiller de grands enthousiasmes et finalement, Mme G. Reymond accepte cette charge, mais jusqu'à la fin de l'année scolaire

Landeyeux : bilan de l'année écoulée

(c) La traditionnelle choucroute a réuni à Landeyeux les membres des divers comités ainsi que les médecins et leurs familles. A cette occasion, le président du comité administratif, M. Denis Robert, a tenu à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui œuvrent à l'hôpital.

Il évoqua également la mutation du monde moderne en relation avec les problèmes qu'elle pose dans un établissement hospitalier. En particulier, devant la complexité croissante des sciences médicales, la mémoire humaine a atteint son niveau de saturation. Il faudra dès lors recourir à une autre forme de médecine faisant appel à l'ordinateur. C'est lui qui soignera les malades !

Le professeur Alex Muller, président de l'Ecole genevoise d'infirmières « Le Bon Secours », a précisé, lors de la remise des diplômes, que personne n'échappe aujourd'hui à une atmosphère de constante critique, controverse, comparaison, confrontation, confusion, contestation, conflit, crise et chaos.

Pour M. Robert, un seul mot suffirait : la confiance, dont tout le monde a besoin. Les responsables directs de l'hôpital, le Dr Cornu, Seur Elisabeth, ses compagnes et tout le personnel méritent la confiance.

Mutations dans le corps enseignant

(c) Quelques changements sont intervenus récemment au sein du corps enseignant du Val-de-Ruz.

Démissions : Mlle Gisèle Challandes, Coffrane ; Mme Evelyn Degen-Sandoz, Dombresson.

Nominations : Mme Sylvia Jeanneret et M. Gérard Pinard (Dombresson) ; Mlle Simone Dubois (Fontainemelon) ; M. Christian Künzi (les Hauts-Geneveys) ; Mlle Françoise Weber (les Geneveys-sur-Coffrane) ; Mlle Claudine Tripet (Malvilliers) ; Mme Eliette Vernole (Dombresson) et M. Daniel Thommen (préprof. Fontainemelon).

Fontaines

Retour à la normale...

(c) Par circulaire distribuée dans tous les ménages en fin de semaine, le service des eaux de la commune informe la population que le réseau ayant été totalement désinfecté, l'eau de Fontaines peut de nouveau être consommée sans restriction.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE. — Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

PHARMACIE D'OFFICE. — Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

TROIS CENTS AGRICULTEURS AU CAMP DE LA SAGNE

On attendait un choc, ce fut une discussion

De notre correspondant : Le 45^{me} camp de la Sagne ? Chacun l'attendait après les manifestations plus ou moins animées qui avaient eu lieu, aux Ponts-de-Martel et dans le Val-de-Ruz. Chacun attendait l'affrontement qui ne devait pas manquer de surgir entre les dirigeants officiels et leurs membres d'une part, et tous ceux qui sont affiliés à des organisations « réactionnaires » à tendances syndicales. Or, rien ne vint si ce n'est une foule considérable.

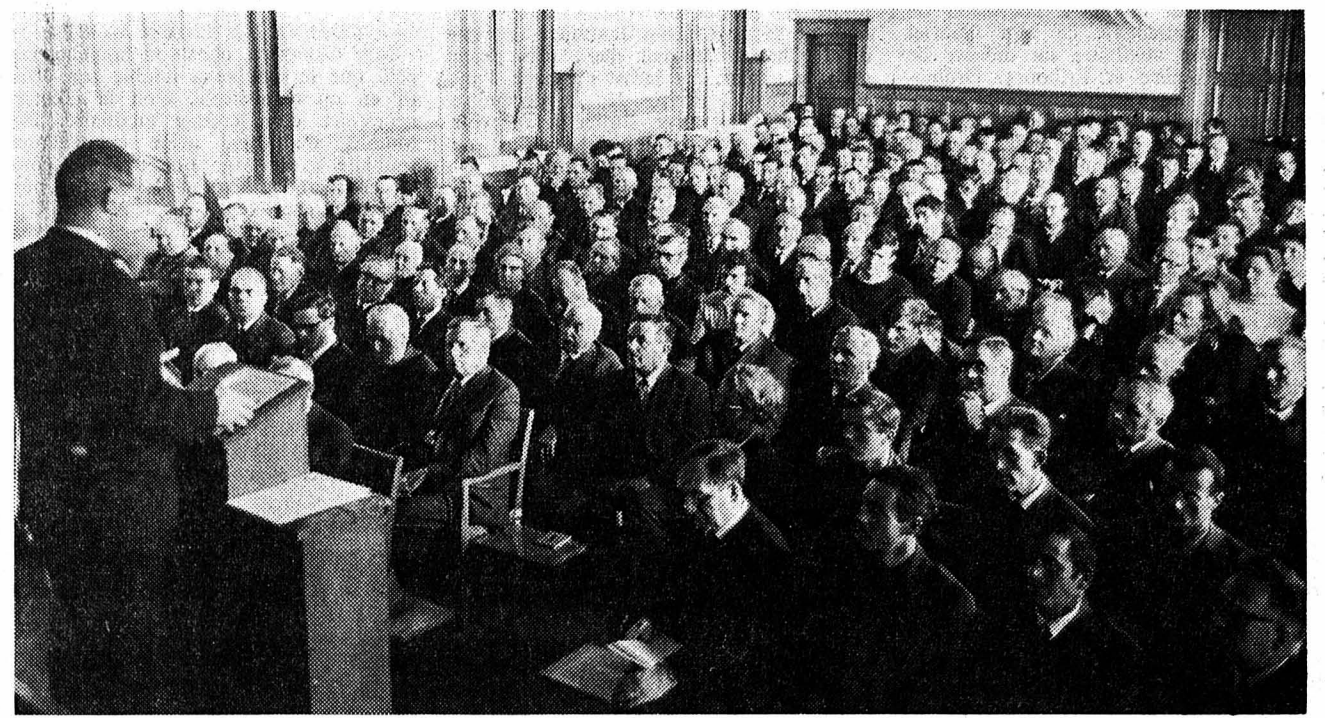
CONTACTS

Organisé chaque année par les Unions chrétiennes de jeunes gens, ce camp qui se tient à la Sagne, dans la grande salle, connaît de plus en plus de succès. Il est destiné à tous les paysans du canton qui trouvent là l'occasion de s'exprimer à l'issue des débats et de nouer des contacts avec les autorités cantonales.

L'année dernière, une certaine agitation s'était faite lorsque l'on avait proposé une reconversion des plus spéciales aux cultivateurs de la vallée, en leur conseillant la culture de la myrtille ! Cette année, si la cantaisie fut parfois de mise, si certains propos furent violents, rien de concret pourtant ne surgit de cette journée. Ce n'est pas une critique puisque le but des organisateurs est avant tout de permettre une certaine forme d'expression et surtout de développer le côté « contacts ». Mais cela devait prouver que le paysan neuchâtelois du moins s'il n'est pas satisfait, et à juste raison, de son sort, n'a pas encore réussi à définir son mode et d'unité et d'action. Ce qu'il lui manque, ce n'est peut-être pas ce syndicat que certains souhaitent, mais une alliance réelle qui dépasse le cadre de petits conflits de voisins, une prise de conscience au niveau du groupe.



M. Jean-Claude Piot, directeur de la Division de l'agriculture, à Berne.



Une assemblée nombreuse, attentive et utilisant largement la discussion. (Avivpress - Roux)

Le paysan neuchâtelois veut faire quelque chose. Il l'a d'ailleurs prouvé à maintes reprises et de façon claire (que l'on se reporte à l'affaire des vaches clandestines). Il lui faut maintenant agir, non pas en discutant et en élevant des protestations individuelles comme cela s'est fait samedi, mais en coordonnant les mouvements. Les cas particuliers ne doivent plus exister si le but, encore flou, veut être atteint.

Le matin, après le salut des responsables du camp, le pasteur Roulet, de Travers, célébra un culte.

PRÉSENCES

On notait la présence de M. Jean Haldimann, préfet des montagnes, du conseiller communal Aloïis Blaser et de l'ancien conseiller d'Etat Barrelet, ainsi que d'autres personnalités. M. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, monta à la tribune pour apporter le salut des autorités. Il remercia les organisateurs de maintenir cette tradition en inscrivant au programme des sujets d'actualité et des conférenciers de valeur.

PERSPECTIVES

La parole fut ensuite donnée à M. Jean-Claude Piot, directeur de la division de l'agriculture à Berne, qui parla des « perspectives d'avenir pour l'agriculture suisse ». Nombre d'auditeurs étaient d'ailleurs venus pour entendre M. Piot dans l'espoir, surtout, de participer à une discussion plus générale sur des points précis. Furent-ils déçus ? Non, car le thème de la conférence qui ne prêtait pas en soi à discussion servit de tremplin pour un débat qui dura aussi longtemps que l'exposé. C'est dire si la personnalité du conférencier y était pour beaucoup.

M. Piot, en abordant son sujet, dit que nombre de personnes seraient surprises de l'entendre parler de l'avenir alors que le présent n'est guère réjouissant. Mais, précisa-t-il, « je ne me déroberai pas à la fin et répondrai à vos questions », ce qu'il fit clairement et avec beaucoup de doigté.

Pour construire l'avenir, l'agriculture suisse, elle aussi, doit s'adapter aux exigences modernes et ne peut échapper à une certaine industrialisation. La conséquence directe : une moins grande souplesse et une plus grande vulnérabilité. Une spécialisation dans l'agriculture est à souhaiter en certains régions, alors que d'autres conserveront la polyculture.

CHANGEMENTS

Qu'en est-il aujourd'hui ? En une quinzaine d'années, le visage de l'agriculture suisse a subi d'importantes modifications. On a enregistré une diminution de 27 % des exploitations, la main-d'œuvre baissait de 40 %, alors que les surfaces exploitables passaient de 8 à 13 hectares en moyenne ; c'est dire qu'une restructuration s'est déjà opérée.

La productivité a augmenté elle de 75 %.

LE LOCLE

Une camionnette se renverse avec sept personnes : aucun blessé

Hier, vers 16 heures, une camionnette conduite par M. A. G., domicilié à Hauteville, montait la route conduisant au Prévoix. A la hauteur de la douane, à la sortie de la forêt, le conducteur se trouva en présence d'une voiture qui venait de faire un tête-à-queue sur la chaussée verglacée. Il donna un coup de volant à gauche et sa machine dévala alors un talus sur deux mètres avant de se coucher sur le flanc gauche. Sept personnes se trouvaient à l'intérieur. Aucune n'a été blessée. Quant aux dégâts, ils sont relativement peu élevés.

Poulaillers en feu

Les premiers secours du Locle ont été alarmés samedi vers 15 heures à la rue des Eroges 15 où le feu avait éclaté dans deux poulaillers. Les constructions ont été carbonisées mais six lapins ont été sauvés.

Horaires libres dans l'horlogerie

Les horaires libres ont fait leur apparition dans certaines usines de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Les entreprises Ebel (horlogerie à la Chaux-de-Fonds) et Jarell-Ash (recherche scientifique au Locle) ont institué l'horaire libre de 6 h 30 à 8 heures pour le commencement du travail, de 11 h 15 à 12 h 15 pour la pause de midi et de 13 h 15 à 14 heures, pour la fin. Enfin, de 15 h 15 à 18 heures pour la sortie. D'autre part, une usine est ouverte le samedi matin pour permettre aux ouvriers de compenser les jours de congé supplémentaires pris lors de l'Ascension, Pentecôte, Noël, Nouvel-An et Pâques.

Ces changements ont été adoptés après discussions entre les directeurs et le personnel des divers entreprises.

soit presque 6 % par année alors que les autres industries n'enregistraient que 3 pour cent. M. Piot développa ensuite la question du revenu agricole, parla du Canada où les dernières récoltes de blé avaient été si importantes que le gouvernement a promis une rétribution à tous ceux qui diminuaient les surfaces cultivables. Aussi, il est de première urgence d'établir une organisation économique qui permette une régularisation des marchés intérieurs et des coûts.

Une autre revendication paysanne a trait au problème des vacances et jours de congé. Il va de soi que cela ne peut être envisagé que dans des domaines familiaux où par la présence de plusieurs membres de la famille et grâce aux voisins, on peut mettre sur pied une rotation de congés sans perturber la marche de l'entreprise.

Le conférencier s'arrêta sur l'aspect des amortissements et de l'aide financière de la Confédération en matière de crédits d'investissement. Il insista surtout sur la politique agricole des autorités, qui existe, bien qu'elle soit contestée, et de citer la création de nombreuses écoles qui occupent 1400 élèves. Le dernier recrutement a fait ressortir que 1800 jeunes s'étaient annoncés comme agriculteurs. Cela permet de dire que les besoins en écoles sont couverts. De plus, il existe des techniciens, une section agricole au Polytechnicum de Zurich et une station de recherche.

REGROUPEMENT

Dans les solutions proposées par M. Piot pour améliorer la situation du paysan, il faut citer la reorganisation et le groupement de toutes les petites sociétés à caractère local ou régional. Mais cela, c'est aux intéressés eux-mêmes d'en décider. Quant à l'agriculture de montagne, qui souffre mis à l'épreuve, des mesures vont être prises. On recherche actuellement un mariage étroit du tourisme, de l'agriculture et de l'industrie légère, mariage qui pourrait donner, sur des plans régionaux, d'intéressants résultats de diversification. Enfin, le conférencier se déclara adversaire de l'entrée de la Suisse dans le Marché commun, les conditions idéales n'étant pas requises.

Une vaste discussion s'engagea alors, non point sur le sujet traité, mais sur des points précis. Un dîner réunit ensuite chacun à la grande salle.

CIVISME

La seconde partie du programme consista en une conférence de M. Jean-François Aubert, professeur de droit à Neuchâtel, qui parla de l'engagement civique. « Qu'est-ce que la politique ? », devint demander M. Aubert : c'est ce que vous avez fait ce

Il prend la fuite avant l'arrivée de la police

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 4 heures, un automobiliste chaux-de-fonnier, M. A. J., était occupé à rentrer sa voiture dans un garage sis à la rue du Manège. Au cours de cette manœuvre, son véhicule fut soudain heurté à l'arrière par une auto conduite par M. M. D., des Bois. Après quelques minutes de discussion, les conducteurs décidèrent de faire appel à la police. Mais, avant l'arrivée de celle-ci, M. M. D. prit la fuite. Il fut rejoint à la sortie est de la ville. Suspect d'ivresse, il fut soumis à des analyses et son permis fut retiré. Dégâts : 2000 francs.

Bagarre dans un bar à café

Hier en fin d'après-midi, un début de bagarre éclata dans un bar à café de la ville. Pour une raison que l'on ignore encore, un jeune homme s'est retrouvé dans une vitre avec une table et divers meubles. Dégâts et blessures superficielles.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

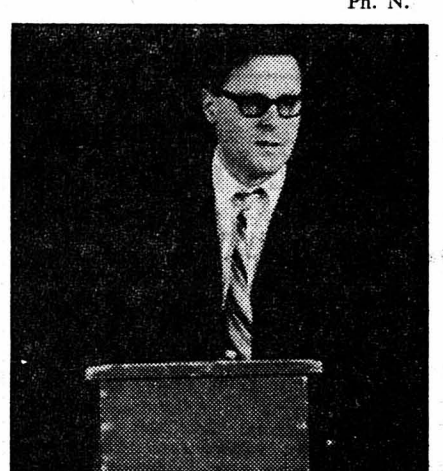
● A LA CHAUX-DE-FONDS
CINEMAS. — Corso, 20 h 30 : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon.
Eden, 20 h 30 : Gott mit uns.
Plaza, 20 h 30 : Le samourai.
Rit, 20 h 30 : Colorado.
EXPOSITION. — Galerie du Club 44 : Peintures et dessins de Pierre-A. Junod.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Leopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. Ouverture : 8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h 30.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
PHARMACIE D'OFFICE. — Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

● AU LOCLE

CONCERT. — Casino-Théâtre, 20 h 15 : L'ensemble « Ricercare » de Zurich.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Ouverture 8 h à 12 h 30, 14 h à 17 h 30.
PHARMACIE D'OFFICE : Mariotti, Grand-Rue 38. Dès 21 heures, tél. 17.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

matin. Puis il analyse les conditions à remplir par un candidat s'intéressant au ménage civique. Il aborda ensuite les programmes présentés par les partis et parla enfin de l'engagement du chrétien. Citant maints passages des Ecritures, il releva que partout il est dit que le chrétien doit s'abstenir. Sa conclusion : L'Eglise n'a pas à se prononcer dans des questions d'ordre politique, mais l'individu peut occuper des affaires de la cité ou du pays avec un esprit chrétien. Cela donna aussi l'occasion d'un débat fourni où l'aide au tiers monde joua un grand rôle.

Encouragé doublement par le succès de ce camp, le faisceau neuchâtelois des Unions chrétiennes masculines pourra envisager une prochaine édition encore plus vaste. Car c'est au travers de telles manifestations que les agriculteurs prennent conscience de leurs problèmes, et surtout de ceux de leurs voisins. Aussi, même si rien de concret, de palpable dans l'immédiat, n'est ressorti de cette journée de samedi, les conséquences se feront sentir dans quelque temps. Il reste à espérer que le problème trouve une solution sans que les esprits ne s'échauffent trop.



M. Jean-François Aubert : civisme et participation.

LA VIE HORLOGÈRE

C'est officiel: M. Lip se retire

De notre correspondant : M. Fred Lip, président du conseil d'administration de la société Lip, a fait part de sa décision de résilier son mandat. Un communiqué rendu public hier par Lip S.A. précise à ce sujet : « M. Lip d'une part désire se conformer à toutes ses déclarations antérieures, concernant l'opportunité de la limite d'âge de 65 ans et tenir compte d'autre part du climat social et de ses conséquences actuelles qu'il estime peu compatibles avec son passé sur le plan des relations humaines. Il a rappelé avoir créé dans sa vie industrielle, les trois semaines, puis les quatre semaines de vacances, la pré-retraite à 60 ans pour les femmes, à 62 ans pour les hommes, l'échelle mobile des salaires et de nombreux autres avantages sociaux.

Le conseil d'administration, après avoir enregistré avec un vif regret cette décision, lui a exprimé sa reconnaissance pour les réalisations remarquables dont il a été le promoteur, en particulier les chaînes de montage semi-automatique et de mouvements de montres depuis 1946, ainsi que l'étude et la fabrication des montres électroniques depuis 1949, et de la montre de dame à module électronique depuis 1967.

Sur la proposition de M. Lip, M. Jacques Saint-Esprit, actuellement vice-président de la société, a été désigné pour la présidence. M. Jürg Probst a été nommé directeur général et M. Bernard Vidal, confirmé dans ses fonctions de directeur général adjoint. M. Lip a été nommé président d'honneur. Il reste administrateur. Enfin, M. Albert de Montgolfier a été nommé vice-président.

(Réd. — La démission de M. Fred Lip, PDG après son père et son grand-père, de cette affaire d'horlogerie française, est un événement. La famille Lipmann avait créé en 1867 la première manufacture française d'horlogerie de dimensions nationales. M. Fred Lip avait suivi la tradition d'une véritable dynastie de la montre avec audace, avec courage, avec peut-être aussi parfois ténacité. Il passait pour un patron énergique, intelligent et autoritaire. Lors des grèves ou du licenciement, il s'est montré souvent intraitable. Mais c'était malgré tout un grand capitaine d'industrie qui a marqué de son empreinte et de sa personnalité toute l'industrie horlogère française ces 20 dernières années. L'homme qui lui succéda, M. Jacques Saint-Esprit, connaît tous les rouages si l'on peut dire de la maison, qu'il a dirigée autrefois. On note également un autre changement d'importance : M. Jürg Probst accède au poste de directeur général. Désormais, Lip va suivre une politique sans doute assez nouvelle à la faveur de ce remaniement au sommet ainsi que nous l'avons annoncé. On s'attend à quelques changements en outre dans l'usine de Besançon.

FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG - FRIBOURG

L'ordination épiscopale de Mgr Bullet

GRANDEUR MALGRÉ UN RITE DÉPOUILLÉ

De notre correspondant :

La cathédrale de Saint-Nicolas était comble, samedi matin, à l'occasion de l'ordination épiscopale de Mgr Gabriel Bullet, évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Ordination, et non pas « sacre », comme autrefois : ce n'est plus le chef intronisé, mais le serviteur appelé à une fonction spécifique, ordonné à un service. Moins de faste dans la nouvelle liturgie de l'ordination. Tout a été dépourillé, jusqu'à la remise des insignes pontificaux. Souci de simplicité seulement ? L'unanimité n'est pas faite sur ce point. La cérémonie, pourtant, eut de la noblesse et de la grandeur. Avec le souci, indéniable, de dire vrai, de dire aujourd'hui. L'invocation à l'esprit saint, le « vieux » chant du « veni creator », clamé par toute l'assistance au moment de l'ordination, paru pourtant être un sommet dans l'authentique communion du peuple de Dieu.

Dirigé par l'abbé Pierre Kaelin, le chœur de la cathédrale entraînait la foule, les parties de solistes étant confiées au ténor Charles Jaquier. Le cardinal Charles Journet avait pris place dans le chœur. La lettre du pape Paul VI, donnée à Rome le 19 décembre 1970, autorisait Mgr Bullet à recevoir l'ordination épiscopale des mains de l'évêque de son choix. Mgr François Carrière, ancien évêque du diocèse, fut ce consécrateur principal, assisté par Mgr Pierre Mamie, son successeur, Mgr Nestor Adam, évêque de Sion, président de la conférence des évêques suisses, ainsi que Nosseigneurs Voderach, Halter, Haengi, Hasler, Martinoli, Bazelaire, Maillard et Boudon. Les abbés d'Einsiedeln, Mgr Holzherr, de Disentis, Mgr Schenabachler, et d'Hauterive, Mgr Kaul, le prévôt de Saint-Nicolas, Mgr Von der Weid, le prévôt du Grand-Saint-Bernard, Mgr Lovey et l'abbé de

Saint-Maurice, Mgr Salina, officiaient également.

« JAMAIS COMME UN CHIEN MUET »

Mgr Charrière, dans son homélie, rappela que le diocèse a doublé son effectif en un demi-siècle, d'où la présence nécessaire d'un évêque auxiliaire. Mgr Mamie, d'ailleurs, avait expressément souhaité avoir Mgr Bullet à ses côtés. Le consécrateur évoqua les vagues puissantes qui secouent la barque de l'Eglise : « Les divisions, à l'intérieur du vaisseau, sont beaucoup plus graves que les attaques qui viennent du dehors. » Il releva que tout invite l'évêque à ne pas « se comporter comme un chien muet », quand bien même il lui sera reproché, à propos du même événement, d'une part de se taire, d'autre part de parler.

« Je ne suis que votre serviteur » : tel fut le thème de l'allocation du nouvel évêque. Mgr Bullet venait de pren-

dre publiquement ses engagements pastoraux, faisant le vœu de rester le gardien du dépôt de la foi et de l'unité de l'Eglise. Il s'engagea aussi à vivre son sacerdoce sans compromis. Et il exhorta ses frères à bannir la méfiance et la suspicion, à accepter le pluralisme et l'affrontement des conceptions.

De nombreuses allocutions furent prononcées lors du repas qui suivit, à la Grenette. On entendit MM. Max Aebischer, président du gouvernement fribourgeois, M. Gabriel Kolly, président du Grand conseil, Mgr Adam, évêque de Sion, M. Praderwand, conseiller d'Etat vaudois, au nom des cantons diocésains, le pasteur Bauer, de l'Eglise réformée neuchâteloise, M. Zweifel, au nom des fraternités des malades, enfin Mgr Bullet qui parla de l'unité des chrétiens, laquelle ne sera pas réalisée « au rabais », mais grâce à une connaissance réciproque toujours plus profonde.

Le conseiller d'Etat Praderwand souhaita à Mgr Bullet trois qualités essentielles : avoir assez de patience pour supporter les choses qui ne peuvent pas être changées ; assez de courage pour changer celles qui doivent l'être ; assez de sagesse pour les distinguer les unes des autres...

M. G.



Mgr Bullet bénissant un enfant.

(ASL)

Les Fribourgeoises sont enfin des citoyennes à part entière

De notre correspondant :

Coup double dimanche pour les Fribourgeoises : devenues citoyennes suisses à part entière, d'une part, mais citoyennes fribourgeoises aussi. Sur le plan cantonal, le principe du suffrage féminin avait déjà été admis avec une grande netteté, le 16 novembre 1969. Il s'agissait hier de se prononcer sur les textes de la constitution cantonale à réviser. Le résultat a été pratiquement identique. Pourtant, par rapport à 1969, on note une légère augmentation des « oui » dans tous les districts. Les opposants restent sur leurs positions, sauf à Fribourg-ville et dans la Sarine, en Gruyère et dans la Broye, où leur nombre s'est encore réduit.

Il est instructif de procéder à quelques comparaisons. Lors de la votation fédérale de 1959, Fribourg avait refusé le suffrage féminin par 18,800 non contre 8000 oui. Le résultat est aujourd'hui inversé. En chiffres arrondis, on trouve 20,000 oui et 7000 non. On relève toutefois que 800 non de plus ont été exprimés au scrutin fédéral.

RÉSULTATS SATISFAISANTS

Autre constatation — que l'on avait déjà pu faire en 1969 — il n'y a point de clivage important entre les chefs-lieux et la campagne. Certes, les centres et Fribourg

pour commencer (4175 oui — 759 non) se sont prononcés avec une plus grande netteté en faveur du suffrage féminin. Mais les régions rurales suivent bien ce mouvement. Quant à la participation de 54,5 %, elle est satisfaisante et légèrement plus forte que celle qu'on avait enregistrée en 1969.

Pour les Fribourgeoises, il faut le sou-

ligner, la grande entrée politique aura lieu l'automne prochain, à l'occasion des élections générales. On ne s'attend pas à des bouleversements. Mais, sur un échiquier deux fois plus vaste, la manœuvre sera différente. C'est pourquoi, même si le suffrage féminin est définitivement classé parmi les droits acquis, les femmes feront désormais l'objet d'une attention particulière.

Canton de Fribourg - votation cantonale (suffrage féminin)

Districts	Oui	Non	%
Sarine (y compris Fribourg)	7326	1693	54,5
Singine	2433	1573	50,1
Gruyère	3445	1027	54,7
Lac	2108	987	57,0
Glâne	1660	671	55,6
Broye	1986	821	62,2
Veveyse	881	272	46,7
Militaires	3		

Une fillette se tue au bord d'une rivière

(c) Erika Thurler, 13 ans, fille d'Emile, domiciliée à la Villette (Gruyère), a trouvé une mort tragique samedi. L'adolescente s'était présentée à l'école de Bellegarde, au début de l'après-midi. Comme elle était souffrante, son maître la libéra vers 13 h 15, en lui demandant de rentrer chez elle.

Vers 17 heures, la fillette n'avait pas encore regagné son domicile. Ses parents entreprirent alors des recherches qui restèrent vaines. Les investigations furent reprises avec l'aide de la gendarmerie de Charmey. Vers 18 h 50, Erika fut découverte sans vie au bord de la Joigne, entre son domicile et Bellegarde. Elle avait fait une chute de plusieurs mètres au bord de la rivière et s'était fracturé le crâne sur les pierres.

M. Maillard, lieutenant du préfet, et le Dr Vaucher ont procédé aux constatations. La police et la gendarmerie enquêtent pour déterminer les circonstances exactes de cette tragédie. Il s'agit certainement d'un accident.

GUIN

Auto contre moto : un blessé

(c) Samedi, vers 8 heures, M. Robert Aebischer, 45 ans, de Guin, circulait à moto lorsqu'il fut heurté par une voiture qui débouchait d'un « stop ». Souffrant d'une forte commotion et de contusions, il a été hospitalisé.

BELFAUX

Passante renversée

(c) Hier, vers 10 h 40, un automobiliste a perdu la maîtrise de sa voiture, à la sortie de Belfaux, au cours d'un dépassement. Une passante, Mlle Marie-Louise Siffert, 27 ans, domiciliée à Berne, fut renversée ; souffrant d'une commotion et d'une fracture du bassin, elle a été hospitalisée.

ULMIZ

Auto contre un mur : deux blessés

(c) Une voiture conduite par M. Alfred Merz, 20 ans, de Burg, circulait samedi, vers 22 h 35, à Ulmiz, lorsqu'elle s'écrasa contre la façade d'un bâtiment. Le conducteur, grièvement blessé, et son passager, M. Erwin Rohrer, 20 ans, furent hospitalisés.

FRIBOURG

Cyclomotoriste blessé

(c) Samedi, vers 11 h 40, une automobile a renversé un cyclomotoriste au carrefour Saint-Barthélemy, à Fribourg. Blessé, M. Paul Birbaum, 40 ans, domicilié à Tavel, a été soigné à l'hôpital des Bourgeois.

Les Vietnamiens ont fêté le « Tet »

(c) Pour la première fois, les Vietnamiens de Fribourg ont célébré la fête du « Tet » (nouvel-an) en inaugurant une exposition à l'université. Trois cents personnes avaient été invitées au vernissage qui a eu lieu vendredi soir en présence de l'ambassadeur du Viet-nam, M. Bui Van-anh et le recteur, M. Stirnimann étaient présents.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LE OUI AU SUFFRAGE FÉMININ

De notre correspondant :
Vendredi, samedi et dimanche les Biennois se sont rendus aux urnes pour se prononcer sur des objets fédéral, cantonaux et communaux.

SUFFRAGE FÉMININ

Électeurs inscrits : 16,658 ; votants : 9393 (56,4 %) ; Oui 7596 ; non 1737.

Pour l'ensemble du district, on note 7844 oui et 1785 non.

● Arrêté concernant la prolongation des mesures visant à encourager la construction de logements ; électeurs inscrits 16,605 ; votants 9371 (52,2 %) ; oui 7214 ; non 1251.

Evilard : 230 oui, 63 non.

Ensemble du district de Bienne : 7444 oui et 1314 non.

● Arrêté portant mise à disposition de moyens financiers en vue de mesures destinées à améliorer le logement dans les régions de montagne.

Électeurs inscrits : 16,605 ; votants : 8676 (52,2 %) ; oui 7075 ; non 1417.

Pour Evilard, 248 oui et 44 non et pour l'ensemble du district de Bienne : 7323 oui, 1461 non.

● Votation communale à Bienne. Aménagement de la patinoire artificielle. Électeurs inscrits : 36,970 ; votants 15,015 (49,6 %) ; oui 7772 ; non 7037.

DES CHIFFRES QUI PARLENT

A Bienne, tous les projets ont été acceptés. Cependant, comme nous l'avons rappelé, il faut toujours se méfier lorsque les partis sont favorables à un projet. C'est ainsi que, par exemple, le crédit de plus de 5 millions de francs pour la patinoire couverte n'a passé qu'à une faible majorité de 735 voix, alors que tous les partis sauf un étaient pour ce projet. Il faut voir dans ce résultat serré, le fait que dans certains milieux biennois, on estimait que d'autres projets étaient plus pressants que la patinoire couverte ; les man-

Après un incendie

(c) D'après les premiers interrogatoires subis par le jeune homme qui provoqua l'incendie de la savonnerie Snyder (chargé de balayer l'entrepôt), il mit le feu à des déchets qui ne pouvaient être contenus dans la caisse à ordures, il semble qu'il ait agi davantage par inconscience que par malveillance ou intention criminelle. Il avait commis des fautes dans l'entreprise où il travaillait, avait reçu son congé. Cette décision fut rapportée à la suite d'une demande de ses parents. On s'attend à ce que le jeune délinquant soit examiné par des psychiatres.

Faits divers

(c) Hier, vers 17 h 20, une collision s'est produite entre deux automobiles route de Soleure.

● A 18 h 10, trois voitures se sont heurtées au pont du Moulin.

● A 18 h 40, nouvelle collision entre un taxi et une voiture, place de la Gare. Dégâts dans les deux cas.

● A Orvin, un automobiliste en panne s'éloigna de sa voiture afin de téléphoner à un garagiste. Durant son absence, son fils ouvrit la portière au moment où survint un véhicule. Dégâts : 2500 francs.

PLAGNE

Le maire en Corée

(c) Aujourd'hui, M. Raymond Gsell, maire de Plagne et recteur de l'École commerciale de Bienne est parti en Corée pour une durée de six mois. Il y remplacera le capitaine EMG Roland Zaugg, de Bienne également, maître à l'école cantonale d'administration, chef de mission depuis septembre dernier. Le capitaine Gsell fait partie de la délégation suisse à la commission neutre de surveillance de l'armistice.

VAUD - VAUD - VAUD

Yverdon: un verre de vin pour chaque électeur

vaises expériences faites avec le Palais des congrès expliquent aussi ce demi-échec. Les Biennois auront quand même leur patinoire couverte !

A relever d'autre part, qu'il s'est trouvé à Bienne en 1971, 1737 votants opposés au suffrage féminin. Sur les 1475 électeurs inscrits dans le district de la Neuveville, 775 se sont rendus aux urnes. On a accepté le suffrage féminin par 608 oui, contre 163 non. En 1959, le projet avait été refusé par 392 voix contre 304, soit 52 %. Dans le district de Courtelary, sur 7470 électeurs inscrits, 3690 (49,2 %) ont voté. Tous les villages acceptent le suffrage

féminin, sauf le cercle électoral de Sonvilier - montagne (18 non contre 15 oui). On a enregistré 2910 oui et 771 non. Dans le district de Moutier, toutes les communes ont dit oui au suffrage féminin, sauf Elay et Sornetan qui sont les deux seules du Jura à avoir rejeté le projet. En 1959, 28 communes sur les 34 que compte ce district avaient refusé le vote aux femmes et Malleray était à égalité de voix : 137 oui et 137 non. Dans l'ensemble 50 % des électeurs se sont rendus aux urnes et on a enregistré 3503 oui et 885 non. En 1959, les chiffres étaient de 2470 non et de 2087 oui.

VAUD - VAUD - VAUD

Yverdon: un verre de vin pour chaque électeur



La section d'Yverdon pour le suffrage féminin n'a pas attendu le résultat du vote pour offrir un verre de Bonvillars à chaque électeur... (Avipress - Leuba)

AIGLE

Collision: un mort et cinq blessés

Un accident de la circulation a fait un mort et cinq blessés, dimanche, sur la route Aigle - le Sépey. Une voiture vaudoise conduite par M. Alfredo da Lozzo, 27 ans, domicilié à Lausanne, a été déportée dans un virage et, après être entrée violemment en collision avec une automobile italienne, s'est renversée sur le flanc et a glissé sur une cinquantaine de mètres. M. da Lozzo a été tué. La conductrice de l'autre voiture, une étudiante domiciliée à Zollikon, grièvement blessée, a été hospitalisée à Lausanne, tandis que quatre passagers des deux véhicules, plus légèrement atteints, étaient hospitalisés à Aigle.

COMBREMONT-LE-GRAND

Agriculteur grièvement blessé

Samedi, vers 19 h 20, M. Jacques-Louis Joliquin, 26 ans, agriculteur à Combremont-le-Grand, circulait au volant de son tracteur près de la scierie de Treyrens (Payerne). Soudain, l'engin a quitté la route à droite de son sens de marche, puis a dévalé un talus, au bas duquel il s'est renversé. Souffrant d'une fracture du crâne, M. Joliquin a été hospitalisé à Payerne.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

« Un Ennemi du peuple »

Sous le patronage d'un certain nombre de paroisses de la Broye, les acteurs du « Théâtre à l'église » ont donné à Moudon tout d'abord, à Corcelles ensuite, une pièce en cinq actes de Henrik Ibsen : « Un ennemi du peuple ».

Des écoliers de Moutier veulent déclencher une grève de la faim

De notre correspondant :
Une classe de 9^{me} année de l'école primaire de Moutier a l'intention de déclencher une grève de la faim pour protester contre le mauvais traitement dont aurait été victime un écolier de la ville, pensionnaire de la Maison d'éducation de Prêles. D'abord hospitalisé à Bienne, l'intéressé est actuellement en cure à Montana.

NOTRE ENQUÊTE
L'enquête que nous avons menée a permis d'établir les faits. A la Maison d'éducation de Prêles on affirme ne pas avoir présentement de pensionnaire hospitalisé pour des raisons de mauvais traitement.

A Moutier, une quinzaine de jeunes filles et jeunes gens se sont réunis samedi pour décider comment ils allaient entreprendre une action en faveur de leur camarade. Le jeune B., interrogé dimanche soir, a déclaré qu'il n'en sera rien avant la fin de l'année scolaire.

Nous avons, d'autre part, appris par un instituteur de Bienne qui s'intéresse aux jeunes délinquants, que J.-P. M., de Moutier, a été placé à Prêles sur demande de l'avocat des mineurs du Jura et à la suite, croyons-nous, du vol d'un vélomoteur. C'était en février 1970. J.-P. M. a fait une fugue et a été puni pour cet acte. Placé durant quatre jours au cachot, il a demandé alors à être soigné. On le

transporta, pour finir, à l'hôpital de Bienne où les médecins diagnostiquèrent un empoisonnement complet du sang, à la suite de quoi on découvrit un accident pulmonaire, ce qui lui valut son déplacement en clinique à Montana. Ses camarades de Moutier, qui furent alertés, décidèrent de déclencher une grève de la faim. Elle débuta le vendredi 26 mars, à moins que d'ici là, les jeunes gens ne changent d'idée.

Une nouvelle affaire, ce n'est d'ailleurs pas la première, qu'il sera intéressant de suivre de très près.

MOUTIER

Le poste de chancelier

(c) Un seul Prévôtois a posé sa candidature pour le nouveau poste de chancelier de la municipalité de Moutier. Par contre, une dizaine d'autres personnes d'autres localités s'intéressent à ce poste.

Inquiétude après une explosion

(c) Une explosion se serait produite récemment à l'usine d'incinération des ordures ménagères à Moutier. Pas d'accident de personnes, mais seulement des dégâts. Depuis une année, cette usine a déjà passablement fait parler d'elle. Elle est toujours à l'essai et n'a pas encore été reconnue officiellement par les instances de contrôle. Le public commence à s'inquiéter.

SAINT-IMIER

Votations

(c) Le dépouillement a donné 954 cartes rentrées sur 1759 ayant droit au vote, avec un total de 950 bulletins, 796 oui et 148 non pour le suffrage féminin.

Pour la votation cantonale, les résultats sont les suivants : prorogation des mesures visant à encourager la construction de logements : oui, 770 ; non, 128 (sur 954 bulletins rentrés) ; mesures cantonales destinées à améliorer le logement dans les régions de montagnes : oui, 746 ; non, 146 (sur 954 bulletins rentrés).

Provision de perception

(c) La provision de perception versée à la municipalité par l'Etat pour l'impôt cantonal encaissé par la recette communale en 1970, s'est élevée à 46,440 francs en chiffres ronds, y compris la bonification pour les déclarations d'impôts.

Vernissage

(c) Le vernissage de l'exposition du peintre Yanko Mihailovic, à la « Galerie 54 », a eu lieu samedi après-midi. Le peintre y expose une belle gamme de tableaux avec un éventail de couleurs du meilleur effet. Le vernissage était présidé par M. Bernard Born, au nom du comité d'animation du Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier.

AUX SOURCES DES CIVILISATIONS
avec des guides - conférenciers qualifiés

VOYAGES Pour l'Art

70, ch. du Devin LAUSANNE Tél. (021) 32 23 27

Programmes 1971 sur demande

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Assemblée de l'Association des invalides romands

L'Association suisse des invalides section romande de Bienne et environs a tenu, récemment, sa 13^{me} assemblée générale annuelle. L'ordre du jour portant important a rapidement été liquidé, sous la présidence de Mme Bluette Filipini.

Il ressort des différents rapports présentés que le comité a tenu 12 séances ordinaires, 1 séance extraordinaire, 2 séances avec la section alémanique et 1 séance avec le comité du groupe sportif. Les membres de la section ont assisté à 16 manifestations diverses: cours, journée mondiale, vente de tulipes, assemblées des présidents, premier week-end des jeunes, assemblée des délégués à Bâle, cours du 25^e anniversaire de la fondation de Berthoud, assemblée générale à Neuchâtel, séminaire des jeunes à Bruxelles, le cirque Knie, soirée annuelle, premier séminaire des jeunes, fête de Noël.

LE GROUPE SPORTIF est toujours plus actif. La section biennoise a participé aux journées sportives de Zoug et Lausanne. Quant aux bienfaisantes séances de gymnastique, elles sont toujours suivies par de nombreux handicapés qui en retirent un excellent profit. Excellente année pour l'atelier d'occupation qui a toujours passablement de travail et qui occupe actuellement 24 ouvriers.

LE GROUPE DES JEUNES. Ce groupe qui vient d'être créé a fourni un travail excellent et c'est avec plaisir que l'on voit ce groupe se développer.

LA PHARMACIE. Cette section donne pas mal de difficultés au comité il faudra totalement réorganiser ce ser-

vice qui a pour but d'accorder des pourcentages appréciables aux invalides sur les produits pharmaceutiques et de droguerie.

LES FINANCES — Du rapport de la caissière, il ressort que les finances sont en bonne voie vu que la section n'a plus de dettes.

EFFECTIFS. Au 1^{er} janvier 1971 la section romande de Bienne et environs des invalides comptait 204 membres actifs.

LE COMITÉ: le comité pour 1971 a été formé comme suit: Présidente: Mme Bluette Filipini; vice-président: M. Raymond Rollier; caissière: Mme Madeleine Vicario; aide-caissière: Mlle Trudy Schmidlin; secrétaire: M. Antoine Membrez; aide-secrétaire: M. Antoine Filipini; assesseur: M. Roland Racine; responsable du groupe des jeunes: M. Claude Presset, M. Pierre Jacot, Mlle Rolande Racine; M. Pierre Rochat s'occupera de l'impulsion à donner aux groupes des jeunes de Suisse romande. Commission des malades: Mme Lydia Fatton, M. et Mme H. Frei, M. Pierre Zborowski, M. Jean-Pierre Carrel. Au cours de cette assemblée plusieurs allocutions furent prononcées, notamment par M. Ernest Hänni, délégué de la municipalité, M. M. Antoine Borgeaud et Eric Hänggi représentants du comité central, et les invités des sections de Bienne alémanique, Berne, Granges, Porrentruy, Delémont, Moutier et Vallée de Joux. Excellente assemblée qui fut suivie par 22 membres. Un souper en commun et la projections de films mirent fin à ces assises.

A la galerie de Lyss Les voiles et les découpages de Paul et Gertrude wyss

Une cinquantaine d'œuvres emplissent la Galerie des beaux-arts de Lyss dues à Paul et Gertrude Wyss-Trachsel. On y découvre une longue vie de travail, de formation artistique assise sur les canons «classiques» et les courants les moins velleitaires de notre temps. Des productions feutrées par une modération fille de l'expérience et d'une modestie de bon aloi qui ne diminue en rien les richesses apportées par une persévérance sans faille — des fruits estimables qu'on regarde avec plaisir.

Mme Wyss est l'auteur de seize découpages noirs, collés sur blanc la plupart, où on relève au premier regard la richesse des compositions et la précision et netteté singulières de la facture. Chacune englobant un grand nombre de sujets de petit format, bien réglés et avec un sens assuré de la structuration donne l'impression d'une dentelle aux détails multiples achevée à la perfection. La vue d'ensemble de chaque tableau est en soi, sans s'arrêter aux minuties du labeur, toujours agréable.

Les Saisons, Jeux d'enfants, Images de Noël constituent la majorité des sujets de découpages. On y décèle une âme féminine et sensible à travers les collages extrêmement fins qui exigent un travail inouï. Ce n'est pas uniquement le dessin qui prend une valeur remarquable dans les tableaux de Mme Wyss bien qu'il soit impeccable d'après l'optique traditionnelle: l'ordonnance des éléments est encore plus méritoire que le reste. Il ne faut pas y chercher davantage que ce que l'auteur a voulu y mettre et qu'elle a réussi à exprimer complètement.

Son mari, Paul Wys, après de longues études à Berne et Munich, a beaucoup peint et exposé durant sa vie, dans un genre qui n'offre nulle concordance avec celui de sa conjointe. Présentement professeur de dessin au Gymnase de Berne, il montre les avantages et les à-côtés des peintres qui se sont voués à l'enseignement. Il évite aisément ce qu'il ne tolérerait pas de ses élèves et il se refuse à subir les influences et le résiste avec succès. En dépit des pesanteurs pédagogiques, il est parvenu à une forme d'expression personnelle sans poncifs, totalement dégagée d'une peinture neutre ou trop conventionnelle.

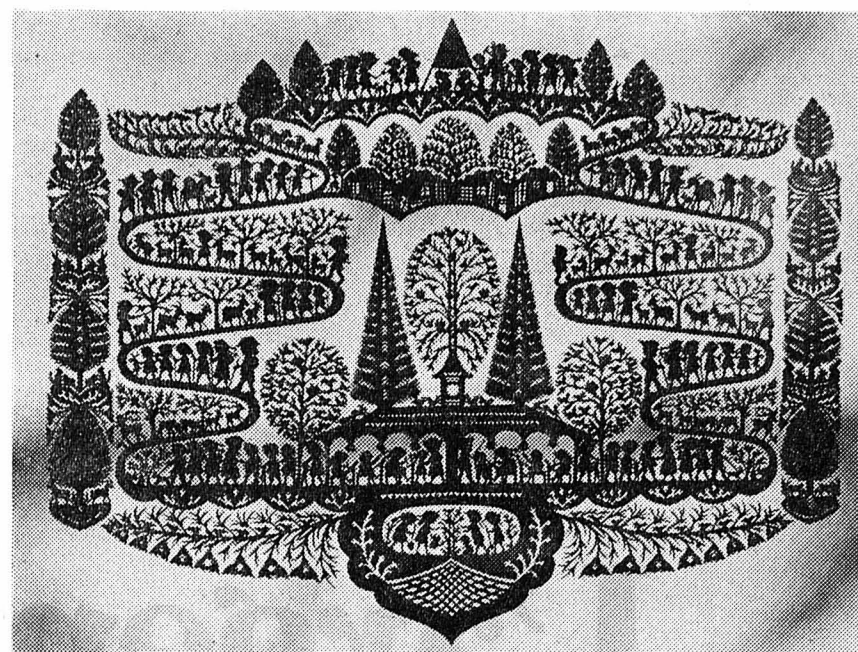
Ses dispersions, aquarelles et gouaches permettent de détecter des aspects fort attachants de ce peintre-professeur. Il refuse de se laisser emporter excessivement par les exigences du dessin, écueil redoutable en l'occurrence, et met l'accent sur l'ambiance, obtenant un climat personnel commun à la totalité

des œuvres exposées aujourd'hui par lui dans la galerie de Mme Marcelle Schurch. Une vision à tendance impressionniste, certes, se détache, mais avant tout c'est l'expression d'un romantisme discret, sans panache, qui donne le ton. Peinture voilée, brumeuse sans être floue — car les contours sont fort accusés dans un léger brouillard.

Se servant de la plupart des teintes disponibles, il applique ses techniques habituelles et pas moins traditionnelles à part quelques dispersions osées. Mais il faut bien souligner que tous ses tableaux sont couverts d'un voile bleu-gris capable d'adoucir les sujets les plus âpres, comme c'est souvent le cas. Le bleu domine quasi sans exception dans ses aquarelles, ses gouaches, dont certaines, comme le Jardin d'hiver (28) tout particulièrement, permettent de se faire une idée des multiples possibilités, parfois quelque peu convulsives, de peintre.

Paysages villageois, maisons de campagne, natures mortes, mille sujets attirent. Ce sont toutefois les bateaux, les embarcations amarrées dans de petits ports où il est le plus fort et convaincant.

Paul et Gertrude Wyss forment donc un couple d'artistes dont l'honnêteté doublée d'un solide métier a été mise à contribution d'un figuratif sympathique, de la conscience et sincérité de leurs œuvres.



Un découpage de Gertrude Wyss. (Avipress - Guggisberg.)

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h et 20 h 15: La Dernière Evasion jusqu'au 11 février.
Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15: Et que ça saute.
Elite (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h 30: Les Petites Marguerites, jusqu'au 14 fév.
Lido (tél. 3 66 5), à 15 h et 20 h 15: Borsalino.
Méto (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h: Le retour des sept - Ce salaud d'inspecteur Sterling jusqu'au 9 février.
Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h: Unsere Paucker gehen in.
Rex (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h 15: Die Feuerzangenbowle, à 17 h 45: Ma nuit chez Maud.
Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h et 21 h: Jane Mansfield; à 19 h, Isabella jusqu'au 14 février.
Scala (tél. 2 26 45), à 15 h et 20 h 15: Tora... Tora... Tora...
Studio (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15: Dracula jagt Frankenstein.

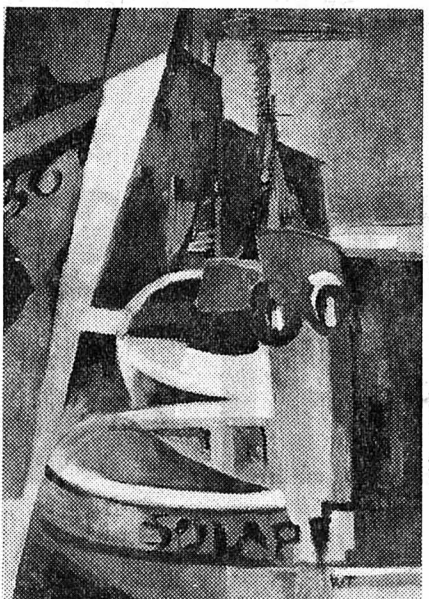
DIVERTISSEMENTS
Astoria: 4 lustigen Tiroler Buaben.
Bonne Auberge: Chaque samedi soir, divertissement musical.
Café-bar Saint-Pauli: Mercredi, vendredi, samedi et dimanche: divertissement musical. Mercredi soirée dansante.
City-Center: Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi: Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club: Le pianiste Patrice Arley.
Domino: Le Sextett Bruno Bianchi. Tous les soirs attractions internationales.
Fantasio: L'orchestre Dorados.
Seefels: Disc-Jockey Ringo, Light-Show.
Hôtel Rotonde: Samedi, dimanche, divertissement musical.
Stadthaus Nidau: Le pianiste Léo Freitag.
La Chartreuse: Bar à l'étage, tous les soirs ambiance créée par des pianistes amateurs.
Club-Hôtel Palace: Le pianiste Paul Chappelle.

EXPOSITIONS
Galerie d'art Lyss: Paul Wyss, jusqu'au 14 février.
Galerie Pot-Art: J.-P. Hänni, jusqu'au 20 février.
Galerie 57: U. Raussmuller, jusqu'au 27 février.
Médecin de service: tél. 66 55 66 (police renseigné).
Dentiste: Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.
Pharmacie: de nuit et du dimanche, pharmacie de l'Aigle, rue Centrale 25, tél. 2 26 76.
Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.



L'atelier d'occupation des invalides. (Avipress - Guggisberg.)



Œuvre de Paul Wyss.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

engage un
EMPLOYÉ DE COMMERCE
pour les affaires administratives et devant fonctionner comme
ADJOINT DU CHEF DU PERSONNEL
Des connaissances d'allemand sont nécessaires.
Les candidats sont priés d'adresser leurs offres à
OSCILLOQUARTZ S.A., Brévards 16, 2002 Neuchâtel 2

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

L'HÔPITAL CANTONAL DE GENÈVE
cherche, pour date à convenir, un collaborateur qualifié afin de repourvoir le poste de
CHEF DU PERSONNEL ADJOINT

Le titulaire, appelé à seconder le chef du personnel et à le remplacer pendant ses absences, doit posséder une solide formation et de l'expérience.

A capacités égales, la préférence sera donnée à un candidat de nationalité suisse.

Nous offrons:
classement dans l'échelle des traitements et salaire correspondant aux connaissances et aptitudes des candidats
place stable
semaine de 5 jours
avantages sociaux, caisse de prévoyance
possibilité de prendre les repas au restaurant du personnel ou à la cafétéria.

Le cahier des charges peut être demandé au Service du personnel.

Prière de téléphoner au 46 92 11 (interne 2144) pour obtenir la formule d'inscription, ou de faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo récente et des photocopies de certificats, au
Service du personnel
HOPITAL CANTONAL
1211 GENÈVE 4

Nous engageons, immédiatement ou pour date à convenir,
une aide comptable
à plein-temps ou à temps partiel.
Semaine de 5 jours.
S'adresser à: Fiduciaire EFFIKA, M. Pointet, Grand-Rue 18, Peseux.
Tél. (038) 31 54 44.

Nous cherchons
COLLABORATRICE
pour service de comptabilité et menus travaux de secrétariat. Semaine de 5 jours.
Faire offres à: Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 71.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,
aide-magasinier-chauffeur

Semaine de 5 jours.
Prestations sociales.
P. Andrey & Cie S.A.
Entrepreneurs
2520 La Neuveville.
Tél. (038) 51 34 34.

MIKRON HAESLER
INGÉNIEURS-TECHNICIENS ETS
et
EMPLOYÉS TECHNIQUES

Genre d'activité: Elaboration de projets techniques, études pour offres dans le département ventes. Secteur mécanique.

Qui sommes-nous: Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits: Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir: Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, téléphonez à:

MIKRON HAESLER S.A.,
fabrique de machines-transferts,
73, rue du Collège, 2017 BOUDRY.
Tél. (038) 42 16 52.

Nous cherchons pour notre département d'électronique, à la Chaux-de-Fonds,
DESSINATEUR ou DESSINATRICE
Réf. 35,100

ayant de la pratique et de l'expérience, capable de travailler de manière indépendante. Ce collaborateur/cette collaboratrice travaillera, en contact étroit avec nos ingénieurs, à la réalisation d'appareils nouveaux destinés au sport, à la recherche, à l'industrie.

Nous vous invitons à faire vos offres à:
Compagnie des Montres LONGINES Francillon SA.
Service du personnel
2610 Saint-Imier
ou de téléphoner au (039) 23 75 44.

La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques
engage des
CONDUCTEURS
et des
CONDUCTRICES

La formation à la conduite des véhicules est assurée par la Compagnie.
Salaire intéressant adapté automatiquement au coût de la vie.
Prestations sociales avantageuses, caisse de pensions. (Nationalité suisse, étrangers sous permis et frontaliers.) Les conditions d'emploi ainsi que les formules de demande d'engagement peuvent être obtenues par téléphone au (022) 25 02 60, interne 41.

L'argent que l'on a sur soi est liquide, dit-on. Peut-être est-ce parce qu'il s'écoule à flots.

Vous savez bien ce que c'est:

Quelques pièces pour le tram ou le bus. Quelques pièces pour le journal. Quelques pièces pour les cigarettes. Quelques pièces pour s'offrir une bricole. Quelques-unes pour des fleurs. Quelques-unes pour un bouquin. Quelques-unes pour un article en solde. Quelques-unes pour aller prendre un verre. Quelques-unes pour les pourboires. Quelques-unes encore pour le petit-cadeau-à-faire-à-Madame-Dupont-qui-vous-invite-au-thé...

Tant que ça résonne dans votre poche, vous n'y prenez pas garde. Ça roule, ça roule. Voyons, l'argent, il faut bien que ça roule.

Nous voudrions parler ici des sommes moyennes. De celles que l'on dépense sans longue réflexion. Du second dîner au restaurant de la semaine, comme ça, à l'improviste. Parce que ça fait plaisir. Parce qu'on a



assez d'argent sur soi. De cette paire de chaussures qui serrent bien un peu, mais qui sont si jolies. Et qu'on achète. Parce qu'on a assez d'argent sur soi. De cette boussole spéciale-auto dont on aurait très bien pu se passer, mais qu'on achète. Parce qu'on a assez d'argent sur soi.

Sans oublier les montants plus coquets. Ceux qu'on

dépense aussi; vite fait bien fait.

Ce manteau d'hiver qui coûte près du double de ce qu'on avait prévu. Mais qu'on achète tout de même. Parce qu'il est si beau. Et qu'on a assez d'argent sur soi.

Ce transistor dont on avait envie depuis longtemps. Et dont on achète bien sûr la version la plus chère. Parce

qu'elle est sans doute meilleure. Et parce qu'on a assez d'argent sur soi.

Un compte privé à la Banque Populaire Suisse peut vous aider à dépenser moins pour le superflu. Et plus pour le nécessaire. En ayant un compte privé, vous ne gardez plus sur vous que l'argent dont vous avez besoin. Et s'il vous arrive un jour de vouloir dépenser davantage, vous avez plus de temps pour réfléchir à la dépense. Puis, si vous décidez vraiment de la faire, l'argent en question aura de nouveau porté des intérêts entre-temps.

Déposé sur un compte privé de la Banque Populaire Suisse, votre argent est également liquide.

Mais un peu moins fluide.



Banque Populaire Suisse

(Photo emportée par les flots)

FAN SPORTS



L'EXPRESS

Ligue B : Lausanne et Lugano toujours au coude à coude - Grasshoppers relégué

Vainqueur chanceux, perdant malheureux à Monruz La douzième minute fatale à Neuchâtel

NEUCHÂTEL - LUGANO 2-4 (2-3, 0-0, 0-1).
MARQUEURS. — G. Wittwer, 2me; Coté, 6me; Lehmann, 9me; Bernasconi, 12me; Giudici, 16me; Coté, 60me.
NEUCHÂTEL. — Nagel; E. Paroz, Di-vernois; O. Wittwer, Henrioud; H. Lehmann, Uttinger, Schmid; Burkhard, Rioux, Mombelli; G. Wittwer, J.-J. Paroz, H. Wittwer, Entraîneur: Uehersax.
LUGANO. — Molina; Friedrich, Corti; Furrer, Rezzonico; F. Baldi, Giudici, Ringier; Bernasconi, A. Baldi, Zimmermann; Coté, Blazek, Brambilla.
ARBITRES. — MM. Randin, de Villars, et Posche, de Davos.
NOTES. — Patinoire de Monruz. Glace excellente. Température agréable pour la saison. 2000 spectateurs. Chevalier, blessé contre Berne, est absent à Neuchâtel. Pénalités: 1 fois 2 minutes contre Neuchâtel; 2 fois 2 minutes contre Lugano. Malheureuse douzième minute pour Neu-

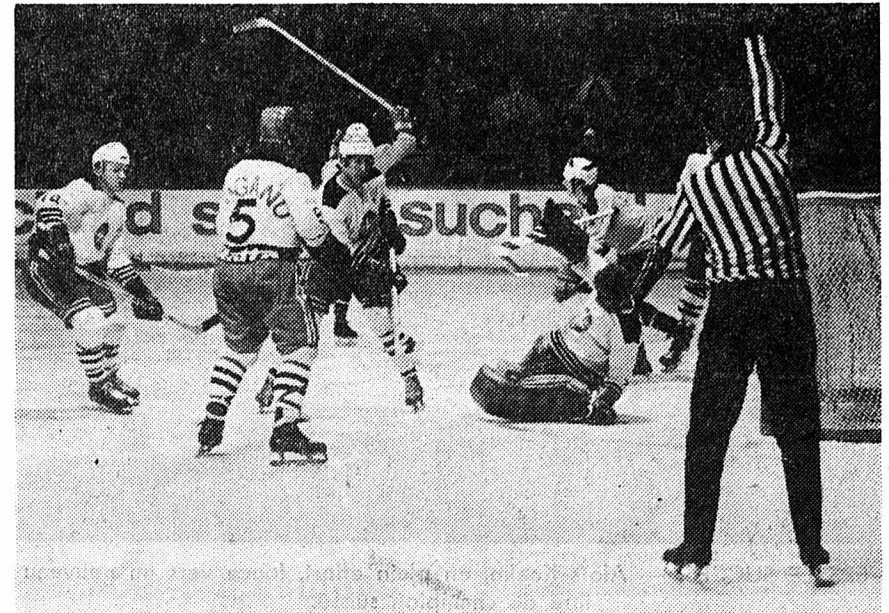
châtel! Quelques ratés de la défense locale et Lugano égalisait pour la deuxième fois! Un bête de but! A s'arracher les cheveux! Neuchâtel perdit quelque peu sa contenance. Lugano prit l'avantage. Il ne devait plus le lâcher.
 Deuxième circonstance pour expliquer la défaite de Neuchâtel: l'absence de Chevalier. Celui qui en a souffert le plus, Rioux. Le Canadien, placé au milieu d'une ligne d'attaque, ne savait pas à quel sein se vouer. On ne s'attendait pas d'un jour à l'autre avant-centre. Rioux s'en est rendu compte, lui qui a l'habitude de filer par la bande sur les services de Chevalier. Ces services lui ont manqué. Pour le bonheur de Lugano, qui se souvenait du malheur que Rioux lui avait causé au Tessin.

tinuellement sur l'accélérateur. Il est vrai que l'ouverture rapide de la marque obligea Lugano à se découvrir, à répliquer afin de ne pas se laisser distancer. Les conséquences d'une défaite eussent été autrement plus graves pour lui que pour Neuchâtel. Ce désir absolu des Tessinois de ne pas perdre et la rage des Neuchâtelois de les contrarier apporta un vif intérêt à la rencontre.

non sans risques pour l'équipe locale. Il y eut un premier frisson lorsque la rondelle frappa un montant de la cage vide, sur un tir de Coté expédié depuis le camp de défense des visiteurs. Et les Neuchâtelois d'insister! Il fallut que Coté, transformé en arrière, reprenne le palet... et vise juste cette fois. Non! ce quatrième but, ne le comptons pas!

MANQUE DE DISCERNEMENT

Au cours de la dernière période, Neuchâtel évolua par deux fois à cinq contre quatre Tessinois. Profitant de sa supériorité numérique, il fonça tête baissée, sans discernement. Regrettable! Deux périodes gâchées par un manque d'organisation. Tant pis! Faute de grives... Néanmoins, le débat resta vivace, teinté par-ci par-là de nervosité. Des poings se levèrent. Mais la psychologie des arbitres réussit chaque fois à maintenir les esprits dans les limites de la courtoisie.
 Neuchâtel - Lugano, une rencontre qui fit plaisir. Un vainqueur chanceux! Un perdant valeureux!
 R.Pe.



A CONTRE-PIED. — Toute la défense luganaise, au sein de laquelle on reconnaît Blazek (14) et Furrer (15), a été prise à contre-pied par les attaquants neuchâtelois, et c'est un but, malgré le réflexe de Molina.
 (Avispress - J.-P. Baillod)

Fribourgeois et Bernois liquident

BERNE - FRIBOURG 6-3 (2-0 3-2 1-1).
MARQUEURS. — Herren, 19me, Kratochwil, 20me, Lavoie, 22me, Nyffenegger, 28me, Lavoie, 32me, Dellsperger, 35me, R. Schmidt, 37me, Nyffenegger, 49me, Lavoie, 58me.
BERNE. — Buchser; Brun, Soravia; Herren, Baumgartner; Wyss, R. Schmidt, Iseli; Smith, Dellsperger, Kratochwil, Keller, Lerch, Nyffenegger; Dolder. Entraîneur: Carduch.
FRIBOURG. — Boschung; D. Weber, Zumwald; J.-M. Weber, Piota; Aebly, P. Schmidt, Moulin; Purro, Vonlanthen, Meuwly; Etienne, Burky, Lavoie. Entraîneur: P. Schmidt.
ARBITRES. — MM. Haegi, de Zurich, et Berchem, de Kloten.
NOTES. — Patinoire couverte de l'Allmend, 4700 spectateurs. Pénalités: 1 fois 2 minutes contre Berne, 3 fois 2 minutes contre Fribourg.

tes contre Berne, 3 fois 2 minutes contre Fribourg.

ESPRIT OFFENSIF

Match de liquidation entre deux équipes qui n'ont plus rien à perdre ni à gagner, dans ce tour final de promotion. Berne a prouvé qu'il était supérieur à la formation des visiteurs dont la défense est le point faible. Les attaquants bernois marquent la demi-douzaine de buts, mais retiennent au moins autant d'excellentes occasions. Du côté des Fribourgeois, on admire surtout Lavoie qui marqua à lui seul les trois buts. Après lui, il n'y a guère que Boschung qui mérite d'être cité. La qualité du jeu fut faible, mais, à l'actif des deux équipes il faut citer leur esprit offensif, ce qui sauva le match, en fin de compte.
 W.K.

UN AFFRONT

Lugano transpira souvent... dans la crainte d'une égalisation. Mais il ne perdit jamais la tête. Il était intelligent (Friedrich), solide (Furrer), ardent (Coté). Bien organisé en défense, peut-être trop au détriment de l'attaque. En effet, Lugano présente un certain danger, avant tout par Coté. Neuchâtel s'en est aperçu lorsque celui-ci marqua son premier but. Par la suite, la défense locale l'eut à l'œil. Bien que terriblement dangereux, Coté passa chaque fois son l'éteignoir au moment de la conclusion. Certes, il y a eu le quatrième but! Mais il ne résulta nullement d'un état de supériorité. Bien au contraire. Il restait quarante secondes à jouer. Lugano était refoulé devant son but, défendant avec ardeur son maigre avantage. Uehersax décida alors de mettre tout en œuvre pour culbuter les Tessinois. Il remplaça Nagel par un homme du champ. La pression neuchâteloise augmenta. Mais

Kusnacht n'a pas posé de problème à Lausanne

LAUSANNE - KUSNACHT 7-3 (3-1 3-1 1-1).
MARQUEURS. — Winiger 11me, Dubi 14me, H. Schœni 15me, Baumgartner 20me, H. Schœni 31me, Friedrich 34me, Dubi 35me, Honegger 36me, Daendliker 46me, Friedrich 58me.
LAUSANNE. — Lacoste; Bernasconi, Nussbaum; Roccati, Meyvill; Schlaeppli, Winiger, Friedrich; Dubi, G. et H. Schœni; Pidoux, Heizmann, Wicky; Sultzer. Entraîneur: Picard.
KUSNACHT. — E. Wettstein; Lips, Daendliker; Speerri, Hess; Baumgartner, Sturzenegger, Aeschbacher; Polla, Monga, K. Wettstein; Weller, Meier, Honegger. Entraîneur: Weller.
ARBITRES. — MM. Kaemmler, de Rhein-

felden et Gerber, de Wichtrach.
NOTES. — Patinoire de Montchoisi, glace en bon état. 3500 spectateurs. Pénalités: Trois fois deux minutes contre des Lausannois, deux fois deux minutes contre des Zuricois.

SUPERIORITÉ TECHNIQUE

Comme on s'y attendait, ce match n'a pas atteint un bien grand niveau. D'ailleurs, Kusnacht n'a jamais brillé à Lausanne où il fut toujours battu nettement. Les Lausannois concrétisèrent leur supériorité technique par deux séries de trois buts marqués chaque fois en l'espace de cinq minutes. Ils prirent, dès la moitié du premier tiers-temps,

un net ascendant sur leurs visiteurs qui, pour leur part, se réfugièrent fréquemment dans une stricte défense en attendant la contre-attaque possible. Kusnacht s'il s'efforça de boussuler le plus possible son adversaire, ne commit cependant pas de faute vraiment grossière: visiblement, il était venu là avec, surtout, l'intention d'éviter une trop lourde défaite. Dès qu'ils sentirent la victoire acquise, les Lausannois ralentirent leur cadence, notamment pendant la troisième période, en cherchant avant tout à éviter quelque blessure. L'équipe songeait déjà au match capital qui l'attend samedi prochain à Lugano... S.R.

Davos percutant

DAVOS - BIENNE 11-5 (3-1, 5-2, 3-2).
MARQUEURS. — Biedermann, 4me; Kestenholz, 4me; Durst, 6me; Sprecher, 12me; Müller, 25me; Aucoin, 29me; Flury, 31 et 35me; Pargaetz, 35me; Durst, 38me; Flury, 41me; Aucoin, 43me; Sprecher, 47me; Durst, 50me; M. Burri, 56me.
DAVOS. — Abegglen; Henderson; Hager; Kradolfer, Müller; Kestenholz, Flury, Secchi; Roffer, Durst, Wesner; Keller, Sprecher, Pargaetz. Entraîneur: Torriani.
BIENNE. — Haenggi (Jorns); Greder, Geiser; Kleiner, Megert; Hurlzeler, B. Burri, M. Burri; Aeschlimann, Aucoin, Hugli; Biedermann, Perrenoud, Lardon; Kelliker, Probst. Entraîneur: Wehrli.
ARBITRES. — M. Braun, de Saint-Gall, et Weidmann, de Zurich.
NOTES. — Patinoire de Davos, glace excellente, temps très froid. Petite chambre: 600 spectateurs. Pénalités: deux fois deux minutes plus une fois cinq minutes contre Davos; quatre fois deux minutes contre Bienne.
 Bien qu'ayant pratiquement perdu toutes ses chances, Davos a présenté un spectacle honorable. Le public peu nombreux eut l'occasion de voir des buts et Bienne, bien que déclassé, sut se montrer beau perdant.
 INTERIM

Classements

Tour de promotion		
Berne - Fribourg 6-3; Lausanne - Kusnacht 7-3; Neuchâtel - Lugano 2-4; Davos - Bienne 11-5.		
1. Lausanne	11	8 2 1 55 33 18
2. Lugano	11	7 3 1 49 25 17
3. Davos	11	5 3 3 40 34 13
4. Berne	11	4 2 5 45 44 10
5. Bienne	11	3 2 6 44 50 8
6. Kusnacht	11	3 2 6 38 47 8
7. Neuchâtel	11	3 1 7 41 56 7
8. Fribourg	11	3 1 7 33 56 7

Tour de relégation

Thoune - Lucerne 5-1; Forward Morges - Coire 9-6; Sion - Grasshoppers 16-2; Villars-Champéry - Olten 4-7.		
1. Forw. Morges	11	7 2 2 61 54 16
2. Villars-Champ.	11	6 3 2 42 45 15
3. Coire	11	7 0 4 62 49 14
4. Olten	11	5 3 3 51 50 13
5. Lucerne	11	5 1 5 40 48 11
6. Sion	11	5 0 6 67 59 10
7. Thoune	11	4 0 7 35 56 8
8. Grasshoppers	11	0 1 10 33 82 1

En ligue nationale A, la compétition prenait fin samedi déjà

Genève Servette résiste durant un tiers-temps ... puis la défense des Vernets fait le reste

GENÈVE SERVETTE - LA CHAUX-DE-FONDS 3-6 (2-2 0-4 1-0).
MARQUEURS. — Turler 1re, Johner 4me; Chappot 8me; Kunz, 12me; Neiminger 27me; Probst, 27me; Pousaz 30me; Kunz 40me; Henry 44me.
GENÈVE SERVETTE. Kern; Perrier, Stuppan; Christofel, Bettli; Zahnd, Chappot, Henry; Giroud, Cusson, Joris; Frutiger, Pargetz, Johner, Wittwer. Entraîneur: Cusson.
LA CHAUX-DE-FONDS. Rigolet; Furrer, Sgualdo; Huguenin, Kunzi; Reinhard, Turler, Stammbach; Dubois, Pelletier, Pousaz; Neiminger, Probst, R. Berra; Jeannin. Entraîneur: Pelletier.
ARBITRES. — MM. Aubert de Lausanne, et Brenzikofer, de Berne.
NOTES. — Patinoire des Vernets, 6800 spectateurs. Quelques débuts de bagarre sont notés ici et là, mais tout se passe finalement bien. Seul Pelletier, on se demande

bien pourquoi, est constamment sifflé. C'est le stupide retour des huées chaux-de-fonnières à l'égard de Cusson... Pénalités: 2 minutes contre Reinhard, Furrer, Kunzi et Sgualdo, et contre Zahnd et Giroud.

UN TIERS-TEMPS

On disait cette rencontre de prestige: elle le fut, un tiers-temps durant, c'est-à-dire pendant que les Genevois purent rivaliser à la marque avec leurs adversaires. On savait aussi que ce match allait être celui de certains règlements de compte. Il y en eut, mais heureusement on s'arrêta presque toujours dans des limites raisonnables. Pelletier fut souvent chargé, mais était-ce lui qui avait procédé à la sélection nationale? Non pas. Jones n'était pas sur la glace,

les Genevois auraient donc dû rester tout à fait tranquilles. D'autant plus que l'entraîneur national n'était même pas sur les bancs des Vernets. A croire que douze hommes de son équipe ne l'intéressent pas. Ou alors, il les connaît très bien...

Plus intéressant fut, dans ce contexte particulier, le match que se livrèrent Henry et Pelletier, tous deux ex-aequo à la deuxième place des meilleurs « compteurs ». Là aussi, l'avantage tourna pour le Chaux-de-Fonnier, puisque par deux fois, il fit une passe qui amena un but. Le Genevois, lui, se contenta d'une réussite.

Pour le reste, on retomba dans les habitudes duels au sommet, avec un départ excellent de la part des deux protagonistes. Turler ouvrit la marque dès l'entrée en

matière, mais cela ne servit à rien. La réaction des joueurs locaux allait être d'excellente facture, elle leur permit même de prendre l'avantage. Et, comme de coutume, la défense des Vernets fit le reste...

Au deuxième tiers-temps en effet, alors que l'allure s'était quelque peu calmée, tant Perrier que Christofel, tant Stuppan que Bettli se firent abuser comme des enfants: Neiminger, Probst et Pousaz étaient seuls, comme à l'entraînement, (et encore), pour battre Kern, le remplaçant de Clerc, blessé. Tout était donc dit, trop vite au gré des spectateurs genevois qui se mirent, à leur habitude aussi, à changer leur tactique. Dès lors, ce furent les Chaux-de-Fonnières qui furent encourageés.

QUE CROYEZ-VOUS ?

Les Genevois auraient pu pourtant revenir à la marque à quelques minutes de la fin, du deuxième tiers-temps. Ils étaient à cinq contre trois, et l'on en était à 5-2. Or, que croyez-vous qu'il arriva? Ce furent les Neuchâtelois qui augmentèrent le résultat: au moment où Kunz revenait du banc des pénalités, il hérita la passe en or de Pelletier, et hop, c'était fini. Une fois de plus donc, La Chaux-de-Fonds a joué en grande équipe et Genève Servette en étalant ses défauts.
 Serge Dournov

L'assemblée de la ligue nationale à Berne Statu quo pour le prochain championnat

La ligue nationale de la ligue suisse de hockey sur glace, au cours de son assemblée de Berne, a du se rendre à l'évidence que la modification du nombre des clubs participant aux championnats suisses de ligue nationale A et de ligue nationale B n'était pas de sa compétence. L'assemblée des délégués de la ligue suisse est seule habilitée à changer quelque chose dans le domaine. La formation des championnats est en revanche du ressort de la ligue nationale.

PERSONNE SATISFAIT

Cette dernière ne sait d'ailleurs pas très bien dans quel sens doit se faire la modification. Il ressort cependant des débats de Berne que la formule actuelle des championnats ne donne satisfaction à personne et que des changements doivent être envisagés. Un questionnaire présenté par le président, Antonio Bariffi (Lugano) démontre l'embarras des délégués: six clubs se sont prononcés pour le maintien des effectifs actuels, seize contre — cinq clubs se sont prononcés pour une nouvelle ligue

nationale comportant six équipes dans le groupe A, et trois fois six équipes dans le groupe B, quinze clubs se sont opposés à ce projet — dix clubs se sont prononcés pour une ligue A de douze équipes et une ligue B de douze équipes également, treize s'y sont opposés.

DU NOUVEAU POUR TRANSFERTS

Pour le prochain championnat, la formule en vigueur dans l'actuelle compétition sera toutefois maintenue. Les délégués des 24 clubs qui s'étaient fait représenter ont rejeté (20 voix contre 11) une proposition du HC Langnau préconisant un délai d'attente de deux ans pour les joueurs changeant de club. Une autre proposition du HC Langnau a en revanche été acceptée (mais elle devra être ratifiée par l'assemblée des délégués de la ligue suisse): désormais, les transferts devront être annoncés aux clubs intéressés dix jours avant la clôture du délai de façon à permettre aux clubs d'entamer de nouveaux pourparlers avec les joueurs qui entendent les quitter.

Classements finals

Pour le titre		
Genève Servette - La Chaux-de-Fonds 3-6; Sierre - Ambri-Piotta 7-4.		
1. La Chx-de-Fds	8	7 1 60 14 17
2. Genève Serv.	8	5 3 45 35 12
3. Sierre	8	3 1 4 26 31 7
4. Ambri-Piotta	8	3 3 5 24 53 6
5. Kloten	8	1 1 6 20 42 4

Tour de relégation		
Langnau - Zurich 8-6.		
1. Langnau	8	5 1 2 43 39 13
2. Viège	8	4 2 2 38 32 10
3. Zurich	8	1 1 6 30 40 4



EN MAUVAISE POSTURE. — Contré par Cusson (17) et Joris et encore entouré par Bettli et Johner (à droite), le Chaux-de-Fonnier Probst ne fait guère figure de vainqueur. (Interpresse)

Championnat de première ligue

Victoire aisée de la Vallée de Joux

VALLÉE DE JOUX - NOIRAIGUE 10-1 (3-1 5-0 2-0).
MARQUEURS. — Pour Noiraigue: Righetti; pour Vallée de Joux: Lischer, von Gunten (2), J. Luthi (3), Müller, Luthi (2), M. Luthi.
 Ce match a été d'un niveau technique moyen, mais d'une correction parfaite puisque aucune pénalité n'a été sifflée.
 Les Vaudois ont eu de la peine à démarquer et c'est à Righetti, que revient l'honneur d'ouvrir la marque. Piqués au vif, les Combiens ont retrouvé leur rythme normal et le gardien adverse (remplacé parait-il) fut très sollicité. Les visiteurs, bien sympathiques, ont eu le mérite de ne pas se décourager, si bien que la partie est restée animée jusqu'à la fin.

Yverdon a peiné

CHARRAT - YVERDON 6-7 (2-1 2-4 2-2).
MARQUEURS. — Pour Yverdon: Gilliéron (2), Paccaud (2), Wintergerg, Curchod, R. Gerber.
 Les Yverdonnois ne se sont pas battus avec beaucoup d'enthousiasme face à des adversaires luttant contre la relégation. Après une vingtaine de minutes de tergi-

Uzwil champion du groupe 1

A trois tours de la fin du championnat suisse de première ligue, un champion de groupe a été désigné ce week-end: Uzwil qui, dans le groupe 1, ne peut plus être rejoint.

Fleurier sourit

Dans le groupe 4, Fleurier enregistrera non sans un certain plaisir le partage des points concédé par Martigny à Montana, qui a ainsi causé une des rares surprises de cette compétition.

RÉSULTATS

Groupe 1: Arosa - Illnau-Effretikon 6-5; Bonaduz - Weinfelden 3-1; Wetzikon - Wil 9-2; Saint-Moritz - Rapperswil 4-1; Uzwil - Winterthur 5-3.
 Groupe 3: Tramelan - Moutier 5-9; Berthoud - Langenthal 3-8; Wiki - Le Locle et Steffisbourg - Rotblau Berne reportés au 9 février.
 Groupe 4: Fleurier - Châteaudoine 10-2; Charraz - Yverdon, 6-7; Saas-Grund-Zermatt, 6-5; Vallée de Joux - Noiraigue 10-1; Montana-Crans - Martigny 4-4.

Records suisses battus à Genève

A la piscine des Vernets à Genève, deux records suisses féminins ont été battus dans le cadre du match interclubs Genève-natation - C.N. Marseille, match remporté de peu par les Marseillaises (83-81). La toute jeune Françoise Monod (11 ans) a battu le record suisse du 200 m quatre nages en 2'42". Le précédent record était détenu par Suzanne Niessner (Zurich) avec 2'42,5 depuis le 25 juillet 1970. L'équipe féminine de Genève-natation a d'autre part amélioré une nouvelle fois le record suisse du 4 fois 100 m libre. Françoise Armand, Myriam Chamoux, Françoise Monod et Christiane Flamand ont nagé la distance en 4'28"9. Ces mêmes nageuses détenaient le précédent record avec 4'31"1 depuis le 14 août 1970.

patinage artistique

Les championnats d'Europe à Zurich Béatrice Schuba enlève le titre féminin

Après les Britanniques la veille dans l'épreuve messieurs ce sont toutes jeunes représentantes de l'Allemagne de l'Est qui ont tenu la vedette au cours de la dernière soirée des championnats d'Europe. Le Hallenstadion, en effet, a réservé beaucoup plus d'applaudissements à Sonja Morgenstern et à Christine Errath qu'à la nouvelle championne, Béatrice Schuba. Forte de l'avance acquise au imposées, la blonde mais trop massive Autrichienne a préservé sa première place malgré une exhibition qui n'était pas digne d'un titre

européen. Elle rata complètement deux sauts et elle fut les réelles difficultés. Sur le plan artistique, son manque de féminité joua en sa défaveur. Les juges ne lui accordèrent que des notes moyennes, entre 5,2 et 5,6.
 Ainsi Béatrice Schuba succéda à Gaby Seyfert, retirée des compétitions. Mais la succession de l'Allemande de l'Est est, en fait, assurée par sa compatriote Sonja Morgenstern. Conseillée par la mère de Gaby Seyfert, la petite Allemande rappela de façon frappante la championne du monde. Son programme était calqué sur le sien. Ce n'était pas toutefois une simple copie. Pour la première fois dans l'histoire du patinage féminin, une fille a réussi un triple saut. Cet exploit de Sonja Morgenstern restera comme l'événement majeur d'une compétition féminine bien décevante.

BRAVO A CHARLOTTE

Charlotte Walter a magnifiquement défendu la cinquième place acquise aux figures imposées. Dépassée certes par Sonja Morgenstern, l'Argovienne a fait mieux que l'Anglaise Patricia Dodd. Intelligemment, la Suisse avait renoncé à multiplier les sauts — son point faible. Elle compensa cette lacune par une grande richesse d'expression chorégraphique dans les passages lents et les combinaisons de pas ainsi que par des pirouettes gracieusement exécutées. Ses notes artistiques furent d'ailleurs excellentes — un 5,6, trois 5,5 soit mieux que la championne Schuba — et sa notation technique fut honorable. Charlotte Walter, qui était la dernière

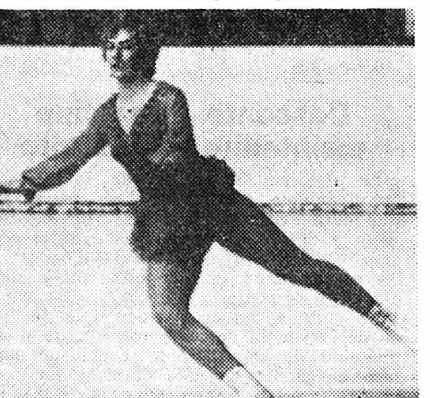
concurrente de la soirée, recueillit finalement les applaudissements les plus chaleureux d'un public zuricois qui n'avait guère vibré depuis l'ouverture de ces championnats 1971.

CLASSEMENT

1. Béatrice Schuba (Aut) chiffre de places 9-2709,2; 2. Zsuzsa Almassy (Hon) 22-2628,5; 3. Rita Trapanese (It) 23-2617,2; 4. Sonja Morgenstern (Al-E) 39-2555,2; 5. Charlotte Walter (St) 47-2520,6; 6. Patricia Dodd (G-B) 50-2510,2; 7. Christine Errath (Al-E) 68-2476,8; 8. Alena Aleksandrova (URSS) 76-2458,1; 9. Eileen Zillmer (Al) 77-2456,9; 10. Ludmilla Bezakova (Tch) 90-2420,3.

Cent cinquante mille francs de déficit ?

Le chef de presse des championnats d'Europe de Zurich a communiqué le nombre exact des spectateurs qui ont assisté à cette compétition. Voici les cartes d'entrées qui furent délivrées au cours des différentes soirées:
 Programme bref des couples le mardi: 476 spectateurs payants. Finale des couples le mercredi: 4004. Finale dans le jeu: 800. Finale dames le samedi: 2551. Gala de clôture le dimanche: 9853. Chiffre total: 19.748.
 Selon une première estimation, les organisateurs du club de patinage de Zurich enregistreraient un déficit de 150.000 francs.



LA CHAMPIONNE. — Béatrice Schuba dans son exhibition gracieuse. (Téléphoto AP)

football

Nombreux matches amicaux en Suisse

SPORTS



Quatre buts du Bâlois Hauser contre Neuchâtel Xamax

BALE - NEUCHATEL XAMAX 5-1 (1-0). MARQUEURS: Hauser 34me, 61me et 90me; Balmer 63me; Kremer 84me.

ARBITRE: M. Haenggi, d'Aesch. NOTES: Stade du Landhof. Terrain glissant. Temps gris. 1000 spectateurs.

fections. Mais aussi bien Neuchâtel Xamax que Bâle donneront l'impression d'avoir atteint un degré de préparation déjà avancé.

tendre battre Bâle en utilisant les mêmes moyens que lui, mais il a accompli une performance basée sur la technique.

Audax sans problème à Colombier

COLOMBIER - AUDAX 0-5 (0-2). MARQUEURS: Vermot 5me; Rub (penalty) 25me; Bertschi 55me et 70me; Maffioli 80me.

ARBITRES: M. Schaefer, de la Chaux-de-Fonds. NOTES: Terrain du Bied, à Colombier. Temps brumeux. 200 spectateurs.

Retour remarqué de Peters à Bienne

MONTHEY - BIENNE 0-2 (0-1). MARQUEUR: Peters 31me et 54me. MONTHEY: Piccot (Lipawski); Hertig (Nickel); Dirac II, Vernaz, Turin; Levett, Frochoux, Cinna, Trotter (Hertig); Levet, Frochoux, Messerli. Entraîneur: Rudinsky.

sultat est normal, compte tenu des circonstances, mais Monthey a fait bonne figure avant le repos.

Bonne prestation de Fontainemelon

FONTAINEMELON - MINERVA 1-0 (1-0). MARQUEUR: Zaugg (penalty) 25me. FONTAINEMELON: Détraz; Ballaman (Derflinger); Mantoan I, Piemontesi, Rumo II; Siméoni I, Rumo I; Ceruti (Siméoni I); Griffond, Jendly, Zaugg. Entraîneurs: Ballaman et Humbert-Droz.

A VIDY. — L'amateur Bovy semble pouvoir tirer malgré l'intervention du junior Parietti.

La sélection de juniors suisses bat celle des amateurs par 2 - 0

En match d'entraînement joué au stade de Vidy devant 600 spectateurs, la sélection suisse des juniors a battu celle des amateurs par 2-1 après avoir mené au repos par 2-0.

Huguenin (Vevey), Isler (Buochs); Merlin (Nyon), Meyri (Delémont); Mabilard (Monthey), Griesemer (Amriswil), Degen (Nordstern) et Bosset (Le Locle). Sont entrés en deuxième mi-temps: F. Huguenin (Le Locle), Dirac (Monthey), Teuchterman (Chénois), Bovy (Nyon) et Buhlmann (Buochs).

BON GALOP

Audax n'a pas connu beaucoup de problèmes dans cette partie, la différence de ligue étant nettement apparue. Disons à la décharge de Colombier qu'il devait jouer sans quatre de ses titulaires.

La formation de Bertschi a dominé aussi bien en technique qu'en vitesse pure. Elle a déjà montré de bonnes dispositions. Audax est, toutefois, encore loin de sa meilleure forme.

Sport-Toto - Colonne des gagnants

121 - 22X - 111 - 1XX1

athlétisme Lors d'une réunion en salle aux Etats-Unis (Texas)

VON RUDEN: 3'59"4 AU MILE

Fort Worth (Texas): L'Américain Tom Von Ruden est descendu au-dessous des quatre minutes lors d'un mile couru en salle en réalisant 3'59"4 (meilleur temps réussi aux Etats-Unis depuis les 3'57"5 de Jim Ryan). Von Ruden, qui passa aux 880 yards en 1'48"5, s'est imposé dans les deux derniers tours à Jim Crawford, deuxième en 4'01"4.

succès sur Al Feuerbach, deuxième avec 20 m 31. A Seattle, l'Australien Kerry Pearce, étudiant à l'Université du Texas à El Paso, a égalé sa propre meilleure performance mondiale en salle du 2 miles en 8'27"2.

Karin Balzer: toujours plus vite

L'Allemande Karin Balzer a établi au cours d'une réunion à Halle, une nouvelle meilleure performance mondiale en salle sur 60 mètres haies en 8". Elle a ainsi amélioré la meilleure performance qui lui appartenait de deux dixièmes de seconde.

La coupe du Vignoble a débuté samedi par un temps splendide

La Coupe du Vignoble a pu se dérouler sur un terrain en excellent état et par un temps presque printanier sur le stade du Grand Locle à Corcelles. Les deux premiers matches ont donné les résultats suivants:

Boudry - Auvernier 3-2 (2-1)

Boudry: Zaugg (Aymonin); Ritzmann, Pannas, Pamblanc (Zaugg); David; Locatelli II, Locatelli I (Perret-Gentil); Fontana (Pamblanc); Falcone, Monnard (Moser). Entraîneur: Locatelli I.

Auvernier: Sansonnens; Favre, Pasquier, Schlichtig, Kurth; Février, Decosterd I, Decosterd II, Christen I, Christen II, Kury (Seacchi). Entraîneur: Schlichtig.

Arbitre: M. A. Racine, de Neuchâtel. Buts: Pamblanc, Perret-Gentil, Falcone; Decosterd I, Christen I.

Le match "à jamais" atteinte une "qualité" bien élevée. C'est compréhensible, puisque c'était une reprise. Auvernier aurait mérité un meilleur sort. Les hommes de Schlichtig n'ont pas eu de réussite dans leurs offensives et ils encaissèrent deux buts évitables, leur gardien étant indisponible.

Nouvelle sanction contre Bellinzona

La commission pénale de la ligue nationale a décidé de suspendre pour les deux prochains matches de championnat «at home» le terrain de l'AC Bellinzona. Le terrain neutre choisi pour les deux rencontres sera communiqué en temps utile.

On sait qu'à la suite d'incidents survenus le 27 septembre de l'année dernière, à l'occasion d'un match de championnat contre Zurich, la commission pénale avait pris une sanction, en exigeant que Bellinzona entoure son terrain d'un grillage de protection.

Le club tessinois, après cette nouvelle décision, a deux jours pour déposer un nouveau recours auprès du tribunal de recours de la ligue nationale.

Le Locle battu à Nyon

NYON - LE LOCLE 4-2 (2-2). MARQUEURS. — Pour le Le Locle: Bula, 35me et Porret 45me.

LE LOCLE: Eymann (Etienne), Bischoff, Veya, Frutig, Morandi; Kiener (Humair), G. Dubois; Porret, Bula, Rufo, Borel. Entraîneur: Jaeger. NOTES: — Stade de Nyon. 400 spectateurs. Le Locle joue sans Huguenin et Bosset, retenus avec l'équipe suisse amateur pour le match d'entraînement de Vidy. Première apparition remarquée dans l'équipe locale du Neuchâtelois Porret, prêt pour le second tour.

Sous l'impulsion de leur entraîneur Georgy les Vaudois prirent un départ rapide et, à la demi-heure, le gardien Eymann avait capitulé à deux reprises. Les Loclois réagirent cependant fort bien et obtinrent une égalisation méritée avant la pause. Après le thé, Nyon s'imposa assez nettement face à l'équipe visitieuse qui manque encore de rythme. Excellent match d'entraînement pour les deux formations, qui jouèrent une première mi-temps remarquable.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Angleterre

Vingt-septième journée: Arsenal - Manchester City 1-0; Blackpool - Wolver-

hampton Wanderers 0-2; Crystal Palace - Ipswich Town 1-0; Everton - Huddersfield Town 2-1; Leeds United - Liverpool 0-1; Manchester United - Tottenham Hotspur 2-1; Newcastle United - Chelsea 0-1; Nottingham Forest - Southampton 2-1; Stoke City - Coventry City 2-1; West Bromwich Albion - Burnley 1-0; West Ham United - Derby County 1-4; Classement: 1. Leeds United 28-43; 2. Arsenal 27-40; 3. Chelsea 27-34; 4. Wolverhampton Wanderers 27-34; 5. Tottenham Hotspur 26-32; 6. Liverpool 27-32.

nich 19-29; 3. Schalke 20-26; 4. Eintracht Brunswick 20-23; 5. Hertha Berlin 19-22; 6. Stuttgart 20-21.

Allemagne

Vingt-troisième journée: Schalke-Stuttgart 2-1; Hanovre - Borussia Mönchengladbach 1-1; Arminia Bielefeld - Eintracht Frankfurt 1-0; Kickers Offenbach - Hamburg 3-3; Kaiserslautern - Rotweiss Essen 5-2; Werder Brême - Eintracht Brunswick 2-0; Cologne - Duisburg 2-1. Les autres rencontres ont été renvoyées. Classement: 1. Borussia Mönchengladbach 20-30; 2. Bayern Mu-

niche 19-29; 3. Schalke 20-26; 4. Eintracht Brunswick 20-23; 5. Hertha Berlin 19-22; 6. Stuttgart 20-21.

Italie

Dix-septième journée: Bologne - Juventus 1-0; Naples - Sampdoria 0-0; Cagliari - Lazio 2-1; Rome - Internazionale 0-0; Catane - Vicence 1-1 (match joué sur terrain neutre à Messine); Milan - Foggia 2-0; Turin - Varese 3-1; Verone - Fiorentina 1-1. Classement: 1. Milan 28 points; 2. Internazionale et Napoli 24 p.; 4. Bologna 20 p.; 5. Juventus et Cagliari 19 pts.

Espagne

Vingt et unième journée: Celta Vigo - Saragosse 2-0; Sabadell - Atletico Bilbao 1-0; Valencia - Dijon 1-0; Barcelone - Espanol 1-0; Seville - Real Sociedad 1-0; Elche - Atletico Madrid 0-4. Classement: 1. Valencia 21-29; 2. Atletico Madrid et Barcelone, 21-29; 4. Atletico Bilbao, 21-27; 5. Real Madrid 20-25.

AVIS DIVERS

Pour cause de séparation, à vendre chambre à coucher 2 1/2 ans, 1 lit de milieu 1 m 40, avec couvre-lit nylon. Bas prix. Tél. (038) 51 26 05.

GODET VINS Auvernier

MACHINES A LAVER et LAVE-VAISSELLE retour d'expositions comme neufs, jamais utilisés, garanties totales, 220/380 volts, sans fixation, silencieux, grandes marques.

A SAISIR à prix incroyables et sans concurrence. Service dévoué assuré partout. Repaires éventuelles. Facilités déjà à partir de 29 fr. par mois. Prospectus et offres sans engagement. Supermanager, Gare 15, 1820 Montreux. Tél. (021) 62 49 84 62 44 62 permanent.

Prêts express de Fr. 500.- à Fr. 10.000.- Pas de caution: Votre signature suffit Discretion totale Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels. Banque Procrédit 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5 tél. 038/24 63 63 ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00 fermé le samedi Nous vous recevons discrètement en local privé NOUVEAU Service express

basketball

NEUCHATEL SE RÉVEILLE

SPORTIVE FRANÇAISE-NEUCHATEL 68-79 (35-43).

Pour la formation neuchâteloise de ligue B, c'est contre les Lausannois de la Sportive Française qu'a véritablement débuté le second tour du championnat national 1970-1971.

La semaine auparavant, la défaite inattendue subie face à Rosay fut ressentie avec quelque inquiétude pour la suite de la compétition. En revanche, la prestation de la fin de la semaine passée est digne d'éloges et les Neuchâtelois ont montré de quoi ils sont capables sous la direction avisée de Joseph Zakar. Abordant la rencontre avec décision et envie de vaincre, sous l'impulsion dynamique Cestonaro, ils dévoilèrent immédiatement leurs intentions et ne se laissèrent pas surprendre. Par une bonne organisation défensive, ils empêchèrent les Français de développer leur jeu habituel et efficace qui les a placés longtemps dans le peloton de tête de ce groupe.

En attaque, la réussite particulière du jeune Canadien Thomson apporta une grande confiance à l'équipe au sein de laquelle on remarqua beaucoup la haute stature de Wischi et d'Esger. Il faut souligner également que l'équilibre de cette formation est basée sur un noyau de juniors tels que J.M. Pizzera, Petitpierre et Osowiecki qui ont grandement contribué à la victoire finale.

Neuchâtel s'est bien repris et voudra prouver, samedi prochain à Panespo contre Zurich, que ce réveil n'est pas éphémère. La confiance qui s'est installée dans les rangs des Neuchâtelois devrait leur permettre d'accomplir une bonne performance. Neuchâtel Sports: Egger (4 points), Wischi (5), Osowiecki (7), Cestonaro (15), Petitpierre (6), Bandi (2), J.M. Pizzera (14), Thomson (26), Carbonnier. Entraîneur: Joseph Zakar. M.R.

cyclisme

Dancelli gagne à Saint-Raphaël

L'Italien Michele Dancelli est devenu le premier vainqueur de la saison en remportant le Grand prix de Saint-Raphaël, traditionnel premier rendez-vous des cyclistes professionnels. Course sur 130 kilomètres, ce Grand prix s'est terminé au sprint. Michele Dancelli s'est montré le plus rapide et il s'est imposé devant les jeunes Français Ducreux, Joel et Santy, son compatriote Michelotto prenant la sixième place. Voici le classement: 1. Dancelli (It) les 130 km en 3 h 15'00". 2. Ducreux (Fr). 3. Joel (Fr). 4. Santy (Fr). 5. Gauthier (Fr).

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

cyclocross

Parcours gelé au championnat suisse Troisième titre pour Hermann Gretener

A Steinmaur, sur un circuit rapide et gelé par endroits, Hermann Gretener (29 ans) de Wetzikon a remporté son troisième titre de champion suisse de cyclo-cross. Il avait déjà triomphé en 1966 et en 1969.

L'ERREUR DE KUSTER

Cette fois, la décision est intervenue après la mi-course lorsque Gretener est parvenu à distancer le vainqueur de l'an dernier, Jakob Kuster et à prendre un avantage de 15" dans son effort final. Derrière ces deux coureurs, le surprenant Fredi Stucki, Max Gretener, Fritz Schaefer et Peter Frischknecht qui ruina ses chances par deux chutes) ont occupé les places suivantes.

Sélection pour la Hollande

Le comité national pour le sport cycliste a procédé à la sélection suivante en vue des championnats du monde de cyclo-cross 1971 qui auront lieu le 28 février à Appeldoorn (Hollande): Professionnels: H. Gretener (Wetzikon), Frischknecht (Faellanden), M. Gretener (Bertschikon), Stucki (Zurich) et Steiner (Bertschikon) comme remplaçant. Amateurs: Kuster (Waedenswil), Zweifel (Ruti), Schaefer (Steinmaur), Muller (Steinmaur) et Wetter (Tegerfelden) comme remplaçant.

coureurs (il y avait eu 26 partants) étaient lâchés. Hermann Gretener, Frischknecht, Kuster, Stucki et Schaefer dictaient l'allure en tête. Au quatrième tour, Frischknecht, victime d'une première chute qui allait immédiatement être suivie d'une seconde, rétrogradait. Au cinquième passage, sur une accélération en tête de Kuster, Stucki et Schaefer étaient décrochés. Peu après, sur une portion pédestre du parcours, Kuster commettait une erreur, il descendait trop vite de selle et Hermann Gretener, en vieux routinier, exploitait immédiatement cette faute: il prenait en quelques mètres six à sept secondes d'avance. Cet avantage minime lui suffisait: il provoquait la décision, Kuster ne parvenant à revenir dans son sillage. Bien que battu, Jakob Kuster a démontré sa bonne condition. Lui qui courra le championnat du monde dans la ca-

dernière SPORTS dernière

AUTOMOBILISME «Le Suisse Joseph Siffert, sur une «Chevron», a remporté, à Bogota, la première partie du Grand prix de Colombie 2, couru en deux manches, devant le Britannique Derek Bell, sur «March».

BOXE Légers moyens: Erber (Bienne) bat

tégorie amateurs, a une chance d'enlever une médaille.

RESULTATS

Catégorie A (10 tours de 2 km 350, soit 23 km 500): 1. Hermann Gretener (Wetzikon) 1 h 02'42"; 2. Kuster (Waedenswil) à 15"; 3. Stucki (Zurich) à 32"; 4. Max Gretener (Bertschikon) à 1'03"; 5. Schaefer (Steinmaur) à 1'45"; 6. Frischknecht (Faellanden) à 1'52"; 7. Zweifel (Ruti) à 1'59"; 8. Wetter (Tegerfelden) à 2'26"; 9. U. Muller (Steinmaur) à 3'44"; 10. Steiner (Bertschikon) à 5'22". Catégorie B (6 tours de 2 km 350, soit 14 km 100): 1. W. Muller (Steinmaur) 38'22"; 2. Lienhard (Steinmaur) à 10"; 3. Leu (Steinmaur) à 1'40"; 4. Knobel (Altdorf) à 1'48"; 5. Bertschi (Brittnau) à 1'50".

Marti (Uster) aux points: Staehli (Berne) bat Szathmay (Uster) par K.O. au 1er round. — M-lourds: Fahrni (Thoune) bat Landolt (Uster) aux points; Gulli (Bâle) bat Giacinto (Lausanne) aux points; Fiol (Morges) bat Killer (Brougg) abandon au 1er round. — Légers: Imperiale (Glaris) bat Morelli (Winterthur) aux points. — Moyens: Contini (Winterthur) bat Corpataux (Berne) par K.O. 2me round.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

BIENNE

Nous cherchons un

CONCIERGE (à plein temps)

marié, ayant de l'entregent et jouissant d'une bonne réputation.

Travail indépendant. Entrée à convenir.
Appartement à disposition.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, sous chiffres 80-0-18710 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

L'Imprimerie
Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel
engage**AUXILIAIRES**

pour ses ateliers de composition et des presses.

Age indifférent.

Formation complète de personnes inexpérimentées.

Travaux variés. Ambiance agréable.

Nombreux avantages sociaux. Bon salaire.

Horaire de travail : 5 jours (44 heures).

Faire offres à :

Imprimerie Delachaux & Niestlé S.A.,
passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 18 75.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

**serveuses
serveurs**

qualifiés

dame de buffet

(éventuellement débutante)

fille de buffet

Pour le 1er mars

cuisinier qualifiéSi vous aimez une cuisine très variée, adressez-vous au Café du Théâtre, 2001 Neuchâtel.
Tél. 25 29 78.
FERMÉ LE DIMANCHE

SULZER

cherche

**CHEFS MONTEURS
en climatisation
ou
MONTEURS cat. A****DÉPANNEURS**

pour la révision d'installations de climatisation.

RÉGLEURS

pour la mise en service d'installations de climatisation.

Prière de prendre contact, sous réf. No 7088, avec :

SULZER chauffage climatisation

Sulzer Frères, Société Anonyme
Dép. Chauffage et Climatisation
2, rue St-Honoré, 2000 Neuchâtel
tél. 038/5 68 21/22

INSTITUT SUISSE DE MÉTÉOROLOGIE

engagerait pour date à convenir

EMPLOYÉ

pour le pointage des cartes météorologiques et le service des transmissions.

Conditions d'admission : nationalité suisse, apprentissage complet, dons pour le dessin. Traitement conforme aux conditions légales. Le candidat, après quelques années de travail au Centre météorologique de Cointrin, sera probablement appelé à poursuivre son activité à l'Institut suisse de météorologie, à Zurich.

Les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, doivent être adressées, jusqu'au 20 février 1971, au

CENTRE MÉTÉOROLOGIQUE DE COINTRIN
1215 Genève 15 Aéroport

Nous cherchons

secrétaireayant quelques années de pratique.
Nous offrons : ambiance agréable, travail varié, semaine de cinq jours.

Adresser offres à l'étude Uhler et de Perrot, à Neuchâtel.

**Ingénieur-
technicien ETS
en
électronique****Désirez-vous participer au développement de notre département électronique en pleine expansion, créé récemment et situé dans le canton de Neuchâtel?**

Nous aimerions vous confier la responsabilité du développement et la création d'appareils électroniques digitaux vous permettant d'exprimer vos idées nouvelles.

L'application des techniques les plus avancées approfondira vos connaissances dans ce domaine.

En outre, vous aurez la possibilité de prendre contact avec nos différents clients et fournisseurs lors de déplacements en Suisse et à l'étranger.

Notre département, tout en étant indépendant de par sa spécialisation, fait partie d'une entreprise de renommée mondiale et offre de ce fait les avantages de la nouveauté et la sécurité.

Nous vous invitons à faire vos offres sous chiffres 940,006-34 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.



cherche un

EMPLOYÉ DE COMMERCE CAPABLE

pour ses départements de comptabilité

- travail indépendant, varié, très intéressant
- possibilités d'avancement
- traitement et avantages sociaux d'une grande entreprise

Faire offres à COOP LA CHAUX-DE-FONDS, au Chef de bureau, Commerce 96, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 26 12.

FIMECOR

engage :

**CHEF
D'ATELIER**

chargé de diriger une vingtaine de mécaniciens

Nous demandons :

- dynamisme
- sens de l'organisation
- connaissance de la planification
- habitude de diriger du personnel
- formation de mécanicien de précision, d'horloger outilleur ou outilleur mécanicien

Nous offrons :

- place stable et rétribuée en fonction des capacités du candidat
- large autonomie de travail

Entrée en fonctions : tout de suite ou à convenir

Faire offres à : FIMECOR - Fine mécanique S.A. - Rue Oppliger 19 - 2506 Bienne - tél. (032) 4 43 22 (à partir du 19 février 1971 : 41 43 22).

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, quelques

MONTEURSde lignes électriques aériennes
(réseau + téléphone).**MANŒUVRES**

avec possibilité de devenir aide-monteur ou monteur de lignes électriques aériennes et lignes de contact.

Très bon salaire à personne capable.

Se présenter ou faire offres écrites à l'entreprise électrique BURRI & Cie, les Eplatures-Grise 7, 2304 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 86 15.

Grand moulin romand cherche

un représentant

pour visiter les boulangers des cantons de Neuchâtel et Fribourg.

- Poste intéressant comprenant la vente de farines et la remise de commerces.
- Bon salaire.
- Avantages sociaux importants.

Préférence sera donnée à candidat connaissant les boulangers du rayon.

Faire offres sous chiffres PM 900401 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Etude d'avocat, notariat et gérances, cherche, dès le 1er mars 1971 ou déjà avant,

**employée
de bureau**

pour ses services de correspondance, contentieux, comptabilité.

Adresser offres manuscrites à case postale 393, NEUCHÂTEL 1.

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir :

**sommelière
sommelier**

Travail régulier, bon salaire.

Pour renseignements, s'adresser au :
Buffet de la Gare, Bienne.
Tél. (032) 2 33 11.

maison affiliée au groupement

MOVADO - ZENITH - MONDIA
HOLDING HORLOGER S.A.

désire engager pour son département de publicité

sténodactylographe

pour la correspondance française et ayant des notions d'anglais.

Poste intéressant et varié.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître par écrit ou par téléphone (039) 31 44 22 au Service du personnel des Fabriques des Montres ZENITH S.A., 2400 le Locle.

Studio ou chambre à disposition.

Nous cherchons, pour notre département électronique à la Chaux-de-Fonds,

électronicien

ou

**monteur en appareils
électroniques**

Réf. 35,101

ayant de l'initiative et du goût pour des travaux variés.

Ce collaborateur sera appelé à exécuter des travaux de tests, d'essais et de montage de prototypes dans le cadre de notre laboratoire ou de tests et contrôles finaux dans le cadre de notre atelier de production.

Nous vous invitons à faire vos offres à :

Compagnie des Montres LONGINES
Francillon S.A.
Service du personnel
2610 Saint-Imier
ou téléphoner au (039) 23 75 44.

LONGINES

LONGINES

Trois chemins nouveaux pour arriver à la Beauté Vraie:

JUVENA

Ampoules Sublimes



Beauty Skin Regenerator
Régime reconstituant
Beauty Skin Toner
Défatigant facial
Beauty B-Treatment
Soins du buste

Votre dépositaire JUVENA se fera un plaisir de vous conseiller

Démonstrations gratuites du lundi 8 au vendredi 12 février

Prenez rendez-vous à notre département **Parfumerie**

ou par ☎ 25 57 22

Pharmacie **P** J. Armand
Parfumerie **P P** Hôpital 2
Parapharmacie **A** Neuchâtel

Concessionnaire officiel



Réparations Révisions

MARCEL GRILLON

Route Félix-Bovet 30
2015 Areuse
Tél. (038) 41 28 50

MORBIERS

en sapin, un époque Louis XIII noyer (cartouches), un vaisselier rustique, toiles de maîtres régionaux. Etains. Cuivres. anciens. Arts et Styles. Terminus du trolleybus Saint-Blaise.

SKIS TOSALLI

vend maintenant des skis à des prix:

longueurs:

120	130	140	150	160	170	175	180 à 205
FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.
55.-	58.-	59.-	63.-	65.-	69.-	75.-	93.-

Ces skis du modèle 1970/71 sont de qualité remarquable, en bois-plastique, rouge et bordeaux, avec garantie casse 1 an. Ils conviennent aux juniors et aux personnes recherchant des skis à bas prix.

Vous achetez mieux chez

J.-P. TOSALLI, sport
COLOMBIER, tél. 412312

En magasin les marques de skis:

HEAD, ROSSIGNOL, AUTHIER, HART, KNEISSL, BLIZZARD, DYNAMIC VR 17, FISCHER

Les marques de chaussures de ski:

LANGE, MOLITOR, HENKE, KASTINGER, RAICHL, HEIERLING

SERVICE de réparation très rapide, ultra-soigné de toutes les marques de skis, peu importe le magasins où ils ont été achetés

De meilleures réparations chez

J.-P. TOSALLI, sport
COLOMBIER, tél. 412312

Voici venir la première Chrysler européenne

Une voiture luxueuse dotée du confort «à la Chrysler». Et qui reste cependant une authentique européenne: carrosserie compacte, mais intérieur spacieux. La qualité faite voiture. Partout dans son élément: sur autoroute comme dans un col alpin.

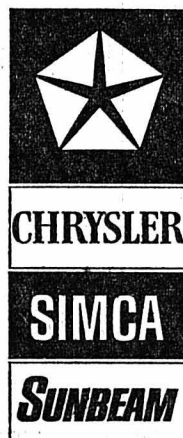
Elle est équipée d'un véritable moteur Chrysler de 1812 cm³. Si robuste que vous n'avez plus qu'à l'oublier... ou à libérer ses 97 CV/DIN qui vous propulseront à 170 km/h. Sans arrière-pensée, car des freins à disque sur les 4 roues se chargent de maîtriser souverainement cette puissance. Une voiture qui fera de vous un privilégié. Car c'est

une Chrysler à part entière... sauf par son prix.

Chrysler 180 Fr. 11 990.-

Livrable aussi en versions **Chrysler 160 Fr. 10 600.-** et **Chrysler 160 GT Fr. 11 250.-**

En vente partout où vous voyez ce panneau: dans toutes les agences qui représentent aussi Simca et Sunbeam. Grâce à la fusion de ces 3 marques, vous disposez d'une intéressante gamme d'automobiles avec, à coup sûr, celle qui convient à votre budget. En Suisse, le réseau de vente et d'entretien met ses 250 points et ses spécialistes compétents à votre service.



Votre distributeur Chrysler/Simca/Sunbeam:

La Chaux-de-Fonds: Perrot-Duval & Co S.A., tél. (039) 23 13 62, Delémont: Garages Réunis S.A., tél. (066) 2 49 31, Fleurier: E. Gorrard, tél. (038) 61 29 22, le Landeron: J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24, Malleray: G. Brancucci, tél. (032) 92 17 61, Neuchâtel-Peseux: Garage de la Côte S.A., tél. (038) 31 23 85, Neuchâtel: A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55.



Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 1

Le crédit au comptant est toujours plus avantageux que l'achat à tempérament. Pourquoi? Paiement comptant au lieu de paiement par acomptes — crédit au comptant au lieu d'achat par mensualité!

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos

formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391



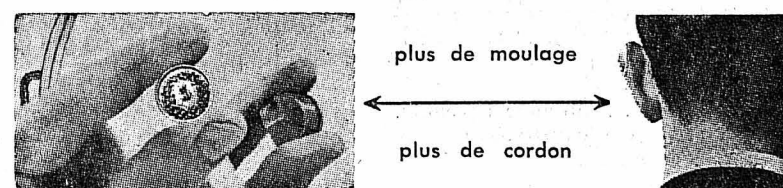
L'annonce
reflet vivant du marché

Auto-école ABC

Petite voiture - Parcage facile
J. Rindisbacher Tél. (038) 25 90 59
DOUBLE COMMANDE

DURS D'OREILLES?

Nouveauté sensationnelle: Otaron Normalizer



enfin l'appareil de surdité dans le canal de l'oreille. Il est si petit qu'une pièce d'un sou le recouvre, donc invisible à porter. IMPORTANT! Nous nous occupons de toutes les formalités pour les demandes d'octroi d'appareils de surdité par l'ASSURANCE-INVALIDITÉ

Démonstrations sans engagement à la
PHARMACIE MONTANDON
rue des Epancheurs 11 — Neuchâtel — Tél. 5 49 09
le mardi 9 février de 10 heures à 18 h 30

Bouvier Frères Appareils et lunettes acoustiques
Lausanne Tél. (021) 23 12 45
43 bis, av. de la Gare

BON

pour l'envoi de prospectus gratuits
Nom: _____
Adresse: _____
Age: _____

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons

secrétaire

de langue maternelle française, habile sténodactylographe. Age désiré : 18 à 30 ans.

Nous demandons : Initiative et ponctualité dans le travail.

Nous offrons : Bonne rémunération. Conditions de travail agréables. Semaine de 5 jours. Prestations sociales étendues.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à



Agence générale de Neuchâtel, direction : André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

3 chauffeurs

sur camions à benne basculante.

Toni Gutmann, transports, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 27 30 ou (032) 85 13 26.

RESTAURANT BEULAC
1^{re} CLASSE

cherche :

filles ou garçons de buffet
garçon d'office

Tél. 24 42 42

Nous cherchons

1 aide-mécanicien

pour le réglage de machines à injecter.

Tél. (038) 25 81 17.

A Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, SÉCURITAS S.A.

engage des hommes de confiance en qualité de

gardiens de nuit professionnels

Pas de connaissances spéciales nécessaires. Nous assurons votre formation. Situation stable, bien rémunérée; vous bénéficiez en outre des avantages sociaux d'une grande entreprise.

Nous engageons aussi **gardes auxiliaires**

pour services occasionnels. Téléphoner au No (038) 5 25 03 ou se présenter à SÉCURITAS S.A., Ecluse 30, 2000 Neuchâtel.

On demande **1 employé de maison**

1 sommelière extra

1 sommelière
2 à 3 jours par semaine.

Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Tél. 41 34 21.

Etude de la ville cherche pour le 1^{er} avril 1971 ou date à convenir,

une EMPLOYÉE

connaissant la sténodactylo, au courant des travaux de bureau. Place stable.

Adresser offres manuscrites, avec prétentions de salaire, sous chiffres CJ 301, au bureau du journal.

Etablis à Bâle, nous sommes une entreprise de la branche bijouterie moderne et nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

collaboratrice

pour la vente de démonstration.

Les candidates sont priées de faire leurs offres sous chiffres 2980 à Mosse-Annonces S.A., case postale, 4001 Bâle.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

1 ferblantier-installateur

1 installateur-sanitaire

1 ferblantier

1 ferblantier d'atelier

1 soudeur-autogène

S'adresser à Bueche Frères, ferblanterie-appareillage, 2738 Court. Tél. (032) 92 90 19.

Nous cherchons pour date à convenir

VENDEUSE JEUNE FILLE ou DAME

s'intéressant à la vente et aimant le contact avec la clientèle. Eventuellement demi-journée.

Faire offres écrites, ou demander rendez-vous, au magasin Robert - Tissot, Saint-Honoré 8, Neuchâtel. Tél. 25 33 31.

A LAUSANNE
Cabaret - Night-Club cherche

BARMAID

qualifiée, bonne présentation exigée, ayant connaissance du cabaret. Age à partir de 25 ans.

Faire offres, avec photo, sous chiffres P 0 900403 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Iemrich + cie

cadrans soignés

cherchent, pour leur fabrique de Cortaillod :

facetteurs (euses)

Entrée immédiate ou date à convenir; personnes consciencieuses seraient éventuellement formées.

aide - mécanicien

ayant des connaissances de tournage et de fraisage; entrée immédiate ou pour date à convenir; prière de faire offres ou de téléphoner :

Derrière-Moulin 8, 2016 Cortaillod, tél. (038) 42 11 50.

DEMANDES D'EMPLOIS

Aide-dentiste

ayant terminé son apprentissage cherche place en Suisse romande, à partir du printemps. Langues : allemand et français. Faire offres à Mariène Schlatte, Eglistorweg, 3506 Grosshöchstetten. Tél. (031) 91 02 97.

Jeune fille ayant terminé l'apprentissage de vendeuse

le 1^{er} mai cherche emploi dans magasin de confection ou boutique. Ecrire à Fritz Gerber, Bahnhofstrasse, 8956 Killwangen, ou téléphoner au (056) 3 55 09.

On cherche

mise en marche

de première qualité, à domicile. Quantités importantes. Adresser offres écrites à AH 299 au bureau du journal.

Jeune Suisseuse allemande cherche place comme

employée de commerce

pour le 1^{er} avril 1971. De préférence à Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres sous chiffres OFA 3787 R. Orelli Füssli Annonces S.A., 5001 Aarau.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse. Feuille d'avis de Neuchâtel.

AVIS DIVERS

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend
des rasoirs électriques

Toujours à l'avant-garde **BOUTIQUE JERSEY-TRICOT**
Seyon 5c Neuchâtel
Tél. 25 61 91

PRÊTS et ESCOMPTE SA

1510 MOUDON rue du Poyet
Sans caution de Fr. 500.- à 3000.-
Mod. remb. variés
Tél. (021) 95 24 24

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Prof. médicales auxiliaires

Mlle FRANÇOISE GIRARD **PÉDICURE DIPLOMÉE**
reçoit sur rendez-vous
Nouvelle adresse :
fbg du Lac 31
Tél. 25 25 15

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi.

A. DEILLON

masseur-pédicure
ABSENT

Prof. médicales

Dr BRUN

DOMBRESSON
ABSENT
jusqu'au 13 février

Dem. à acheter

LIT EN LAITON

à 2 places.
Tél. (021) 24 24 32, le soir.

Apprentissages

Ingénieur civil cherche

apprenti dessinateur

pour le printemps 1971, ayant suivi l'école secondaire. Adresser offres écrites à BI 300 au bureau du journal.

Apprenti (e) de commerce

serait engagé (e) au printemps 1971. Possibilité de faire un apprentissage complet et varié, est offerte à jeune homme ou jeune fille ayant suivi l'école secondaire. S'adresser à : Fiduciaire EFFIKA, M. Pointet, Grand-Rue 18, Peseux. Tél. (038) 31 54 44.

MAISON BURRI, FLEURS
Seyon 30, 2000 Neuchâtel
Tél. 25 46 60
cherche

un (e) apprenti (e) fleuriste

Début de l'apprentissage au printemps. Se présenter ou téléphoner.

Nous cherchons pour le printemps

APPRENTI MONTEUR en chauffage

Prière de téléphoner ou de se présenter, sous réf. No 7089, chez,

SULZER chauffage climatisation

Sulzer Frères, Société Anonyme
Dép. Chauffage et Climatisation
2, rue St-Honoré, 2000 Neuchâtel
tél. 038/5 68 21/22

GALENICA S.A.
Grossiste en produits pharmaceutiques engage

personnel féminin et masculin

pour formation de préparateur de commandes.

Travail propre, varié et individuel.

Ambiance agréable dans locaux modernes.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à Galenica S.A., chemin des Tunnels 3, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 25.

Hildenbrand
engage

chefs de chantier appareilleurs et ferblantiers

Places stables et très bien rétribuées pour personnel qualifié.

Faire offres à : **HILDENBRAND & Cie S.A.**
Installations sanitaires
Ferblanterie
10, rue de Saint-Nicolas
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 66 86-87

Nous cherchons **COIFFEUSE**

pour les fins de semaine.
Tél. (038) 25 70 08.

Le restaurant « Le Jura », à Neuchâtel, engagerait **personnel féminin ou masculin**

pour l'office et le buffet. Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 25 14 10.

OSCILLOQUARTZ S.A.

Fabrique d'appareils électroniques
Brévard 16, 2002 NEUCHÂTEL 2

Nous engageons pour notre succursale du

LANDERON

UN CHEF DE CHAÎNE

qui aura sous ses ordres une dizaine de personnes, ainsi que du

PERSONNEL MASCULIN

et **PERSONNEL FÉMININ**

pour réglage de pièces électroniques, visitage et assemblage, ainsi que des travaux de montage et de contrôle, faciles, propres et précis.

Adresser-vous à OSCILLOQUARTZ S.A., route de la Neuveville 5, au Landeron, ou téléphonez-nous

au LANDERON au (038) 51 33 53, demandez l'interne 15 ; à NEUCHÂTEL au (038) 25 85 01, demandez l'interne 22.

Maison affiliée à Ebauches S.A.

Neuchâtel engage pour ses différents services

Entrepôt régional COOP

1 EMPLOYÉE DE BUREAU

Travail varié. Ambiance agréable.

BOULANGERS-PÂTISSIERS

Indemnités pour travail de nuit.

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

Faire offres à la Direction de l'Entrepôt régional, Portes-Rouges 55
Tél. (038) 25 94 24

La Cité

VENDEUSES

à temps partiel
Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4
Tél. (038) 24 02 02

Magasins alimentation

GÉRANTS (TES) VENDEURS (EUSES) MAGASINIERS

Faire offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55

Tél. (038) 25 37 21

Restaurant La Treille

FILLE ou GARÇON DE CUISINE ou D'OFFICE CONGÉ LE DIMANCHE

Faire offres à M. Strautmann, Treille 4

Tél. (038) 24 04 44

Bureaux administration Portes-Rouges 55

1 STÉNOFACTYLO

pour son service des ventes.

Travail varié et intéressant.

Faire offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55

Tél. (038) 25 37 21

Discount Textiles Ruelle Dublé

1 BONNE VENDEUSE

(confection pour dames)
capable de seconder notre gérante

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4

Tél. (038) 24 02 02

Prestations sociales = SÉCURITÉ

VÉHICULES A MOTEUR

ALPINE Renault 1300 S

1964, parfait état, à vendre.
Tél. (021) 85 57 88.

A vendre

MOTEUR

Citroën AZAM, 3 CV, état de neuf, 6 jantes avec pneus Michelin X montés (occasion) pour 2 CV.

2 CV

1963 expertisée. Prix à discuter.
Tél. (038) 24 52 43 dès 19 heures.

AUTO LOCATION

33 11 44

AUTO LOCATION

33 11 44

AUTO LOCATION

33 11 44

GARAGE DU ROC

Hauterive (NE)

Particulier vend **Simca 1000**

2000 km, neuve, jamais immatriculée
Expertisée, 5500 fr.
Tél. (038) 55 14 83.

Je paie cher

voitures accidentées

avec ou sans douane, modèles récents.
Pierre GROSS,
2013 Colombier (NE)
Tél. (038) 41 11 73.

1 Opel Commodore 1969

21,000 km

1 Opel Commodore 1970

10,000 km

avec garantie = 6500 km ou 3 mois.

Tous renseignements et essais, sans engagement

au Garage du Rallye, W. Dumont

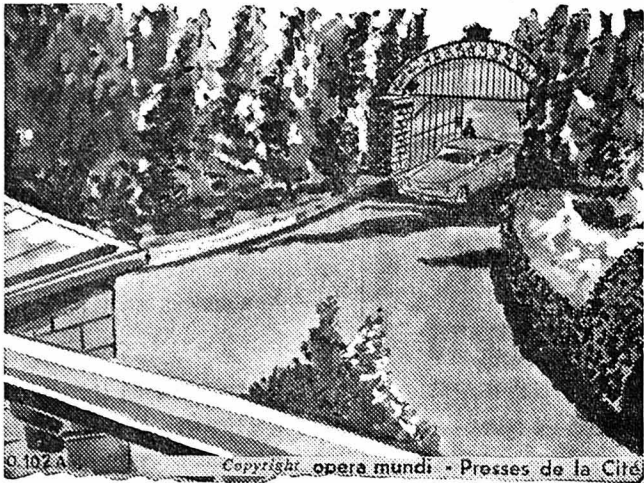
distributeur officiel Opel, pour le district du Locle. Tél. (039) 31 33 33.

MINI-SERIES POUR OSS 117

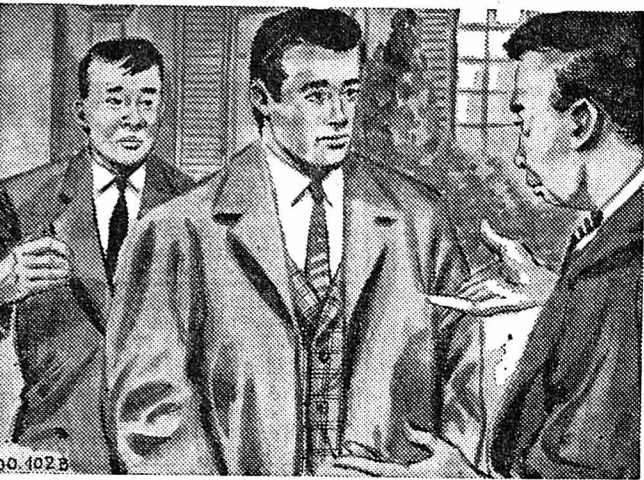
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Tandis qu'Hubert Bonisseur de la Bath téléphone au trafiquant d'armes « Bertie » Morrison, Lee Ling disparaît.

Le coup de sifflet



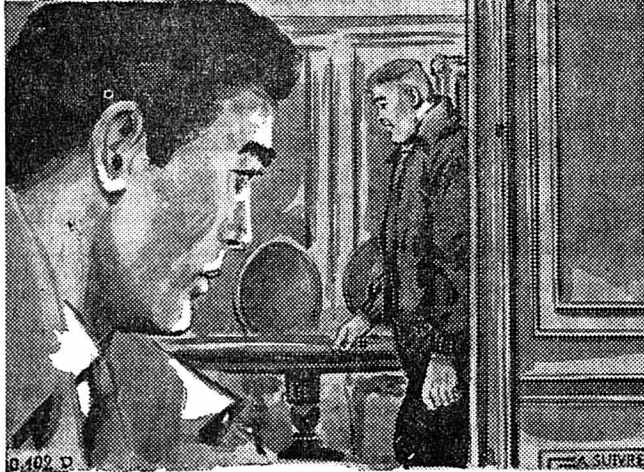
Sur la demande répétée de l'avertisseur, le portail s'entrebâilla. Un Chinois qui tenait ostensiblement sa main droite dans la poche trop gonflée de son imperméable se glissa par l'ouverture. « Que voulez-vous ? » demanda-t-il en anglais. « Je suis attendu, répondit Hubert. Mon nom est Duncan O'Brien. — « Allumez l'éclairage intérieur. » Après s'être assuré que personne ne se cachait derrière la banquette, le Chinois fit le tour de l'auto et souleva le couvercle du coffre. Puis, sans un mot, il ouvrit tout grand le portail. Hubert entra lentement dans la propriété du trafiquant.



L'allée cimentée serpentait dans un parc touffu avant d'aboutir à une grande maison blanche, de style victorien. Deux Chinois descendirent du perron et encadrèrent Hubert dès qu'il eut mis pied à terre. « Excusez-nous, Sir, dit poliment l'un d'eux. Je dois m'assurer que vous n'avez pas d'armes. » — « Allez-y ! » dit Hubert d'un ton bonasse. « Veuillez me remettre votre couteau, » dit l'autre après l'avoir palpé avec une dextérité remarquable. « Un couteau de poche ? » — « Cela ne fait rien. » — « N'y comptez pas. C'est un objet dont je ne me sépare jamais. » — « Les ordres sont... » — « Je me f... de vos ordres, riposta Hubert avec agacement. Allez dire à Morrison que je suis pressé. »



Il fit un pas vers le perron, mais les deux Chinois l'immobilisèrent chacun de leur côté par la double prise de bras communément appelée: « Viens donc, » et abandonnée depuis qu'une parade fort efficace de « self defence » a montré son inimitié. Hubert se laissa entraîner, juste assez pour avoir le champ libre. Puis, levant brusquement les deux pieds, il se fit porter par les deux Chinois qui se trouvèrent du même coup en léger déséquilibre. Bien écartés, ses deux jambes firent trébucher ses gardes du corps. Le reste, qui ne fut qu'un jeu d'enfant, se traduisit par le choc sonore de deux crânes, suivi de l'affaissement simultané du choc sonore de deux crânes, suivi de l'affaissement simultané.



Hubert escalada les marches du perron, poussa la porte demeurée entrouverte, et la referma derrière lui. Vaste et luxueux, orné d'un nombre impressionnant de porcelaines chinoises, le hall était vide. Tournant la poignée de la porte du salon, Hubert se trouva en présence d'un gigantesque individu de race blanche qu'il connaissait déjà pour être chargé de la protection personnelle de Morrison. « Hello, Bob ! » dit-il amicalement. Le mastodonte parut ne pas avoir entendu. « Quoi, vieux garçon ? protesta Hubert. On ne dit plus bonjour aux amis ? En guise de réponse, un strident coup de sifflet retentit au-dehors, lancé sans doute par un des deux Chinois.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Un « Smith & Wesson »

POUR VOUS MADAME

Un menu

Fruits de mer
Langue de veau poquette
Pommes vapeur
Salade
Glacé à la vanille

Le plat du jour :

Langue de veau poquette

Plonger la langue de veau, lavée dans deux litres d'eau froide salée avec oignon, laurier, thym, clous de girofle. Laissez cuire pendant une heure à couvert, puis épluchez la langue et la remettre dans le bouillon avec des légumes comme pour un pot-au-feu. Faire cuire le bouillon avec des légumes doucement pendant une heure. Dans une petite casserole, mettre une noix de beurre, deux échalotes hachées, laisser dorer puis saupoudrer de farine et mouiller avec deux louches de bouillon. Poivrer et, hors du feu, lier avec un jaune d'œuf délayé dans un jus de citron. Ajouter un morceau de beurre et du persil. Servir la langue coupée en tranche entourée de légumes, de quelques pommes vapeur, la sauce poquette étant servie à part.

Votre prénom : Charles

Charles vient de l'allemand Carl, homme mâle, gaillard. Le succès de ce prénom vient du culte voué à Charlemagne à travers tout le Moyen âge. Les Charles ont l'esprit pratique. Très rusés, ils savent cependant se montrer généreux. Ils font preuve d'imagination, d'intelligence et sont dotés généralement d'une excellente mémoire.

L'avoine

Les flocons d'avoine sont pleins de qualités nutritives et de plus sont faciles à digérer. Donnez-en déjà aux petits enfants au petit déjeuner et le soir au souper en les apprêtant avec du lait. Délayez deux cuillerées à soupe bien pleines de flocons dans un quart de litre de lait, ajoutez une cuillerée de sucre et une pincée de sel, faites cuire cinq minutes en remuant. Autre manière: comptez par personne deux cuillerées à soupe environ de flocons, délayez-les dans un demi litre de lait légèrement salé. Cuisson 10 minutes. Il faut toujours bien remuer les flocons. Faites d'autre part fondre et brunir très doucement un peu de beurre, incorporez-le au potage au moment de servir. Vous pouvez le remplacer par un jaune d'œuf battu.

Le coup de foudre

Le mariage le plus rapidement mené que l'on connaisse est-il vraiment dû à un coup de foudre? Christine Green, âgée de 21 ans, tondeuse de chiens en Californie, a épousé un Yougoslave de 22 ans alors qu'elle le connaissait depuis moins de vingt-quatre heures. Le jeune homme était sous le coup d'une menace d'expulsion et son patron avait lancé un appel à la radio: 150 jeunes femmes se sont présentées: c'est Christine qui remporta les suffrages du candidat au mariage, ou plutôt à la nationalité américaine que ce mariage lui permettait d'obtenir!

A méditer

Rien n'est plus dangereux que d'être trop moderne; on risque de devenir ultra-démodé. Oscar WILDE

HOROSCOPE

La matinée sera particulièrement favorable aux entreprises indépendantes et originales. Naissances: Les enfants de ce jour auront une nature très expansive, aimable et bien-aimé commandant.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé: Amélioration des affections nerveuses. Amour: Bouleversement dans votre vie privée. Affaires: Sachez vous montrer perspicace.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Attention au surmenage. Amour: Chassez vos craintes injustifiées. Affaires: Ne vous laissez pas abattre par un échec.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Risque de tension intérieure et fatigue. Amour: Ecoutez les suggestions de votre entourage. Affaires: Ne signez pas hâtivement les documents.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Remplacez le vinaigre par du citron. Amour: Ne soyez pas si instable. Affaires: Les décisions porteront vite leurs fruits.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: Évitez les épices et les viandes en sauce. Amour: Dites à l'être aimé les mots qu'il attend. Affaires: Etablissez un emploi du temps très strict.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Vos genévies sont très fragiles. Amour: Soyez très prudent dans vos propos. Affaires: Ne perdez pas votre temps en discussions.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Buvez chaque matin un jus de fruits frais. Amour: Soyez discret sur vos succès sentimentaux. Affaires: Vos efforts seront fructueux.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Assez bonne mais ménagez-vous. Amour: Consolidez vos liens d'amitié. Affaires: Efforcez-vous de stabiliser votre emploi.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: De multiples accidents vous guettent. Amour: En famille, soyez généreux et compréhensif. Affaires: Améliorez vos méthodes de travail.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Recherchez les causes de vos migraines. Amour: Risque de tension en famille. Affaires: Un échec peut vous stimuler.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Vous mangez beaucoup trop rapidement. Amour: En famille, évitez toute discussion. Affaires: Ne lâchez pas la proie sous l'ombre.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Menez une vie plus saine et régulière. Amour: Ne vous répit pas sur vous-même. Affaires: Améliorez votre rendement.

MOTS CROISÉS

Problème No 323

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALLEMENT
1. Dont on se sert en pharmacie. 2. Alcoolisés très toxiques. 3. Appel sur le fil. — Symbole. — Initiale d'un célèbre écrivain américain. 4. S'exprime par articles. — Petit véhicule de compétition. 5. Pépin. — Tourne avec effort. 6. Abréviation d'un titre. — On y opère la coquille. — Sa gorge est promise à la corde. 7. Se dit des fruits capsulaires d'une seule pièce. 8. un. — Suave dessert. 9. Théologiens musulmans. — Déchiffré. 10. Patrie d'Abraham. — Enchassées.
VERTICALEMENT
1. Pierres précieuses. — Fifielin. 2. Ce qui est superflu dans un ouvrage. 3. Souple, gracieux. — Sans capacité. 4. Préfixe. — Bons pour le service. 5. Pronom. — Capitale de l'Ukraine. — Autre pronom. 6. Prénom féminin. — Bonbon laxatif. 7. Patrie de Mme de Maintenon. — Economiste allemand. 8. Sa fin n'attriste personne. — Se dit d'un regard oblique et menaçant. 9. Le chef malheureux des Sudistes. — Solide. 10. Tonerres chargés de la mise à mort. — Habitudes.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences: 20 h 30, Récital Chris Barber.
CINÉMAS. — Studio: 20 h 30, Un nommé Cable Hogue. 16 ans.
Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Qui? 18 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Waterloo. 12 ans. 17 h 30, Pas de place pour les animaux sauvages. 12 ans.
Palace: 20 h 30, Le Diabolique Docteur Z. 18 ans.
Arcades: 14 h 30 et 20 h, Woodstock. 12 ans.
Rex: 20 h 30, Les Polissonnes Aventures de Lady Godiva. 18 ans.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): H. Nagel, av. 1er-Mars.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Caveau des Abbesses: Bar-dancing.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Un shérif à New-York.

LE LANDERON

Cinéma du Château: relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Rififi à Amsterdam.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin
17.00 La boîte à surprises
18.00 Téléjournal
18.05 Bilder auf deutsch
18.25 Sécurité aérienne
19.00 Plum-Plum
19.05 Fancouverte
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Une autre vie
21.25 Dimensions
22.20 Téléjournal
22.30 Télécadres

20.30 XXe siècle
22.30 Catch
23.00 Télé-nuit

FRANCE II

17.30 Télévision scolaire
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Annie sur la deux
21.30 (C) Les chemins de l'histoire
22.35 (C) Post-scriptum
23.20 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Indici
19.50 Obiettivo sport
20.20 Telegiornale
20.40 (C) Il calderone
21.15 Enciclopedia TV
22.55 Telegiornale
23.00 Ciclo di scienze
23.05 Ciclo di scienze

SUISSE ALÉMANIQUE

17.40 Urs Graf
18.15 Télévision éducative
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) L'antenne
19.25 (C) Le Jeune Homme dans la cour
20.00 Téléjournal
20.25 Rêves dans le piège à souris
21.55 Téléjournal
22.05 (C) Le monde des nouvelles mathématiques

FRANCE I

10.23 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.05 Télévision scolaire
14.35 Donne-moi tes yeux
17.00 Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.45 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Information première
20.15 France-Inter magazine

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, tous mes animaux. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages d'actualité. 21 h, The Third Wave. 21.30, titres, thèses, tempéraments. 22.15, téléjournal, météo. 22.35, Stückgut. 23.20, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, alarme en montagne. 18.05, plaque tournante. 18.40, la parade du rire de Karl Valentin. 19.10, Le courrier de l'impératrice. 19.45, informations, météo. 20.15, recherche et technique. 21 h, Vschind dodi rodaci. 21 h, informations, météo. 23.15, courts métrages.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE ont renseigné sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Soitens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, cause commune. 14 h, informations. 14.05, réélités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Jane Eyre. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, sciences et techniques. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, drôle de numéro. 20.30, Cinq à sept avec la mort, pièce policière de A.-P. Duchâteau. 21.15, nocturnes. 22.10, découverte de la littérature et de l'histoire. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Grieg. 10.15, radioscolaire. 10.45, œuvres de Grieg. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik von Beethoven. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes.

18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays genevois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, jeunes artistes. 20.40, le cœur de la Radio suisse romande. 21 h, Maria Antonietta, opéra, livret de V. Viviani, musique de T. Gargiulo. 21.40, plein feu sur l'opéra. 22 h, entretiens avec Elsa Respighi et Pierre Petit. 22.30, les grands professeurs. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.30, musique récréative pour jeunes et vieux. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, modes, coutumes et mauvaises habitudes. 10.05, divertissement populaire pour jeunes et vieux. 11.05, carrousel. 12 h, musique légère. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine, féminin. 14.30, orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 15.05, club de mandolines de Pratteln. 15.30, mélodies populaires. 16.05, Le Filet, pièce policière de H. Kasper. 18.45, musique d'Amérique centrale. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert sur demande, musique populaire. 20.40, boîte aux lettres. 20.55, succès anciens et nouveaux. 21.35, opérettes, opéras et musique de concert. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, Sérénade pour Victorine. 23.30, nocturne musical.

De tout pour faire un monde

Renfort pour les os par l'intermédiaire du sang

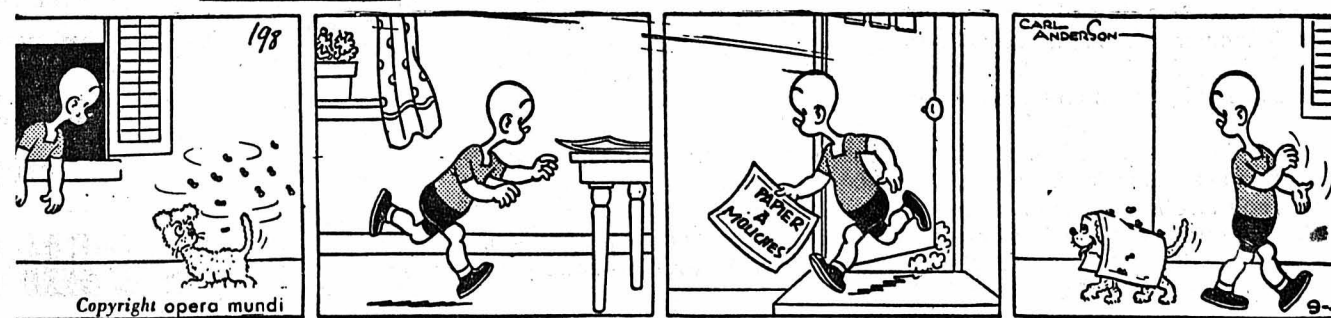
Etant acquis que c'est au niveau du sang que s'effectue la régulation du calcium, pourquoi ne pas injecter le calcium nécessaire directement dans le sang, pour ceux qui en manquent? Deux médecins américains se sont posés la question, puisqu'il est pratiquement impossible de fournir le calcium sous forme orale, notamment chez les personnes âgées dont les os deviennent friables par manque de calcium. Les résultats obtenus par les deux médecins sont tout-à-fait probants. Chez neuf de douze patients traités de cette façon, l'amélioration constatée a été importante et durable: de plusieurs mois à deux ans. Pourvu que certaines précautions soient prises pour les injections, de façon à ne pas fatiguer le cœur, ce traitement ouvre donc des perspectives prometteuses pour les personnes qui souffrent de décalcification. (Science-Service - Paris 21 septembre 1970 Vie et Santé).

perspectives prometteuses pour les personnes qui souffrent de décalcification. (Science-Service - Paris 21 septembre 1970 Vie et Santé).

Autant d'avortements que de naissances

L'avortement est devenu une méthode admise de contrôle des naissances en URSS. Des statistiques récentes montrent que dans certaines régions, le nombre d'avortements égale ou même dépasse le nombre de naissances. Les variations dans la politique gouvernementale, depuis 1917, sont exactement reflétées dans le nombre des naissances. Chaque fois que l'avortement a été autorisé, il a servi comme méthode préventive de contrôle des naissances, et le nombre de celles-ci a diminué. La même constatation peut d'ailleurs être faite dans d'autres pays, notamment en Hongrie, où là aussi l'avortement est autorisé.

HENRY



SUPERMAN



L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel



Patinoire des Mélèzes

**Mercredi 10 février,
à 20 h 15**

Toutes faveurs suspendues. Prix des places habituels.
LOCATION: buvette de la patinoire; Grisel tabacs, L.-Robert 12; Sandoz tabacs, Forges; Graf tabacs, Serre 79; Simone Favre, D.-Jean-Richard 33, Le Locle.

SUISSE

Match de sélection
pour les championnats
du monde

5 1/4 %

sur

Carnets de dépôt

- Discrétion absolue et services strictement privés garantis
- Fr. 20'000.— peuvent être retirés sans délai de dénonciation
- Tous nos placements en Suisse Bilan Fr. 230'000'000.—

Banque Procrédit

Av. Rousseau 5 Neuchâtel Ch. P. 20-246

Fribourg Genève Lausanne Neuchâtel La Chaux-de-Fonds
Bienne Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne

fondée en
1912

Bon pour le rapport de gestion sous enveloppe neutre
Nom
Prénom
Rue
Localité



A beaux vêtements

le meilleur des nettoyages

NORGE

(produits brevetés)

Attention !...
Profitez du self-service
En 60 minutes

4 kg de VÊTEMENTS pour 10.—

DRY CLEANING Centre Prébarreau 7

A. SCHADER Tél. 25 25 44

RIDEAUX

Confiez-nous la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions: splendide et grand choix de tissus modernes et de style. Présentation à domicile de nos collections, le soir également.
Toujours les plus bas prix. Adressez-vous à la Maison

Benoit

Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 25 34 69



Articles pour chiens

A vendre

POINTS SILVA

Mondo-Avanti
Prix avantageux.
Lesey FN
case postale 281
1401 Yverdon.

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS RAPIDES

SUISSE - ÉTRANGER

ROTHPLETZ (038) 25 35 90

Saint-Nicolas 12

2000 NEUCHÂTEL

VOYAGES

WITTWER VACANCES DE PÂQUES

DE SPLENDIDES VOYAGES EN CAR:

Du 8 au 12 avril - 4 1/2 jours
PARIS: spécial Pâques dès Fr. 310.—

Du 9 au 12 avril - 4 jours
FLORENCE - PISE - RIVIERA Fr. 290.—
VENISE - VERONE Fr. 285.—
MARSEILLE - CAMARGUE Fr. 275.—
RIVIERA - COTE-D'AZUR Fr. 270.—

Du 11 au 12 avril - 2 jours
STRESA - ILES BORROMÉES Fr. 135.—

RÉSERVEZ VOS PLACES SANS ATTENDRE

Programmes et inscriptions: **AUTOCARS WITTWER**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

LE PROGRAMME DE VOYAGES 71 EN CAR EST ARRIVÉ

VOYAGES Téléphonez au
WITTWER 25 82 82

DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la
GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à
votre domicile sans engagement.
tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

Magnifique choix de

BOUTONS

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 - Neuchâtel

Mécontent
de votre
radio ou
téléviseur!

Téléphonez
au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5

Seulement
la réparation.

Transformation et
réparation de man-
teaux et vestes de

**DAIM
et
CUIR**

mouton
retourné

R. Poffet, Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 25 90 17.

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger

J. MEDOLAGO Tél. (038) 24 34 44

Parcs 107 - Neuchâtel

**GODET
VINS
Auvernier**

SALON CANIN

Toilette de chiens
toutes races

Bains

Soins spéciaux
sur rendez-vous

Seiteret, Bôle,

Chanet 22

Tél. 41 21 34

COUTURE

retouches de tous
vêtements dames

DAIM-CUIR

Mouton retourné
retouchés, réparés,
etc. par spécialiste

Veston - Pantalon

Toutes retouches

Pittetoud, couture

Temple-Neuf 4

Neuchâtel

Tél. 25 41 23

**BIG
BEN
BAR**

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.



**BANQUE
COURVOISIER S.A.**

2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom

Rue

Localité

Portraits Pury

En vue de la publication d'un ouvrage contenant des reproductions de portraits de famille, je prie ceux qui possèderaient ou connaîtraient des portraits (aussi miniatures et silhouettes) de personnes ayant porté le nom de Pury de bien vouloir les signaler à Mme A. de PURY, Spitalackerstrasse 38, 3013 Berne.

Pour l'entre-saison
beau choix de ravissantes
robes à mini-prix

Toujours



**La boutique chic
pour dames et messieurs**

Dettes = Soucis

Débarassez-vous-en par la
gestion de dettes

à votre service

Genève (022) 44 54 97

Neuchâtel (038) 25 88 70

Lausanne (021) 22 36 82

Veuillez m'envoyer sans engagement
votre prospectus.

Nom

Adresse

5

Dr. Bernhard Weck

Badenerstrasse 257, 8003 Zürich

Telefon (051) 27 22 89 / 23 32 77
7, rue Chaillet, Fribourg 037/9 24 04 / 05

Une CURE efficace!



Troubles circulatoires! Pendant l'âge critique, on doit attacher une grande importance à la circulation, car on a l'âge de ses artères. Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections: sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, etc.
Circulan chez votre pharmacien et droguiste
Fr. 5.40, 1/2 litre Fr. 12.90, 1 litre Fr. 22.50

Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées
de toutes marques

NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 25 34 64

25 89 79
auto école
J. Rey
FIAT 125



Voiture automatique DAF 55

Coiffure de rêve! Encore mieux avec nos blonds prestigieux, nos colorations chatoyantes, nos mèches Coup de soleil.

Jeunesse Coiffures

6 coiffeurs-visagistes spécialisés en colorations, décolorations, soins.
Ouvert sans interruption.

Passage Saint-Honoré 2, 2me étage, ascenseur. Tél. 25 31 33.

BANQUE POPULAIRE SUISSE



Communiqué aux porteurs d'obligations
de l'emprunt convertible 3 1/4 % de 1963

Notre conseil d'administration a décidé, afin de renforcer les fonds propres, d'augmenter de Fr. 150 000 000 à Fr. 175 000 000 le capital social de notre banque par l'émission de 50 000 nouvelles parts sociales de Fr. 500 nominal chacune.

Selon chiffre 5 des conditions d'emprunt, lors d'une augmentation de capital, les détenteurs d'obligations convertibles jouissent du même droit de souscription que les porteurs de parts sociales. Par conséquent, les détenteurs d'obligations convertibles peuvent souscrire du 3 au 15 mars 1971, à midi, à une nouvelle part sociale de Fr. 500 nominal au prix de Fr. 1000 pour 6 obligations convertibles de Fr. 2200 nominal. L'exercice du droit de souscription peut s'effectuer contre remise du coupon spécial «B» ainsi que du bulletin de souscription prévu à cet effet. De plus amples détails seront contenus dans le prospectus qui paraîtra en temps opportun.

En outre, le conseil d'administration proposera à l'assemblée ordinaire des délégués qui aura lieu le 26 février 1971, de fixer le dividende de l'exercice 1970 à 16%, soit Fr. 80.— brut pour chaque part sociale (année précédente: 15% = Fr. 75.—). Pour autant que l'assemblée des délégués accepte cette proposition, il s'ensuivra, dès le 1er mars 1971 une répartition de Fr. 80.— brut pour chaque part sociale de Fr. 500 nominal.

Les porteurs d'obligations convertibles qui échangent leurs titres en parts sociales jusqu'au 26 février 1971 bénéficient de cette distribution.

Les obligations convertibles peuvent être présentées à toutes nos succursales pour l'échange en parts sociales; les titres doivent être munis du coupon annuel au 15 mars 1971 et ss (nos 8-12) ainsi que des coupons spéciaux «B» et «C». En revanche, les parts sociales provenant de l'échange seront pourvues des coupons n° 28 et ss. Le coupon n° 28 sert au paiement du dividende pour l'année 1970, tandis que le coupon n° 29 représente le droit de souscription à de nouvelles parts sociales.

Berne, le 1er février 1971

BANQUE POPULAIRE SUISSE

COMMERCES

BUREAU FIDUCIAIRE

Installé depuis de nombreuses années serait à remettre pour date à convenir.

Convierait à comptable qualifié ou expert-comptable ou encore à

AVOCAT ET NOTAIRE

Non sérieux s'abstenir.

S'adresser sous chiffres

P 900036 N, Publicitas S.A., Neuchâtel.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

2 FAUTEUILS, 1 divan-club. Tél. 24 39 44.

SALON, canapé d'angle et 2 fauteuils, 300 francs. Tél. 25 58 53.

DIVAN-COUCHE, 2 fauteuils; complet sa-lapette électrique, neuf. Bas prix. Téléphone 42 16 86.

PIANO DROIT Schimmel noir, érable, poli brillant, avec tabouret et certificat de garantie. Tél. 31 28 24 de 11 à 14 heures; le soir dès 19 heures, tél. 24 00 65.

SALLE A MANGER suédoise en frêne doré, neuve, valeur 2500 fr., cédée à 1500 fr., faute d'emploi. Facilités de paiement. Téléphone 25 30 62.

GUERRE FRANCO - ALLEMANDE 1870. Histoire générale, 2 volumes 25 x 32 cm de 500 pages. Richement illustrés. Editeur: Tallandier, Paris 1910. Tél. 42 16 74.

MONTRE-BRACELET, bijou, OMEGA, or jaune. Tél. 25 13 19 (heures bureau).

NOIX. Léon Dessoux, 1411 Fontaines-sur-Grandson. Tél. (024) 3 14 12.

PETIT CHIEN loulou de Poméranie, croisé, tél. (024) 4 55 15.

CHAMBRE A COUCHER bouleau: studio cuir-tissu, état de neuf. Tél. (038) 55 20 24.

2 CHAISES Sécural avec nombreux accessoires. Tél. 25 95 29.

MIEL DU PAYS, bidons de 2 kg net, franco 22 fr. Bruno Roethlisberger, 2075 Wavre. Tél. 33 19 69.

Demandes à acheter

FIXATIONS DE SECURITE pour skis d'occasion. Tél. 55 23 46.

A louer

CHAMBRE MEUBLEE, eau chaude et chauffage central, à proximité de la gare, 110 fr. par mois. Willy Schenk, Bellevaux 2, Neuchâtel.

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante, Fleury 14, 13 ou 18 heures.

MEUBLE pour couple, 1 chambre et cuisine, au centre. Tél. 25 16 89, dès 19 heures.

1er-MARS, 2 chambres confortables pour employés sérieux. Tél. 25 18 42.

CHAMBRE pour jeune fille, tout confort. Tél. 31 63 52 aux heures des repas.

POUR LE 1ER AVRIL, à dames ou demoiselles, belles chambres meublées indépendantes, avec part à la salle de bains. Quartier du Suchiez (Vauseyon). Tél. 25 13 03, heures de bureau.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, chauffée, douche. Tél. 25 06 35.

QUEST VILLE, PETITE CHAMBRE confortable, bains, pour jeune fille ou dame. Libre immédiatement. Tél. 25 34 80, heures des repas.

GARAGE, quartier Orée. Tél. 24 33 60, heures des repas.

GSTAAD-VILLAGE, appartement de vacances dès le 23 février 1971. Tout confort, 4-5 personnes. Tél. 57 11 95.

Demandes à louer

URGENT, JEUNE COUPLE cherche appartement de 3 ou 4 pièces dans ancien maison, avec possibilité de transformer. Tél. 25 92 18, le matin.

CHAMBRE INDEPENDANTE pour jeune homme, rue de la Côte ou alentours. Tél. 24 47 32 entre 12 et 14 heures.

URGENT. APPARTEMENT, 2 pièces, avec salle de bains, à Neuchâtel, ou environs. Tél. (038) 24 58 41 à partir de 20 heures.

CHAMBRE meublée pour monsieur seul, libre tout de suite. Adresser offres écrites à DJ 290 au bureau du journal.

Offres d'emplois

DAME CONSCIENCEUSE est recherchée pour faire le ménage et s'occuper d'une dame âgée sortant de l'hôpital, 8 jours de travail, 8 jours libres, dont 2 payés, très belle chambre, salle de bains. Bon salaire à la journée, peut loger chez elle pendant les 8 jours libres. S'adresser à Mme Marcel Courvoisier, Sombacour, Colombier. Téléphone 41 21 20.

FEMME DE MENAGE OU AIDE DE MENAGE est recherchée pour heures régulières. Très bon salaire. Conditions à discuter. Tél. (038) 42 11 98.

CUISINIERE est recherchée. Emploi convierait à dame seule ou couple sans enfants. Nourrie, logée, blanchie. Références exigées. Tél. 25 75 22, interne 69.

Demandes d'emplois

ETUDIANT 19 ANS, cherche travail du 29 mars au 18 avril. Adresser offres écrites à 82-687 au bureau du journal.

ETUDIANTE CHERCHE travail à domicile ou quelques soirs par semaine. Tél. 53 25 51, le soir.

ETUDIANT UNIVERSITAIRE, Neuchâtelois, maturité commerciale, français, allemand, anglais couramment, permis de conduire A, cherche travail, leçons, pour mars et avril. C. Fleischner, Dime 60, Neuchâtel.

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 2000.— en 21 versements mensuels de fr. 107.20 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

2000.— prêt comptant

Nom: Je m'intéresse à un prêt 2 comptant et désire recevoir la documentation par retour du courrier.
Adresse:

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Beme 23.

Banque Populaire Suisse

Actualité suisse et romande

SUFFRAGE FÉMININ: COMMENTAIRES DU CONSEIL FÉDÉRAL « Une preuve de vitalité de notre démocratie... »

BERNE (ATS). — Au cours d'une conférence de presse organisée dimanche soir au Palais fédéral, le conseiller fédéral von Moos a fait une déclaration au nom du Conseil fédéral, qui se réjouit du résultat du vote de ce jour. Le gouvernement y voit une preuve de vitalité de notre démocratie et souhaite que l'active coopération de la femme enrichisse la vie publique et exerce des effets positifs.

La déclaration du Conseil fédéral a la teneur suivante: « Le Conseil fédéral se réjouit du résultat du vote de ce jour. Il y voit une preuve de vitalité de notre démocratie. Un grand pas vient d'être franchi dans le sens d'un perfectionnement de nos institutions. De la participation de la femme aux décisions politiques sur le plan fédéral, il attend qu'elle reflète encore davantage les multiples tendances de notre opinion publique. Il souhaite que l'active coopération de la femme enrichisse la vie publique et exerce des effets positifs. Ainsi, la participation des femmes aux scrutins ne se bornera pas à une augmentation du nombre des votants. »

DISSIPER CERTAINES CRAINTES
Etant donné l'heureuse issue du vote, le Conseil fédéral ne désire pas s'attarder à commenter les résultats du scrutin selon les cantons et les régions du pays. Les expériences que l'égalité des droits politiques permettra de faire sur le plan fédéral pourront contribuer à dissiper les craintes que l'on éprouve encore çà et là et ouvrir la voie à la collaboration politique de la femme et à un partage des responsabilités entre les sexes dans les cantons et les communes où le suffrage féminin n'a pas encore été institué. Mais il va sans dire que les cantons prendront librement dans leur compétence, les décisions s'y rapportant. »

POUR UNE IMAGE COHÉRENTE
Lors de la conférence de presse, le conseiller fédéral von Moos a souligné la grande satisfaction ressentie par l'ensemble du Conseil fédéral, et s'est déclaré satisfait également de voir que plusieurs cantons ont accepté à cette même occasion d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes sur le plan cantonal. Il a exprimé le vœu que les cantons dans lesquels le suffrage féminin n'est pas encore introduit l'adoptent prochainement, de telle sorte que l'image donnée par la Suisse à cet égard soit plus cohérente.

A la question de savoir s'il faudrait prochainement modifier le nombre de signatures nécessaires pour les initiatives et le référendum sur le plan fédéral, M. von Moos a fait remarquer que le Conseil fédéral n'a pas encore envisagé cette question mais qu'elle devra être résolue dans un proche avenir.

Au début de la conférence de presse, le chef du département fédéral de justice et police, n'a pas manqué de saluer tout spécialement les femmes journalistes présentes.

M. WAHLEN IMPRESSIONNÉ
« J'avais bon espoir, a déclaré M. F. T. Wahlen, ancien conseiller fédéral, mais je dois dire que j'ai été impressionné par le résultat inattendu de ce dimanche. » Les

Pourcentages...
BERNE (ATS). — Nous donnons ci-dessous une liste des pourcentages de « oui » concernant le vote des femmes. Les chiffres entre parenthèses représentent le pourcentage des « oui » lors de la votation de 1959.

	%
Genève	91,1 (60,0)
Vaud	83,9 (51,3)
Bâle-Ville	82,1 (46,7)
Neuchâtel	82,1 (52,2)
Valais	80,0 (30,4)
Bâle-Campagne	79,9 (37,2)
Tessin	76,4 (37,0)
Fribourg	71,1 (29,8)
Zurich	66,8 (36,2)
Berne	66,5 (35,5)
Soleure	64,1 (30,0)
Lucerne	62,7 (21,4)
Zoug	59,9 (24,2)
Schaffhouse	56,7 (31,9)
Nidwald	55,8 (19,5)
Grisons	54,7 (22,4)
Argovie	50,1 (22,8)
Obwald	46,7 (14,3)
Saint-Gall	46,5 (19,3)
Thurgovie	44,1 (19,9)
Schwytz	42,2 (14,2)
Glaris	41,3 (19,1)
Appenzell (Rh-Ext.)	39,8 (15,5)
Uri	36,3 (14,6)
Appenzell (Rh-Int.)	28,9 (04,9)

Gros embouteillage sur la Nationale 3
ZURICH (ATS). — Avant de se retrouver sur les pistes, les skieurs se retrouvent sur les routes, spécialement en direction des Grisons, où des embouteillages considérables ralentissent fortement le trafic sur la Nationale 3 samedi matin. Dès 8 heures déjà, de nets ralentissements se faisaient sentir, et quelque 2 heures plus tard, une colonne de 5 kilomètres, sur deux files, bloquait complètement la circulation entre Wollerau et Pfäfers (SZ). La radio devrait demander aux automobilistes d'emprunter la route du lac. La situation ne se rétablit que vers 13 heures.

REFROIDISSEMENT...
Alors empressiez-vous de prendre la nouvelle boisson médicinale Comba-Gripp! Vous la trouverez en pharmacie ou dans les drogueries. Contre les premiers signes d'un refroidissement ou de la grippe, contre leurs symptômes, tels que frissons, fièvre, maux de tête, toux et douleurs des membres, Comba-Gripp, nouvelle boisson médicinale chaude au citron.
Association de principes thérapeutiques agissant sur la grippe et les refroidissements, le Comba-Gripp est particulièrement indiqué pendant la nuit. Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un demi-verre d'eau chaude et d'un sachet de Comba-Gripp. Cette nouvelle boisson médicinale est agréable. Procurez-vous dès aujourd'hui un paquet de Comba-Gripp chez votre pharmacien ou droguiste.

oui et les non, a d'autre part dit M. Wahlen. A un journaliste qui l'interrogeait, se présentant dans une proportion inverse aux résultats de la votation de 1959, au cours de laquelle le suffrage féminin avait été refusé par environ 655.000 voix contre 323.000. Le 7 février 1971 sera donc une journée historique pour la Suisse. Une fois de plus, il s'est avéré que notre démocratie progresse lentement, mais qu'elle finit toujours par trouver le bon chemin.

SATISFACTION DE L'ASSOCIATION POUR LE SUFFRAGE FÉMININ
Dans ses premières déclarations au Palais fédéral, Mme Gertrude Girard-Montet, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, a exprimé sa satisfaction en apprenant que le droit de vote était enfin donné aux femmes suisses après 75 ans de lutte. Elle a ajouté que son association allait poursuivre ses efforts pour que le suffrage féminin sur le plan cantonal soit adopté dans les douze cantons et demi-cantons où il ne l'est pas encore.

Rappelons la situation en matière de suffrage féminin dans les cantons. Les femmes bénéficient du droit de vote sur le plan scolaire et religieux en Thurgovie et à Glaris; elles n'ont aucun droit dans les cantons de Schwytz, de Saint-Gall, d'Uri et d'Appenzell; elles ont le droit de vote dans certaines communes des cantons et demi-cantons de Nidwald, Obwald, Berne, Grisons et Soleure. Sans doute la votation d'aujourd'hui fut-elle un déclin. Grâce à l'action persévérante de femmes militantes, mais nullement suffragettes, grâce au soutien éclairé, mais non agressif, de beaucoup d'hommes politiques de ce pays, la maturation nécessaire s'est produite, sans secousse, gagnant la Suisse centrale, soulignant la métropole zuricoise, unifiant la Suisse romande, gagnant, dans les communes, le vieux canton Vorort qui abrite la capitale fédérale, essayant encore

SUITE UN OUI MASSIF

Dimanche, soir, Mme Gertrude Girard-Montet a fait une déclaration disant notamment: « Ce n'est pas seulement pour les femmes suisses que le 7 février 1971 restera une date historique: notre démocratie atteint, par l'introduction du suffrage féminin sur le plan fédéral, un nouveau degré d'efficacité et de participation. Depuis ce soir, la femme accède au rang de citoyenne responsable. L'Association suisse pour le suffrage féminin et la communauté de travail des Associations féminines suisses pour les droits politiques aux femmes sont convaincus que la femme suisse remplira ses nouveaux devoirs au plus près de sa conscience. Alors seulement, par l'engagement des Suissesses sur le plan national, le vote d'aujourd'hui prendra sa pleine signification. »

REACTIONS DES ADVERSAIRES
Le président du mouvement contre l'octroi du droit de vote aux femmes, M. Markus Herzog, de Brugg (Argovie), a félicité les partisans de l'article constitutionnel de leur succès.
Reste à savoir comment l'opinion publique a été formée. Le comité d'action contre le projet sur le suffrage féminin tient à constater « que le droit de s'exprimer lui a été refusé par de nombreux « mass media ». Les adversaires reviendront sur

VAUD Cinquante mille visiteurs au SILAB

LAUSANNE (ATS). — Le 2me Salon international du livre d'art et de bibliophilie (SILAB) a fermé ses portes dimanche soir au palais de Beaulieu, à Lausanne. Il a reçu près de 50.000 visiteurs en une semaine, ce qui est un résultat remarquable pour une exposition spécialisée. 6000 ouvrages anciens et modernes, d'une valeur d'environ 25 millions de francs, étaient présentés par 200 éditeurs de 12 pays.

Tirage de la Loterie romande

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Gimel. Il a donné les résultats suivants:
Les billets se terminant par 3 et 6 gagnent 6 francs.
Les billets se terminant par 17 gagnent 10 francs.
Les billets se terminant par 398 403 gagnent 30 francs.
Les billets se terminant par 5044 6513 7096 1839 1002 5743 6674 7894 9752 6753 gagnent 100 francs.
Les numéros 946883 850569 861345 917120 903369 917183 899024 863392 941478 926093 gagnent 500 francs.
Les numéros 890573 898471 868866 919086 861717 925104 920607 905756 947803 938188 940030 951062 912129 957501 888629 904040 906412 855598 874313 955498 883941 893875 934311 908957 gagnent 1000 francs.
Les numéros 867479 915658 gagnent 10.000 francs.
Le numéro 885294 gagne 20.000 francs.
Le numéro 953449 gagne 100.000 francs.
Lots de consolation de 500 francs aux numéros 953448 et 953450.
(Seule la liste officielle fait foi).

Décès du journaliste Gil Buret

LAUSANNE (ATS). — Le journaliste Gil Buret figure lausannoise très connue est mort dimanche à l'âge de 73 ans. Né le 8 juin 1898 à Granges-Neuveve (VD), Gilbert Buret avait suivi l'École normale de Fribourg, où il fut l'élève de l'abbé Bovet. Après des voyages à l'étranger, il travailla de 1933 à 1952 au secrétariat du département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Puis il se consacra au journalisme libre.

ailleurs, abouissant aujourd'hui à ce « oui » national.
Cet aboutissement n'est d'ailleurs qu'une étape, un atout supplémentaire, pour que, dans notre pays, la femme trouve toujours plus les dimensions complètes de son épanouissement, de son équilibre, et qu'elle en fasse, ainsi, toujours davantage profiter ses proches, ses cités, son canton, son pays. Le chemin, désormais, pour bâtir une société qui sache rester humaine, sera gravi par l'homme et la femme côte à côte, comme il se doit. Pour la femme mariée, c'est un renforcement du couple. Pour la femme seule, c'est l'affirmation d'une égalité élémentaire, la sérénité d'une dignité reconnue.

Et sur ce chemin de l'effort national, nous serons mieux, aussi, pour voir les perspectives internationales où cet effort débouche. Nous y apparaitrions avec une position morale et politique plus solide. Demain, il sera temps de tirer peut-être encore quelque enseignement. Aujourd'hui, il est agréable de pouvoir respirer avec contentement, d'être vraiment heureux de ce qui vient de se passer.

RENDEZ-VOUS LES 5 ET 6 JUIN

A l'occasion de la conférence de presse qu'il a donnée au Palais fédéral dimanche en fin d'après-midi, le conseiller fédéral von Moos a répondu à la question de savoir quand les femmes suisses auront à se prononcer pour la première fois sur le plan fédéral.
Il est prévu qu'elles participeront déjà, à répondu le chef du département fédéral de justice et police, au scrutin des 5 et 6 juin prochains, au cours duquel seront présentés au peuple et aux cantons le nouveau projet de finances fédérales, l'article constitutionnel sur la protection de l'environnement, ainsi que l'initiative parlementaire sur les services administratifs des Chambres.

UN OUI MASSIF

Ces faits, et la solution de ce problème, important pour notre démocratie, sera leur prochaine tâche.

LE « OUI » DU VALAIS

De notre correspondant:
Une fois de plus, le Valais a dit un grand « oui » à la femme. En effet, en avril dernier, les citoyens... du Vieux-Pays étonnaient plus d'un pronostiqueur en acceptant le suffrage féminin à l'échelon communal et cantonal par 26.263 oui contre 9895 non.
La participation aux urnes avait été alors de 65%. Le résultat sur le plan fédéral est plus net encore puisque, avec une participation de 53% seulement, l'on a aujourd'hui 24.479 oui contre 6127 non.
Le fait que depuis plusieurs mois déjà, les Valaisannes ont eu l'occasion de voter sur le plan communal a certainement eu une heureuse influence sur ce résultat. Ajoutons que depuis avril dernier, tous les partis ont organisé des cours d'instruction civique à l'intention des femmes. On

On a voté en Suisse alémanique sur le plan cantonal et communal

De nombreuses votations cantonales et communales se sont déroulées en Suisse alémanique. Voici le résultat des principales:

LOI SUR LES JOURS FÉRIES REJETÉE DANS LE CANTON DE LUCERNE

Les citoyens du canton de Lucerne ont rejeté par 48.645 voix contre 26.427, la loi qui devait fixer les nouveaux jours fériés dans le canton. Elle prévoyait l'élimination de la liste du 8 décembre (Immaculée conception) et de différentes fêtes patronales locales.

Les Lucernois ont en revanche accepté la loi sur l'expropriation par 37.067 oui contre 35.730 non. Cette loi a pour but de regrouper différentes dispositions prévues dans d'autres lois.

La participation au scrutin a atteint 43% environ.

LA LOI SUR LES CHEMINS DE FER SAINT-GALLOIS APPROUVÉE

La loi cantonale saint-galloise d'introduction à la loi fédérale sur les chemins de fer a été approuvée par les citoyens du canton de Saint-Gall par 27.560 voix contre 23.357. La participation au scrutin a été de 54%. Cette loi donne au Conseil d'Etat la compétence d'accorder à des compagnies privées de chemins de fer des crédits d'investissements et d'améliorations jusqu'à concurrence de 1 million de francs.

LE CANTON DE BERNE ACCEPTE DEUX ARRÊTÉS POPULAIRES

Par une majorité écrasante, les citoyens bernois ont accepté les deux projets cantonaux concernant le problème des logements qui leur étaient soumis.

L'arrêté populaire concernant la prorogation des mesures visant à encourager la construction de logements dans le cadre du crédit de 43 millions de francs restant des 60 millions accordés en 1966 a été accepté par 99.384 oui contre 37.051 non. C'est par 112.738 oui contre 31.699 non qu'a été accepté l'arrêté populaire portant mise à disposition de moyens financiers en vue de mesures destinées à améliorer le logement dans les régions de montagne, prévoyant l'allocation d'un crédit de 5 millions de francs pour les dix ans à venir.

VOTATIONS CANTONALES A BALE-CAMPAGNE

Les électeurs et les électrices du canton de Bâle-Campagne ont accepté, en votation cantonale, une modification constitutionnelle supprimant la progression dans les impôts

communaux, par 24.585 contre 15.117 voix. Ils ont également approuvé deux autres modifications constitutionnelles, l'une relative à la séparation des pouvoirs judiciaires et législatifs, par 25.972 contre 6701 voix, et l'autre relative aux compétences de l'administration et du Grand conseil, par 24.386 contre 8897 voix.

A COIRE

Les citoyennes et citoyens de la ville de Coire ont accepté par 6188 voix contre 400 le projet d'installation d'une station d'épuration des eaux.

Le Conseil communal a reçu les pleins pouvoirs pour entreprendre la construction de la station. Sans compter le prix du terrain, l'installation coûtera environ 21,4 millions de francs, dont 16,4 millions seront destinés à la station d'épuration elle-même et 5 millions pour la construction du collecteur principal.

A KOENIZ

A Koeniz, près de Berne, un crédit supplémentaire qui devait être destiné à la

construction d'ouvrages de l'autoroute N 12 a été refusé par 3986 contre 3555 voix. La participation au scrutin a été de 22,8% pour les femmes et de 56,8% pour les hommes.

A LUCERNE

A Lucerne, une nouvelle loi d'organisation communale a été approuvée par 15.624 oui contre 5027 non, avec une participation au scrutin de 50,7%.

A HERISAU

Par 2171 « oui » contre 382 « non », les citoyens d'Herisau ont approuvé un crédit de 6,6 millions de francs pour la construction d'une station d'épuration des eaux.

LE CANTON DE SOLEURE ACCEPTE DEUX PROJETS CANTONAUX

Les deux projets cantonaux sur lesquels les citoyens soleurois avaient à se prononcer ont été acceptés dimanche. Le projet d'extension des écoles secondaires a passé avec 21.190 oui contre 11.271 non. La participation au scrutin s'élève à 57,95%. J. E.

VALAIS

Il n'a fallu qu'un seul tour de scrutin Les habitants de Sierre ont choisi le nouveau président de la ville

De notre correspondant:
C'est le candidat du « mouvement conservateur chrétien-social » en l'occurrence M. Pierre de Chastonay, qui l'a emporté dimanche, à la présidence de la ville de Sierre. On se souvient qu'il y a quelques mois, décaïdit brusquement, alors qu'il était en fonction, M. Maurice Salzman, conservateur chrétien-social également.

La surprise générale, M. de Chastonay l'a emporté au premier tour. Chacun pensait en Valais, au ballottage, étant donné que radicaux et conservateurs à Sierre sont de force sensiblement égale. D'ailleurs, Sierre eut comme présidents autant

de radicaux que de conservateurs.
Voici les résultats: bulletins rentrés, 4886, blancs: 53, nuls: 6, épars: 4, majorité absolue: 2418.
M. de Chastonay est élu par 2566 voix. M. Henri Gard, radical, a obtenu 1737 voix et M. André Ruelle, socialiste, 520 voix.
La participation a été de 84%. Pour la première fois, les femmes de Sierre ont voté. Elles furent au nombre de 2463, soit plus nombreuses que les hommes.
Le nouveau président de Sierre est âgé de 40 ans, marié, père d'une fillette. Il est député au Grand conseil et avocat.

GENÈVE: « oui » au crédit pour l'aéroport de Cointrin

GENÈVE (ATS). — Les citoyens et citoyennes du canton de Genève, suivant les recommandations du gouvernement et des milieux économiques et industriels ont accepté par 34.583 voix contre 34.259, avec une participation de 41,53% le crédit de 48,4 millions de francs pour l'aéroport de Genève-Cointrin.

Le crédit avait été accepté en novembre dernier par le Grand conseil, mais deux référendums avaient été lancés pour s'y opposer. Ils étaient soutenus par les socialistes, le parti du travail, le mouvement Vigilance et un comité d'action pour la protection de l'environnement.
Le crédit accepté en dernier ressort par le peuple va permettre aux autorités de l'aéroport d'adapter Cointrin à l'aterrissage et aux manœuvres des avions à grande capacité (Boeing-747, DC-10, Tristar et Airbus) et d'améliorer les installations de sécurité, notamment pour l'aterrissage sans visibilité et par la suppression d'obstacles.

En outre, une partie du crédit permettra la première étape d'un centre de l'aviation légère et d'affaires séparé du trafic de ligne.
D'autre part, un projet de loi constitutionnelle modifiant l'article 159 de la constitution genevoise concernant la prolongation du mandat du conseil des services industriels a été accepté par 60.745 « oui » contre 4517 « non ».

Ce résultat, a indiqué M. A. Ruffieux, ne fait pas oublier au Conseil d'Etat le problème des nuisances. Nous poursuivrons au maximum nos efforts pour diminuer le bruit et donner ainsi satisfaction aux légitimes demandes des riverains de l'aéroport. Le Conseil d'Etat, a déclaré M. Ruffieux, est décidé comme il l'a promis, à faire procéder ces prochains mois à une étude générale des problèmes posés par l'existence de l'aéroport et son adaptation raisonnable aux besoins découlant du développement du trafic. Un groupe de travail prépare déjà le schéma de la mission qui sera confiée aux experts. Le crédit nécessaire à cette expertise sera demandé au Grand conseil.

De plus, a souligné M. A. Ruffieux, à l'exception du crédit pour l'expertise et évidemment de ceux qui viennent d'être votés, en y ajoutant d'éventuels compléments pour des améliorations indispensables, aucun autre crédit impliquant notamment une extension ne sera proposé au cours de la présente législature. D'autre part, a encore indiqué M. A. Ruffieux, le gouvernement genevois a décidé de ne pas entrer en matière sur l'étude théorique de 1968 à propos de la création éventuelle d'une piste dite « C » dans la région de Collex.

SATISFACTION

Pour M. André Ruffieux, chef du département cantonal genevois du commerce, de l'industrie et du travail, dont dépend l'aéroport de Genève-Cointrin, le résultat acquis est une satisfaction, bien qu'elle ne soit pas totale puisque l'écart entre les « oui » et les « non » est très faible — 324 voix — mais il n'empêche que si faible que soit cet écart, c'est une majorité et elle est un fait.

Les citoyennes et citoyens qui ont accepté ce crédit, a poursuivi M. A. Ruffieux, l'ont bien fait en comprenant qu'il n'impliquait aucune extension de l'aéroport mais seulement une adaptation de ses installations aux exigences du trafic et de la sécurité.

Suites mortelles après des accidents de la circulation

(c) On déplore deux issues fatales d'accidents de la circulation. Il s'agit de Mme Frieda-Germaine Hegger, âgée de 76 ans, domiciliée rue Tronchin, qui avait été renversée par un cyclomotoriste et hospitalisée avec une fracture du crâne, et d'autre part, de M. Joseph Roklay, 64 ans, habitant à Vallery, qui avait été fanché par une voiture. Ces deux personnes sont mortes à l'hôpital cantonal sans avoir repris connaissance.

Les causes de l'incendie de la gare de Lucerne ne sont pas encore connues

LUCERNE (ATS). — Au cours d'une conférence de presse organisée par les autorités judiciaires lucernoises, M. Alfons Waltensperger, a expliqué que les autorités d'enquête responsables de déterminer les

causes de l'incendie de la gare de Lucerne ont été amenées à démentir les bruits qui couraient au sujet de cet incendie. Il a été confirmé qu'aucune arrestation n'avait été opérée, l'enquête menée par les spécialistes de l'incendie en étant encore à son point de départ.

M. Max Hubmann, du service scientifique de la police de la ville de Zurich, qui conduit l'enquête en compagnie de détectives de la police cantonale de Lucerne, a fait remarquer que la « période critique » se situait entre jeudi soir et vendredi matin, c'est-à-dire dans un laps de temps de 12 heures environ. Samedi matin déjà, des recherches ont été entreprises. Cependant, il se révèle particulièrement difficile de trouver des traces dans la partie centrale du bâtiment, où les décombres dépassent la hauteur d'un étage. M. Hubmann a déclaré que l'on ne pouvait encore se prononcer sur les causes exactes de l'incendie.

Des représentants des CFF ont affirmé que le trafic ferroviaire de et pour Lucerne fonctionnait normalement, et qu'il n'y avait pratiquement plus de retard. Plusieurs coffres-forts ont encore été découverts samedi matin par la police cantonale de Lucerne et des collaborateurs des CFF. Enfin, un porte-parole de la police cantonale de Lucerne a annoncé que seul un quart des objets manquants est encore dans les décombres, tout le reste étant en sécurité.

PAS DE VICTIME

« Jusqu'à présent, aucun avis de disparition ne nous est encore parvenu, si bien que l'on peut admettre que l'incendie de la gare de Lucerne n'a pas provoqué de victimes », c'est ce qu'a déclaré samedi après-midi un porte-parole de la police de la ville de Lucerne. On a, en outre, pu apprendre que les employés du buffet portés disparus vendredi, qui avaient fui

leurs chambres pendant l'incendie, ont été retrouvés. Un contrôle précis du personnel du buffet a en effet permis de constater que personne ne manquait. Ce n'est cependant qu'au moment où le bâtiment complètement détruit par le feu aura été déblayé que l'on pourra affirmer avec certitude que personne n'a été victime de l'incendie, a cependant souligné M. Albert Ineichen, commandant du corps des sapeurs-pompiers.

Environ 40 pompiers étaient encore sur les lieux du sinistre dans la nuit de vendredi à samedi. Par deux fois, ils ont dû intervenir, de nouveaux foyers ayant été découverts dans le bâtiment détruit. Samedi matin, les parois du bureau de la direction du buffet de gare brûlaient toujours. Le trafic ferroviaire se déroule normalement. Le trafic a été rétabli sur la place de la Gare.

Vous sentez-vous pâle et

épuisée

Essayez alors le **Biomalt** au fer pour retrouver votre entrain.

Nouvelle procédure pénale en Thurgovie

Les citoyens du canton de Thurgovie ont accepté par 19.022 voix contre 9377 la nouvelle procédure pénale. La participation au scrutin a été de 67,5%.

Le principal changement touche la Cour d'assises qui sera remplacée par un tribunal des affaires criminelles, composé de juristes et de non-juristes. La nouvelle législation permet une procédure directe en lieu et place des « procès de dossiers ».

Loterie à numéros

Tirage du 6 février 1971
Numéros sortis: 2 - 6 - 15 - 19 - 21 - 33
Numéro complémentaire: 40
Somme totale attribuée aux gagnants: 1.620.736.— francs.
Somme attribuée à chaque rang: 405.184.— francs.

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
9 x	8 x	6 x	8 x	6 x	6 x	7 x	11 x	7 x	6 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1 x	6 x	7 x	6 x	11 x	8 x	5 x	6 x	7 x	5 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
7 x	12 x	4 x	11 x	14 x	6 x	7 x	8 x	11 x	12 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
10 x	9 x	8 x	8 x	8 x	5 x	5 x	8 x	8 x	12 x

Roosa leur dit : « que faites-vous si loin, intrépides compagnons ? »

HOUSTON (AP). — Mission accomplie pour les astronautes d'Apollo-14, qui ont bénéficié, dimanche d'un repos bien mérité tandis que leur vaisseau spatial fonceait vers la Terre où il doit atterrir mardi, dans le Pacifique, après un voyage de deux jours et demi.

En dépit de quelques alertes, heureusement sans gravité, ils ont mené à bien la tâche qui leur était fixée avec un courage, un sang-froid et une maîtrise qui ont suscité l'admiration du monde entier, et le pape Paul VI, saluant leur exploit a déclaré que l'homme qui était « roi de la Terre » est maintenant « prince des cieux ».

ARRIMAGE IMPECCABLE

Après le décollage de la Lune d'Antares, samedi, à 19 h 38 (heure suisse) de la base de Fra-Mauro, Alain Shepard et Edgar Mitchell rejoignaient à 21 h 35 Stuart Roosa à bord du module de commandement « Kitty Hawk », à la suite d'une manœuvre d'arrimage impeccable à laquelle purent assister des millions de téléspectateurs. Roosa, voyant poindre le LEM lancé à sa poursuite, s'était écrié : « Que faites-vous si loin, intrépides compagnons ? », dissimulant sous une boutade toute sa joie de voir qu'ils étaient fidèles au rendez-vous. Il devait, ensuite, téléviser en direct avec une caméra en couleurs toutes les phases de l'opération de roulement.

A 23 h 47 HEC, la cabine principale du train spatial Apollo-14 s'est séparée d'Antares, qui a pris dimanche à 1 h 17 HEC la direction de la Lune sur laquelle il s'est écrasé à 1 h 46 HEC. L'onde de choc provoquée par sa chute a été enregistrée par les instruments de mesures laissés sur la Lune par Apollo-12 et Apollo-14.

Dimanche à 2 h 37, exactement à l'heure prévue et alors que le module de com-

mande faisait sa 35me révolution, les astronautes allumaient le moteur du module de commandement, et quittaient leur orbite lunaire pour s'inscrire sur une trajectoire de retour vers la Terre. La manœuvre ayant été faite derrière la face cachée de la Lune, sa réussite ne fut confirmée au centre de contrôle que lorsque le vaisseau, après l'avoir contournée, eut rétabli le contact radio avec la Terre, à 2 h 51. Au cours de leurs marches sur la Lune, dans la région de Fra-Mauro, Shepard et Mitchell ont eu un emploi du temps chargé.

Vendredi, ils ont installé les divers appareils d'un laboratoire qui demeurera sur la Lune et pendant des années transmettra des observations scientifiques à la Terre, notamment sur les rayons cosmiques, les bombardements de météorites, le champ magnétique lunaire, etc. Et qui sont alimentés par une batterie nucléaire.

HALETANTS

Samedi, les deux astronautes ont procédé à une exploration qui a duré près de cinq heures, fait une ample collection de

pierres et prélevé des « carottes » du sol lunaire. Ils ont, également, creusé une tranchée dans un matériau granuleux peu consistant. Ils devaient faire, notamment, l'ascension du cratère du cône, situé à un mille de mètres de l'aire d'atterrissage du LEM, mais ils ne purent parvenir, comme il était prévu, jusqu'à la crête. Génés dans leur marche à travers de gros blocs rocheux, les deux astronautes, qui portaient une « brouette » dans laquelle ils transportaient les échantillons de roches, haletaient. Shepard, dont le poids était monté à 150, fut le premier à suggérer de renoncer à atteindre le sommet. Finalement, le centre de contrôle leur donna l'ordre de cesser leur montée alors qu'ils se trouvaient à 325 m du but.

Samedi, à 14 h HEC, Shepard et Mitchell ont rouvert l'écouteille pour se débarrasser de l'excès de poids.

Ils ont jeté ainsi par-dessus bord, leurs réservoirs « de survie » (1,280,000 francs), chacun et leurs bottes lunaires (17,600 francs la paire). Avant d'embarquer, ils avaient déjà laissé des appareils photographiques et une caméra de TV (400,000 francs en-

viron), la première « brouette » lunaire (88,000 francs) et tout un assortiment d'outils spécialement conçus (environ 220,000 francs).

Shepard, qui est le doyen des hommes de l'espace américains, détient désormais, un autre record, celui du plus long temps à marcher sur la Lune avec un total de neuf heures et trois minutes.

DIMANCHE CALME

La journée de dimanche devait être très calme à bord d'Apollo-14. Réveillés à 15 heures 23, après avoir dormi pendant 10 heures, Shepard, Mitchell et Roosa n'ont eu à exécuter que des mesures de navigation.

Après avoir, tout d'abord, annoncé que la correction de trajectoire d'Apollo-14 prévue dimanche n'était pas nécessaire, les contrôleurs du vol ont, finalement, décidé d'y procéder. Ils ont expliqué que cela réduira la possibilité d'être dans l'obligation de faire ultérieurement d'autres changements de la course suivie par l'engin. En conséquence, le moteur de « Kitty Hawk » devait être allumé à 19 h 37 pendant deux secondes.



A Houston, l'astronaute Donald Slayton (deuxième à gauche), directeur des vols Apollo, octroie un moment de relaxation bien mérité (Téléphoto AP)

Stupéfiants : l'avenir est profondément inquiétant

GENÈVE (ATS). — L'abus des stupéfiants et des autres substances dangereuses (stimulants, dépressifs, hallucinogènes) a connu une expansion considérable dans

nombre de pays en 1970 et l'avenir apparaît profondément inquiétant, déclare dans son rapport annuel, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), établi au Palais des Nations, à Genève.

L'aggravation a été particulièrement marquée en ce qui concerne le cannabis (haschisch, marijuana, etc.) dont la consommation abusive a monté en flèche, notamment chez les jeunes.

Les différences de teneur en principe actif du cannabis sont importantes et les effets peuvent varier d'une personne à l'autre. Il n'est pas étonnant, souligne l'OICS que les opinions diffèrent concernant le danger plus ou moins grand que présente sa consommation.

INCERTITUDE

L'incertitude qui règne dans l'esprit du public n'est malheureusement pas propre à modifier l'attitude imprudente qui se manifeste plus fréquemment dans les pays où la consommation du cannabis est un phénomène relativement récent que dans les pays, comme l'Inde, qui sont familiarisés avec cette substance depuis des siècles et sont parfaitement informés des dangers que le cannabis fait courir à l'individu et à la société, relève l'OICS.

Bien que le passage du cannabis à l'héroïne ne soit pas automatique, on possède cependant des indices que, dans certains pays, nombreux héroïnomanes ont commencé par abuser du cannabis. On note également, poursuit l'OICS, une tendance à passer du cannabis à d'autres substances psychotropes, y compris le LSD.



« C'est comme si c'était Noël pour tout le monde » a déclaré Mme Louise Mitchell (à gauche) en apprenant que les trois astronautes d'Apollo-14 s'éloignaient de la Lune pour regagner la Terre. « Ce fut merveilleux de vivre la mission avec tous », a-t-elle ajouté. « N'était-ce pas formidable » a déclaré rayonnante Mme Louise Shepard (au

centre). « Je me sens plus détendue », a-t-elle confié après l'arrimage entre « Antares » et « Kitty Hawk ».

« Cette semaine a été quelque peu éprouvante », a admis Mme Joan Roosa. « Mais je suis heureuse qu'il ait été de la mission. C'est ce qu'il souhaitait. » (Téléphoto AP)

De graves émeutes ensanglantent de nouveau Belfast et Londonderry

BELFAST (AP). — L'Irlande du Nord a connu un nouveau week-end de violence qui a fait au moins cinq morts.

Devant la gravité de la situation, les autorités britanniques ont annoncé l'envoi de 600 soldats supplémentaires qui viendront renforcer les 7000 hommes déjà sur place. Ces forces disposent de l'appui de 4000 réservistes de la garde nationale de l'Ulster. Deux mille d'entre eux sont déjà en service actif et assurent la protection des barrages installés en divers points de la ville.

De son côté, le major Chichester-Clark, premier ministre, a annoncé samedi dans un discours au pays son intention de ne pas céder devant les extrémistes républicains et a laissé entendre que les mesures de sécurité seront renforcées.

Cette explosion de violence intervient à la suite d'un changement de tactique de l'I.R.A. et de l'armée britannique.

La faction extrémiste de l'armée clandestine irlandaise — les « provisionals » — intensifie sa lutte contre les Britanniques. Mais de leur côté, les britanniques ont abandonné la tactique du gant de velours et ont fait venir jeudi dernier le général Erskine Cram, Ecossais de 53 ans, qui a passé la plupart de sa carrière dans les régiments d'élite.

Les autorités paraissent décidées à rétablir le contrôle du gouvernement dans les quartiers tels que Ardoyne et Falls Road où la police et l'armée s'aventurent rarement.

A Belfast, les fusillades les plus violentes se sont produites dans Hooker Street et dans le quartier d'Ardoyne.

A Londonderry, les soldats britanniques ont chargé pour la première fois dans le quartier catholique. Une trentaine de personnes ont été arrêtées, dont cinq enfants de moins de 12 ans.

Dimanche soir, de violentes échauffourées ont éclaté à Londonderry entre des groupes de jeunes gens et des soldats britanniques, à l'issue d'une journée relativement calme.

Les manifestants ont harcelé les troupes à coups de pierres. D'importants renforts de soldats et de policiers ont été dépêchés sur les lieux.

L.I.R.A.

Son appel ne semble pas avoir été entendu. En effet, en République d'Irlande, M. Rory O'Brady, l'un des dirigeants de l'armée clandestine irlandaise (L.I.R.A.) a publié une déclaration demandant à tous les Irlandais de s'unir face aux Britanniques.

Les désordres, a-t-il affirmé, sont dus aux soldats britanniques « qui envahissent les quartiers des nationalistes, mettant à sac les maisons et maltraitant les habitants ».

Le premier ministre de la République d'Irlande, M. Lynch, a rejeté également la responsabilité des incidents sur l'armée britannique mais il a invité « toutes les personnes visées » à faire preuve de modération et à ne pas répondre aux provocations.

La terre tremble à Tuscania : de nombreux morts et blessés

TUSCANIA (Italie) (AP). — Un violent tremblement de terre a dévasté samedi soir à 19 h, la ville de Tuscania, à 80 km au nord de Rome, faisant au moins 16 morts et de 100 à 150 blessés. Treize corps ont été identifiés jusqu'à présent.

La ville, enserrée dans ses antiques murailles, a été détruite à 60 % et deux de ses monuments romains, la basilique Saint-Marie-Majeure et Saint-Pierre, curiosités artistiques de la région, ont été gravement endommagés.

Les secours ont aussitôt été organisés mais ils ont eu du mal à parvenir sur les lieux, les routes de la région étant partiellement endommagées ou obstruées par le séisme.

La route directe de Tuscania à Viterbe n'est pas utilisable en raison d'un pont qui menace de s'effondrer.

premiers sur les lieux, ont tenté de dégager les morts et les blessés sous les débris de la vieille ville et en particulier de l'hôpital municipal, en partie détruit.

Tout le vieux quartier est bouclé par la troupe qui a empêché quiconque d'y pénétrer en raison des dangers d'éboulement.

Le téléphone, coupé au moment du tremblement de terre, a été partiellement rétabli mais l'électricité et l'eau restent coupées. Pour l'électricité les autorités craignent qu'un rétablissement immédiat ne crée un risque d'incendie.

VILLE ETRUSQUE

Dans la journée, des secours sont parvenus de toute l'Italie du centre. Certains sinistrés ont trouvé refuge dans une immense tente dressée en plein champ.

Les victimes du tremblement ont été transportées par ambulance dans les hôpitaux des environs, ce qui explique la difficulté de dresser un bilan précis.

« Il y a également des disparus, a déclaré le maire, M. Sergio Leonardi. Mais nous en ignorons encore le nombre. »

Tuscania est la plus pittoresque des vieilles villes historiques de la région. Elle

Israël demande des précisions à la RAU

JÉRUSALEM (AP-Reuter). — Israël a décidé dimanche de demander à l'Égypte de clarifier sa proposition en vue de la réouverture du canal de Suez en échange d'un retrait partiel des troupes israéliennes. Au cours d'une réunion du cabinet, il a été également décidé que le président du conseil, Mme Golda Meir fera une « déclaration politique » à la knesset demain, ce qui semble annoncer une réponse officielle à l'offre faite jeudi par le président Sadat.

Israël cherchera surtout à faire préciser ce que les Égyptiens entendent par « retrait partiel ». S'agirait-il d'une réduction des effectifs stationnés sur la rive orientale du canal ou d'un recul sur une nouvelle ligne quelque part à l'est du canal ? La demande de précisions sera faite par l'intermédiaire de M. Jarring.



Un homme désespéré devant les ruines de sa maison. (Téléphoto AP)

SUITE Apollo-14 sur le chemin du retour

Ensuite, il lui fallait procéder à des photographies plus scientifiques, en direction de la Terre et du Soleil. En termes de spécialistes, ces expériences avaient pour objectif la « lumière zodiacale » et le « Gegenstein ». La lumière zodiacale est cette faible lueur que l'on peut observer parfois le soir en fin de crépuscule, à l'ouest, ou peu avant l'aube en direction de l'est. Cette lueur s'allonge d'ordinaire en direction de l'écliptique, plan dans lequel la Terre se déplace autour du Soleil. On l'attribue généralement à une diffusion de la lumière solaire qui surviendrait à l'intérieur de l'atmosphère solaire, cette « Couronne » qui se prolonge jusqu'au-delà de la Terre. Le « Gegenstein » — appelé aussi lueur antisolaire — est quant à lui un phénomène analogue, que l'on peut distinguer à l'opposé du Soleil.

Stuart Roosa avait donc pour tâche délicate — entre deux écoutes de son chanteur favori Johnny Cash... — de photographier abondamment ces deux phénomènes d'un très haut intérêt scientifique, et que l'on ne peut observer de la Terre que dans des conditions très spéciales.

LE LABORATOIRE « KITTY HAWK »

Ainsi, alors que l'on aurait tendance à confiner la partie scientifique d'Apollo-14 aux seules heures passées sur la Lune, il n'est pas jusqu'au classique retour qui ne soit marqué, lui aussi, d'expériences importantes. Il en est même que nous n'avons pu vivre en direct en raison du décalage horaire, et qui ont permis aux astronautes — un peu avant deux heures ce matin, et pour la première fois au cours d'une mission Apollo — de donner quelques leçons de science aux téléspectateurs du monde entier. Le but de ces démonstrations en vol était de mettre en évidence quelques-uns des avantages que l'on peut tirer des conditions très particulières dont l'espace a l'exclusivité, et notamment de la non-pesanteur.

DÉMONSTRATIONS

Ces démonstrations, au nombre de quatre, ont rappelé aux scientifiques des expériences ou des techniques de laboratoire au demeurant fort classiques. Tout d'abord, les astronautes ont montré combien on pouvait mettre à profit la non-pesanteur pour une technique d'analyse nommée « électrophorèse ». L'électrophorèse est une méthode de séparation couramment utilisée en chimie organique et en biochimie : certaines molécules et notamment les protéines, se chargent de petites quantités d'électricité lorsqu'elles sont plongées dans des solutions légèrement acides ou légèrement alcalines. En plaçant alors ces molécules dans un champ électrique, il est possible de les obliger à migrer, ce qu'elles feront d'autant plus vite que la charge qu'elles portent est grande. Ainsi, on peut les séparer les unes des autres.

Il va de soi cependant que la pesanteur est alors un obstacle important, car elle

risque de masquer de très légères différences dans les vitesses de migration. La non-pesanteur permettrait donc d'utiliser cette technique avec un rendement d'environ 100 %, et par la suite de préparer des solutions organiques pratiquement pures.

TRANSFERT DE CHALEUR

Une autre expérience qui a été montrée aux téléspectateurs américains — particulièrement défavorisés lors de la seconde sortie sur la Lune, qui a débuté pour eux à 3 heures du matin — touchait au transfert de chaleur par convection. On sait à ce propos que si, dans un appartement « terrestre », l'air chaud a tendance à monter et à brasser l'air ambiant, c'est en raison de son poids spécifique plus faible ; occupant davantage de volume pour un même poids, il réagit comme une bouée qui remonte à la surface de l'eau. Le transfert de chaleur peut se faire ainsi grâce au brassage de gaz — ou de liquides — froids et chauds.

On attribue souvent à ce mécanisme la distribution de chaleur dans une pièce d'habitation ou dans une piscine. Or, le poids de l'air, et par suite son poids spécifique, dépendent directement de la pesanteur dont ils sont l'expression la plus tangible. Si le mécanisme évoqué plus haut était le seul en cause dans le transfert de chaleur, on pourrait craindre alors que la non-pesanteur ne remette tout en question. Les astronautes d'Apollo-14 ont cependant montré que « la situation n'était pas aussi tragique et qu'en l'absence de pesanteur la diffusion naturelle des molécules, due à leur propre agitation thermique, pouvait au contraire se faire encore mieux

EXPLOITATION SYSTEMATIQUE

Spectaculaires ou non, ces expériences sont néanmoins partie intégrante de la mission scientifique qu'Apollo-14 a déjà à son actif. Car, outre les 54 kilos de roches lunaires et la feuille d'aluminium du professeur Geiss, Shepard, Roosa et Mitchell rapporteront à Houston les dix-huit spécimens qu'ont impliqués ces démonstrations en vol. Ainsi, compte tenu des autres renseignements scientifiques que sont déjà en train de transmettre les appareils automatiques déposés sur la Lune, on peut véritablement dire que cette troisième mission lunaire marque le début de l'exploitation systématique de notre satellite naturel.

La Lune, Apollo et Lunokhod

MOSCOU (Reuter - AFP). — Tandis que les astronautes d'Apollo-14 faisaient leur marche sur le terrain accidenté du cratère Fra-Mauro, le véhicule téléguidé soviétique qui est sur la Lune depuis le 17 novembre, a commencé samedi une « nouvelle journée de travail ».

L'information a été donnée par le réalisateur du Lunokhod dans une déclaration faite à la Pravda. L'ingénieur soviétique dont l'identité n'a jamais été révélée, a souligné qu'aucun des nombreux appareils et mécanismes du Lunokhod n'était tombé en panne, relevant ainsi ce qu'il a appelé les avantages de la technique d'exploration automatique de la Lune sur l'exploration lunaire par des astronautes, méthode utilisée par les Etats-Unis.

De leur côté, les experts à Houston portent un vif intérêt à la remise en marche de Lunokhod, à 1600 km au sud-est de la base Fra-Mauro, et soulignent la portée de cet exploit.

Cependant nul ne doute à la NASA,

UN FAIT PAR JOUR

Les travailleurs polonais contre leurs «SYNDICATS»

Lorsque, il y a quelques mois, Georges Ségué, secrétaire général de la CGT et membre du bureau politique du PCF, se félicitait du bon fonctionnement des syndicats polonais, il ne s'attendait pas à les voir contestés violemment peu après par les travailleurs qu'ils étaient censés représenter.

Aujourd'hui, même le correspondant de « Humanité » en Pologne, Jacques Coubaré, s'est vu contraint de traduire l'hostilité des travailleurs polonais à l'égard de « leurs » syndicats : « Dans les entreprises qui montent de usines, écrivent-ils récemment, les syndicats et leur bureaucratie ne sont pas épargnés. » Il faut croire que le mécontentement ouvrier était profond puisqu'il s'exprime encore aujourd'hui par des grèves ouvertes ou perçues.

Les dirigeants polonais soulignent actuellement la nécessité, pour le parti et les syndicats de la Pologne, de se « rapprocher » des travailleurs. S'ils doivent s'en rapprocher, c'est qu'ils s'en trouvent séparés, coupés. On nous traitait donc lorsqu'on prétendait que, dans les pays « socialistes », le parti et les syndicats constituaient « l'avant-garde » de la classe ouvrière... En fait, ils forment au sein de celle-ci un « corps étranger » qui l'encadre, qui l'orienté, qui la presse, mais ne la représente nullement.

Très significative est la façon dont ce « rapprochement » est actuellement opéré. Ignacy Loga-Sovinski, membre du bureau politique du parti et président du conseil des syndicats, a été « démissionné » de ce dernier poste pour avoir sacrifié l'autonomie des syndicats à la direction du parti. Cette mesure a été prise, paraît-il, pour répondre à l'aspiration — que partout on entend — que les syndicats soient plus autonomes.

Mais par qui a-t-on remplacé Ignacy Loga-Sovinski ? Par un authentique syndicaliste ? Par un militant désigné par les travailleurs eux-mêmes ? Nullement. Mais par Wladyslaw Kruczek, c'est-à-dire par un vieux militant de l'appareil du parti déjà en fonction à l'époque stalinienne.

En fait, la Pologne reste, à l'égal des autres pays « socialistes », un pays où les travailleurs ne sont pas authentiquement représentés et où ils n'ont d'autres ressources, pour faire entendre leur voix, que d'incendier les sièges du parti et de la milice.

I.P.S.

Ce sacré boulon !

HOUSTON (Reuter). — Le boulon d'arrimage qui refusa obstinément de fonctionner lors de la jonction en orbite terrestre sera ramené à terre et examiné par les techniciens de la NASA au lieu d'être lâché en plein ciel avec le module lunaire, comme cela était le cas lors des précédentes missions Apollo.

Le boulon a été retiré du module lorsque les deux astronautes ont ouvert le tunnel et regagné définitivement le module de commande, munis de leur précieuse cargaison de films et d'échantillons de roches lunaires.

La disgrâce de Gomulka

VARSOVIE (AFP). — M. Wladyslaw Gomulka a été suspendu de ses fonctions de membre du comité central par le huitième plenum du comité central du parti communiste polonais.

Les plus proches collaborateurs de M. Gomulka, MM. Kliszko et Jaszczuk, ont été exclus du comité central.

MM. Stanislaw Kociolek et Ignacy Loga-Sovinski ont démissionné du bureau politique. M. Kociolek a également démissionné du secrétariat du comité central.

Indochine : une odeur de pétrole

MOSCOU (AFP). — La très récente découverte d'importants gisements de pétrole en Thaïlande et au Viet-nam du Sud expliquerait en grande partie, selon des sources dignes de foi à Moscou, la recrudescence des activités militaires en Indochine, et notamment les derniers événements laotiens.

Selon ces sources, les gisements découverts se trouvent dans la plaine alluvionnaire du Bas-Ménam, dont Bangkok est le centre, dans la plaine du delta du Mékong, et « off-shore ». Les premières estimations permettraient de penser que ces gisements sont comparables à certains gisements du Proche-Orient.

Leur découverte, après une longue période de prospection infructueuse, paraît faite à une profondeur insuffisante, aurait conduit les responsables américains à réviser, dans le sens d'une moindre hâte, leur intention de retirer progressivement les troupes américaines du Viet-nam, et à réaliser des opérations de retardement.

Dans les milieux à l'origine de l'information, on n'estime pas impossible que cette découverte puisse peser d'un certain poids sur les diverses négociations pétrolières internationales en cours.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES